AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL | vivre une île en santé

Rapport annuel de gestion 2014-2015

Québec

Rapport annuel de gestion 2014-2015

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec

Le *Rapport annuel de gestion 2014-2015 - Vivre une île en santé* est une production de la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal pour l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, à la suite de l'adoption de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.*

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
155, boulevard Saint-Joseph Est
Montréal (QC) H2T 1H4

Note

À moins d'une mention particulière, les données présentées dans ce document étaient exactes au 31 mars 2015.

Dans ce document, l'emploi du masculin générique désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN 1911-0944 (Imprimé) ISSN 1911-0952 (En ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

TABLE DES MATIÈRES

Déclaration sur la fiabilité des données contenues dans le rapport annuel de gestion et des contrôles afférents 1

Chapitre 1 : L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal 3

1.1 Responsabilités et priorités 3
1.2 Le conseil d'administration 3
1.3 L'effectif de l'Agence 4
1.4 Les établissements du réseau montréalais 4
1.5 Les faits saillants 4

Chapitre 2 : Les activités communautaires 7

Chapitre 3 : Les fiches de reddition de comptes 2014-2015 8

3.1 Les attentes spécifiques 8
3.2 La planification stratégique 2010-2015 16

Chapitre 4 : Les immobilisations et les technologies médicales 29

4.1 Les immobilisations 29
4.2 Les locations d'espaces 36
4.3 Les technologies médicales 36

Chapitre 5 : Les données financières 41

5.1 La situation financière générale 41
5.2 Les autorisations d'emprunt 44
5.3 Les activités communautaires 51
5.4 Les états financiers de l'Agence 69

Chapitre 6 : Le code d'éthique et de déontologie 91

Chapitre 7 : Abréviations et sigles 94

Annexe 1 : Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal 97

MESSAGE DES AUTORITÉS

Madame,
Monsieur,

Cette année, la clôture de l'année financière marque le début d'une nouvelle ère pour les établissements maintenant regroupés au sein du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Amorcée le 1er avril 2015, la réorganisation administrative du réseau représente une opportunité exceptionnelle de faire autrement pour améliorer l'accessibilité, la qualité et la sécurité des soins et services. À cet effet, je tiens d'entrée de jeu à remercier les employés et les médecins pour leur contribution enthousiaste au succès de cette transformation.

Le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, c'est maintenant 15 000 personnes engagées et profondément dévouées. C'est grâce à elles que nous franchissons les différentes étapes de ce gigantesque chantier à un rythme accéléré mais très bien organisé. C'est grâce à elles également que nous avons déjà commencé à nous démarquer et à rayonner à travers toutes nos missions.

Le rapport annuel de gestion est d'ailleurs une occasion idéale de leur rendre hommage et d'apprécier l'ensemble de leurs réalisations, aussi bien sur le plan clinique que sur le plan administratif. Je les remercie!

Au cours de la dernière année, les projets menés à bien par les établissements maintenant regroupés, les succès obtenus et les actions mises de l'avant, témoignent de notre vision commune d'offrir des soins et des services dans une perspective d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité. Ils démontrent également que nous avons maintenu le cap sur une gestion saine et responsable, ce dont nous nous réjouissons tout particulièrement dans un contexte budgétaire qui représente des défis de taille.

Forts de nos expertises et de nos succès, convaincus que la mise en commun de nos efforts nous permettra de servir plus efficacement la population, nous envisageons l'avenir de notre réseau avec enthousiasme et optimisme. Et nous y travaillerons avec détermination. C'est une promesse.

Bonne lecture!

La présidente-directrice générale,

Sonia Bélanger

DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES CONTENUES DANS LE RAPPORT ANNUEL DE GESTION ET DES CONTRÔLES AFFÉRENTS

Les résultats et l'information contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des données, de l'information et des explications qui y sont présentées.

Tout au cours de l'exercice financier, des systèmes d'information et des mesures de contrôle fiables ont été maintenus afin d'appuyer la présente déclaration. De plus, je me suis assurée que des travaux ont été réalisés afin de fournir une assurance raisonnable de la fiabilité des résultats, et spécifiquement au regard de l'entente de gestion.

À ma connaissance, l'information présentée dans le Rapport annuel de gestion 2014-2015 de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, ainsi que les contrôles y afférant sont fiables, et cette information correspond à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2015.

Sonia Bélanger
Présidente-directrice générale
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

CHAPITRE 1 : L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

1.1 Responsabilités et priorités

La mission de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (l'Agence) est d'assurer la coordination du réseau de la santé et des services sociaux de la région afin d'en améliorer la performance et ainsi contribuer à améliorer la santé et le bien-être de la population montréalaise.

Ses principales responsabilités sont :

- évaluer l'état de santé et de bien-être de la population;
- identifier les besoins et définir l'offre de service sur le territoire;
- initier, guider les efforts de prévention et y participer;
- assurer l'intégration et la cohérence des services et des soins sur son territoire;
- faciliter l'accès aux services et à la continuité des soins;
- assurer la participation de la population à la gestion du réseau;
- soutenir le développement des réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS) montréalais dans les différents volets de leur mission;
- allouer les ressources régionales aux établissements et aux organismes communautaires;
- évaluer la performance du réseau montréalais et rendre compte de l'impact des interventions sur la santé et le bien-être de la population.

1.2 Le conseil d'administration de l'Agence

- Dr Victor C. Goldbloom, président du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique
- Mme Marie-Claude Roy, vice-présidente du conseil d'administration et présidente du comité de vérification
- Mme Patricia Gauthier, secrétaire et présidente-directrice générale de l'Agence
- M. Pierre Arcand, membre du comité de vigilance et de la qualité et comité de vérification
- Mme Marie-Hélène Croteau, membre du comité d'allocation des ressources régionales et présidente du comité de vigilance et de la qualité
- M. François Desmeules, président du comité de planification et d'évaluation des programmes
- Mme Ghyslaine Douville, membre du comité de planification et d'évaluation des programmes et du comité de vérification
- Mme Liza O'Doherty, membre du comité de planification et d'évaluation des programmes
- Mme Annick Simard, membre du comité de planification et d'évaluation des programmes
- Mme Marie-Claude Roy, présidente du comité de vérification
- Dr Claude Savard, membre du comité d'allocation des ressources régionales

1.3 L'effectif de l'Agence

Tableau 1 : Effectif de l'Agence (excluant la Direction de santé publique)

	AGENCE	
	Exercice 2013-14	Exercice 2014-15
Les cadres		
Temps complet	55,3	55,3
Temps partiel	-	0,6
Sous-total	**55,3**	**55,9**
Les employés		
Temps complet	259,1	280,9
Temps partiel	5,3	6,3
Sous-total	**264,4**	**287,2**
Les occasionnels		
Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	94 076	166 604
Équivalents temps complet	**51,5**	**91,2**
Sous-total	**371,2**	**434,3**

1.4 Les établissements du réseau montréalais

Au 31 mars 2015, le réseau montréalais de la santé et des services sociaux comptait 80 établissements. Un peu plus de 500 cliniques ou cabinets médicaux, 45 groupes de médecine de famille (GMF), 32 cliniques-réseau, 4 cliniques-réseau intégrées (CRI) et 669 organismes financés par l'Agence dans l'un ou l'autre de ses différents programmes se retrouvent également sur le territoire.

1.5 Les faits saillants de l'Agence et du réseau montréalais

Réorganisation du réseau

Dès l'automne 2014, l'Agence et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux se mobilisent afin de se préparer à la réorganisation du réseau de la santé prévue par l'adoption de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.*

Le 17 octobre, le président du conseil d'administration de l'Agence, Dr Victor C. Goldbloom, transmet au ministre de la Santé et des Services sociaux, Dr Gaétan Barrette, le rapport final du comité de travail « Une métropole en action ». Le comité constitué de présidents de conseil d'administration d'établissements montréalais, de directeurs généraux, d'un représentant des médecins généralistes, d'un représentant des médecins spécialistes, de deux représentants des patients, des doyens des facultés de médecine de l'Université de Montréal et de l'Université McGill, le tout avec le soutien de l'Agence, se réuni à sept reprises.

Les cinq priorités montréalaises 2010-2015

En 2014-2015, l'Agence a continué de travailler à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population en :

- Poursuivant le développement d'une première ligne forte, centrée sur la personne, qui offre un accès rapide à des services diagnostiques et de prise en charge.
- Assurant une approche intégrée de prévention et de gestion des maladies chroniques.
- Intervenant précocement auprès des tout-petits, des jeunes et de leur famille.
- Complétant la mise en œuvre des grandes réorganisations de services.
- Collaborant avec ses partenaires à la réduction des inégalités de santé et de bien-être.

Urgences

Les salles d'urgence montréalaises connaissent en janvier 2015 des taux d'occupation très élevés. Le réseau met en place diverses mesures pour aider au désengorgement des urgences. L'ouverture de cliniques de grippe vient s'ajouter à ces efforts. Ces cliniques, qui continuent d'offrir leurs services habituels, sont choisies en raison de leur proximité avec les hôpitaux dont les urgences sont les plus achalandées. Pour aider à désengorger les urgences, au moment du triage, le personnel soignant peut recommander à certaines personnes de se présenter dans les cliniques de grippe afin de voir un médecin plus rapidement.

Code orange

Le 6 mai 2014, à Québec, l'Agence reçoit, à l'occasion du Forum en sécurité civile - Santé et Services sociaux le prix « Roger Flaschner » 2014 pour la réalisation du projet Code orange 2013, un exercice de simulation d'une réception massive de victimes contaminées qui s'est déroulé au CHUM en octobre 2013. Ce prix, remis dans la catégorie « partenariat et soutien », souligne l'esprit de collaboration, la contribution, le soutien aux collègues ainsi que la capacité à mobiliser d'autres partenaires en sécurité civile.

Le 9 octobre 2014, l'Agence coordonne à nouveau un important exercice de simulation pour tester la mise en place d'un « Code Orange » dans le réseau montréalais. Le scénario pour l'événement est un écrasement d'avion survenant au nord de la région de Montréal dans une zone où les services d'urgence ne peuvent accéder par voie terrestre. Dans le contexte de cette simulation, de fausses victimes sont transportées par hélicoptère à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Selon leur condition de santé, elles sont ensuite réparties entre l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, l'Hôpital Jean-Talon du CSSS du Cœur-de-l'Île et l'Hôtel-Dieu du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

Le « Code Orange » est le code internationalement reconnu lors d'une catastrophe ou d'un sinistre externe qui engendre le transport massif de personnes vers les hôpitaux. Par la tenue de cette simulation, l'Agence visait à tester la réponse du réseau de la santé lors d'une urgence majeure impliquant de multiples victimes et à préciser le rôle des partenaires impliqués dans le transport et la réception des blessés. Afin de faire profiter l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux des apprentissages tirés de cette simulation, l'Agence a produit une vidéo de formation disponible en ligne sur la chaîne Youtube du portail Santé Montréal (www.santemontreal.ca).

TOPO : un Montréalais sur trois est atteint d'au moins une maladie chronique

Au début du mois de mai, le directeur de santé publique rend publics les résultats du premier volet du Programme d'enquêtes sur la santé des Montréalais (TOPO). Ce volet porte sur les maladies chroniques et démontre qu'un Montréalais sur trois est atteint d'au moins une maladie chronique (telle que l'hypertension, l'asthme, une maladie cardiaque, un trouble de l'humeur, le diabète ou une maladie pulmonaire) alors que plusieurs d'entre elles peuvent

être évitées par des actions sur les conditions sociales et environnementales, par la modification des habitudes de vie et par le recours à des services de santé préventifs.

Ouverture de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital Marie-Clarac

Le 10 octobre, l'Hôpital Marie-Clarac inaugure sa nouvelle unité de soins palliatifs en présence de la présidente-directrice générale de l'Agence. L'unité Oasis de Paix compte 18 lits dédiés aux soins palliatifs et de fin de vie, répartis en autant de chambres individuelles.

Inauguration de la nouvelle urgence et réaménagement de l'Hôpital LaSalle

Le 14 octobre a lieu l'inauguration de la nouvelle urgence de l'Hôpital LaSalle. Les travaux consistent en un agrandissement d'une superficie de 3 000 mètres carrés du secteur de l'urgence et en un réaménagement de la partie existante sur 2 600 mètres carrés. Cette nouvelle urgence, qui demeure au même endroit, s'est aussi vu doter d'une nouvelle entrée indépendante, offrant maintenant un accès universel. Outre ces améliorations, les travaux permettent de rendre les espaces de travail encore plus fonctionnels et modernes et de conformer les locaux aux normes les plus récentes en matière de sécurité et de prévention des infections.

Cinq lauréats montréalais aux Prix d'excellence 2014 du réseau de la santé et des services sociaux

Le 16 octobre 2014, plusieurs lauréats montréalais s'illustrent lors des Prix d'excellence 2014, soit :

- Le **Centre hospitalier de l'Université de Montréal** (Équipe d'intervention intensive de proximité (ÉQIIP SOL)) qui reçoit une mention d'honneur dans la catégorie « accessibilité aux soins et aux services »;
- Le **Centre des jeunes l'Escale de Montréal-Nord** qui reçoit un prix d'excellence dans la catégorie « prévention, promotion et protection de la santé et du bien-être » pour son projet Prévencité;
- La **Maison du Père** qui reçoit un prix d'excellence dans la catégorie « soutien aux personnes et aux groupes vulnérables » pour son projet Soins de santé de proximité pour hommes itinérants;
- L'**Accueil Bonneau inc. et ses partenaires** qui reçoit un prix d'excellence dans la catégorie « partenariat » pour son Projet d'intervention de milieu et de cohabitation sociale;
- Le **Docteur Pierre Marsolais**, professeur agrégé de clinique à l'Université de Montréal et coordonnateur du Centre régional de prélèvement d'organes pour la transplantation de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal qui reçoit un prix reconnaissance de carrière (prix Persillier-Lachapelle) reconnaissant le travail d'une personne ayant œuvré principalement dans le domaine des établissements.

Construction du site Glen du CUSM

La construction du site Glen CUSM s'achève en 2014. En juin 2015, le CUSM procède à la phase finale de ce qui aura été le plus grand déménagement hospitalier jamais effectué au Canada avec le déménagement de trois hôpitaux sur un seul site. Des activités sont organisées pour faire connaitre le nouveau site, dont des journées portes ouvertes en décembre 2014 et des célébrations d'inauguration ont lieu en juin 2015.

CHAPITRE 2 : LES ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

En 2014-2015, l'Agence de Montréal a soutenu l'action de 669 organismes en leur allouant 127 861 128 $, dont : 107 573 909 $ à 546 organismes communautaires par l'entremise de son Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et 20 287 219 $ par le biais d'autres programmes (voir tableaux 2 et 19)

Tableau 2 : Répartition du nombre d'organismes subventionnés par catégorie dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et des autres programmes

	NOMBRE D'ORGANISMES SUBVENTIONNÉS AU 31 MARS 2015	
CATÉGORIES	PSOC	PSOC ET AUTRES PROGRAMMES
Alcoolisme /toxicomanie et autres dépendances	14	14
Assistance et accompagnement / centres téléphoniques	1	1
Autres ressources jeunesse	48	48
Autres ressources pour femmes	8	8
Autres ressources pour hommes	8	8
Cancer	1	1
Centres d'action bénévole	6	6
Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	5	5
Centres de femmes	29	29
Communautés culturelles	36	36
Concertation et consultation générale	6	6
Contraception, allaitement, périnatalité, famille	8	8
Déficience intellectuelle	22	23
Déficience physique	27	27
Maintien à domicile	75	75
Maisons des jeunes	32	32
Maisons d'hébergement communautaire jeunesse	15	15
Maisons d'hébergement pour femmes violentées ou en difficulté	28	28
Maisons d'hébergement pour hommes en difficulté	7	7
Organismes de justice alternative	2	2
Orientation et identité sexuelle	5	5
Personnes démunies	51	51
Santé mentale	93	93
Santé physique	7	7
Troubles envahissants du développement	2	2
VIH-SIDA	17	17
SOUS-TOTAL	**553**	**554**
Autres organismes	0	122
Organismes financés dans plus d'une catégorie	(7)	(7)
TOTAL organismes subventionnés	**546**	**669**

CHAPITRE 3: LES FICHES DE REDDITION DE COMPTES 2014-2015

Le chapitre 3 présente l'ensemble des fiches de reddition de comptes telles que transmises au MSSS en mai 2015. Ces fiches rendent compte des résultats obtenus en lien aux objectifs inscrits à l'entente de gestion 2014-2015.

3.1 LES ATTENTES SPÉCIFIQUES

Cette section rend compte des résultats obtenus pour l'année 2014-2015 au regard des attentes spécifiques du MSSS ainsi que des attentes de la PDG de l'Agence à l'égard du réseau montréalais.

CANCÉROLOGIE

PRIORITÉS	RÉSULTATS 2014-2015	ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
Programme québécois de dépistage du cancer colorectal (PQDCCR)	Le déploiement des mesures prévues au cadre de référence.	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Programme québécois de cancérologie	Entente de service écrite	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation

COMMENTAIRES

Des efforts considérables ont été déployés au cours de la dernière année afin de compléter la mise à niveau des sites de démonstration. Les sites ont été suivis étroitement, des visites par l'Agence et par le MSSS ont eu lieu et un plan d'action a été mis en place pour chacun d'eux. Pour soutenir ces efforts, un financement non récurrent visant à soutenir l'élimination du nombre d'usagers hors délais en attente d'une coloscopie a été octroyé par l'Agence aux trois sites de démonstration. Les éléments qui demeuraient problématiques pour la mise à niveau des sites font l'objet de conditions qu'ils devront remplir. Un suivi du respect de ces conditions ainsi que du niveau de productivité de coloscopies se doit d'être maintenu. Dans le cadre de la mise à niveau des autres unités d'endoscopie digestive, un portrait de service régional en coloscopie a été réalisé et des recommandations ont été émises. En ce qui concerne les ententes écrites pour la chirurgie du cancer du poumon et de l'œsophage, la stratégie ministérielle a été modifiée. Il s'agit maintenant de lettre d'engagements spécifiques pour chaque établissement (selon sa désignation) et corridor de services désirés. Les signatures sont actuellement en cours.

COORDINATION, FINANCEMENT, IMMOBILISATIONS ET BUDGET

PRIORITÉS	RÉSULTATS 2014-2015	ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
Approvisionnement en commun	Entente de gestion et d'imputabilité signée	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation
Stratégie québécoise d'économie d'eau Potable	Mise en œuvre des phases 1 et 2	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation

COMMENTAIRES

Approvisionnement en commun

Une entente de gestion et d'imputabilité entre Sigma-Santé et l'Agence a été signée le 19 décembre 2014.

Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

L'Agence sensibilise et encourage les établissements à opter pour des solutions visant à économiser l'eau potable lors de projets de rénovations ou de réaménagement. Par ailleurs, en l'absence de compteurs d'eau et d'objectifs précis, il est impossible de dresser un portrait exact de la situation actuelle dans le réseau.

PLANIFICATION, PERFORMANCE ET QUALITÉ

PRIORITÉ	RÉSULTAT 2014-2015	ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
Assurer la qualité et la sécurité des soins et des services	État de situation	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation

COMMENTAIRES

L'Agence s'assure de la qualité et de la sécurité des soins et des services via diverses activités. Voici un résumé de ces activités pour l'année 2014-2015 :

Processus d'agrément des établissements montréalais

En date du 23 mars 2015, tous les établissements publics du réseau montréalais (42) détiennent leur agrément. En ce qui concerne les établissements privés, 35 des 38 établissements détiennent un agrément. Trois établissements privés ne sont donc actuellement pas agréés : deux d'entre eux passeront leur première démarche d'agrément en 2015 et en 2016 et le troisième dispose d'un délai supplémentaire de la part de l'organisme d'accréditation afin de démontrer qu'il répond aux conditions d'agrément.

Système de saisie électronique des incidents et accidents

L'Agence est fière de pouvoir affirmer que la quasi-totalité des établissements de la région contribue désormais au Registre national des incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux (RNIASSS). Au cours de l'année 2014-2015, l'Agence a effectué des suivis serrés auprès des établissements, et ce, afin d'assurer que leurs données soient versées, selon les échéances, dans la base de données ministérielle afin de respecter les échéances et ne pas se voir attribuer une mention incomplète lors de la parution du registre des incidents et accidents survenus lors de la prestation de soins de santé et de services sociaux.

Certification des résidences privées pour aînés

Au 19 février 2015, la région montréalaise comptait 231 résidences privées pour aînés actives sur l'île de Montréal. Parmi celles-ci :

- 78 résidences étaient certifiées;
- 143 étaient en processus de renouvellement;
- 9 détenaient une attestation temporaire en vigueur;
- 10 étaient en processus de cession (vente);
- 3 étaient en voie de fermeture;
- 1 résidence était en demande d'attestation temporaire à l'étude.

Cette situation s'explique par la mise en application d'une nouvelle règlementation en 2013 qui a engendré des changements dans le processus de certification, entres autres, en ce qui a trait au nombre de règlements à respecter qui a augmenté, au calendrier de mise en application de différents articles, à la durée du cycle de renouvellement maintenant sur trois ans, etc. Par ailleurs, le renouvellement de la certification implique aujourd'hui un renouvellement entre différents acteurs provenant de différents secteurs d'activités.

Visites d'appréciation en CHSLD

En 2014-2015, 44 installations sur 93 ont été visitées, ce qui complète le premier cycle de visites ministérielles. De ce nombre, quatre installations présentent un statut préoccupant, quatre installations présentent un statut très adéquat et 35 un statut acceptable. À noter que 63 visites de suivi ont découlé des visites ministérielles. Parmi les facteurs de succès identifiés dans l'implantation d'un milieu de vie de qualité en CHSLD, notons :

- l'engagement de la direction générale;
- la mobilisation de l'ensemble des directions;
- l'identification d'une personne désignée comme responsable de la qualité du milieu de vie;
- l'implantation d'un comité milieu de vie et d'un plan d'action spécifique milieu de vie ;
- l'implication du personnel;
- la communication bilatérale ainsi que la création de partenariats internes et externes.

COORDINATION, FINANCEMENT, IMMOBILISATONS ET BUDGET

PRIORITÉS	RÉSULTATS 2014-2015	ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
Évaluation du bien-être et de l'état de santé physique des réfugiés	• Déclaration de services • Rencontres (3 fois/an) • Dépôt des priorités d'action et des rapports d'activités	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation
Plan Nord	• Dépôt d'un plan régional de mise en œuvre	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☒ N/A
Sécurité civile	• Formulaire GESTRED 908 rempli • Calendrier des rencontres • Plan de travail • Composition de l'instance de coordination en sécurité	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation

COMMENTAIRES

Dossier Plan Nord

N/A : le dossier Plan Nord a été transféré au Centre universitaire de santé McGill (CUSM).

Sécurité civile

Un calendrier des rencontres, un plan de travail ainsi que l'instance de coordination en sécurité civile ont été mis en place au cours de l'année 2014-2015. D'ailleurs, la coordination régionale des interventions du réseau montréalais pour faire face à l'Ébola a permis de mobiliser nos instances de coordination et déployer nos différents plans de travail.

SERVICES SOCIAUX

PRIORITÉS	RÉSULTATS 2014-2015	ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
Offre de services sociaux généraux	Déploiement d'un service de consultation téléphonique psychosociale	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Priorité régionale en matière de jeunes et leur famille	Poursuite du déploiement des services, rendre compte de façon spécifique de la mise en œuvre de certains programmes	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Plan régional d'amélioration de l'accès et de la continuité	Suivi d'implantation du Plan d'accès	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Ententes de collaboration entre établissements concernant la déficience physique, la déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement	Ententes de collaboration entre les établissements	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Programme-services dépendances	Suivi de la mise en place des actions identifiées	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation
Soutien à l'autonomie Évaluation des besoins pour tous adultes ayant besoin de services de soutien à domicile de longue durée	État de situation-31 décembre 2014 : SAPA-DP-DI-TSA 70 % (profils 1 à 14)	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation (jusqu'au 31 mars 2015)
Soutien à l'autonomie Élaboration des plans de services pour tous les adultes ayant besoin de services de soutien à domicile de longue durée	État de situation-31 décembre 2014 : SAPA-DP-DI-TSA 61% (profils 4 à 14)	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation (jusqu'au 31 mars 2015)
Soutien à l'autonomie L'évaluation des besoins pour tous les usagers hébergés en CHSLD public en CSSS et hors CSSS	État de situation-31 décembre 2014 : 2 ans et moins : 3796 usagers 57% profils 10 à 14 75% profils 9 à 14 Plus de 2 ans : 4901 usagers 63% profils 10 à 14 78% profils 9 à 14	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation (jusqu'au 31 mai 2015)
Optimisation en soutien à domicile	Bilan de la mise en œuvre de son plan d'action - à venir selon les échéanciers du MSSS. Un gabarit de suivi est généralement envoyé par le MSSS à la fin juin et la reddition de comptes est retournée au MSSS pour le 30 septembre 2015, mais le MSSS a confirmé qu'un délai additionnel serait accordé pour tenir compte du contexte (courriel de N. Rosebush).	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Réseaux de services intégrés pour les personnes âgées (RSIPA)	Résultats à produire en mai 2015 par les établissements.	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Approche adaptée à la personne âgée en milieu hospitalier (AAPA)	Résultats à produire en mai 2015 par les établissements.	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
CHSLD - profil 10 à 14	État de situation : 57% des usagers admis depuis 2 ans et moins ont le profil attendus de 10 à 14. Ce résultat atteint 75% en incluant le profil 9.	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation

COMMENTAIRES

Offre de services sociaux généraux
Pour la région de Montréal, le déploiement d'un service de consultation téléphonique psychosociale (Info-Social 24/7) est en cours. À cet effet, l'Agence a mandaté le CSSS de la Montagne (où sont déjà installés les services d'Info-Santé) dans l'élaboration d'un plan d'action et d'implantation. Parallèlement, un comité a été mis en place par l'Agence afin de soutenir le chargé de projet nommé par le CSSS de la Montagne. En date d'aujourd'hui, seul le plan d'action a été déposé par le CSSS. Enfin, étant donné l'abolition des Agences au 31 mars 2015, le CSSS de la Montagne aura la responsabilité d'actualiser l'offre de service Info-Social 24/7, tel que demandé par le MSSS.

Priorité régionale en matière de jeunes et leur famille
Pour le programme-services jeunes en difficulté, l'implantation du programme d'intervention en négligence est en cours dans les 12 CSSS. Les équipes de crise (CAFE) sont en place et fonctionnelles dans les 12 CSSS depuis 2010. Enfin, pour ce qui est des équipes d'intervention jeunesse (EIJ), dans la région de Montréal, il est davantage question de différents mécanismes d'accès aux services sur le territoire par CSSS.

Plan régional d'amélioration de l'accès et de la continuité
Le plan régional d'amélioration de l'accès et de la continuité (PRAAC) est complété annuellement. Celui de l'année 2014-2015 sera complété à la fin de l'année en cours. Plusieurs des objectifs contenus dans le PRAAC sont implantés dans la région. Toutefois, certains objectifs ne sont pas atteints, notamment, la rencontre de certaines cibles concernant les délais d'accès.

Ententes de collaboration entre établissements concernant la déficience physique, la déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement
Programme-services DI-TSA (déficience intellectuelle et troubles du spectre de l'autisme) : les établissements CRDITED et CSSS se sont mobilisés par zone de desserte (ouest et est) afin d'établir des collaborations et de définir les ententes de services entre établissements de 1re et de 2e ligne pour mieux desservir les clientèles. À cet effet, le CRDITED de Montréal a développé une meilleure liaison avec les huit CSSS de sa zone de desserte. Un projet d'arrimage concret entre deux CSSS et le CRDITED Miriam a été déposé en marge des travaux de planification stratégique montréalaise.

Personnes évaluées : le réseau de services intégrés
Le rapport sur le niveau d'implantation sera en cours de réalisation en mai 2015. Le niveau d'implantation devra être au minimum de 70 % pour l'ensemble des établissements.

Gestion de cas : Réalisation de 2 projets d'organisation du travail (POT) au CSSS Cavendish et au CSSS de la Montagne. Un autre POT a eu lieu au CSSS de l'Ouest-de-l'Île au niveau psychosocial.

Plan de service individualisé et d'allocation de services (PSIAS) : Bonification régionale de la formation PSIAS : 7 heures de formation.

Solution RSIPA : Création d'une formation de mise à jour des fonctions de pilotage.

Outil d'évaluation multi clientèle (OEMC) et PSIAS : Développement d'un processus régional de qualité des outils d'évaluation

Approche adaptée à la personne âgée (AAPA)

Le déploiement de l'AINÉES (autonomie, intégrité, nutrition, élimination, état cognitif et comportemental, sommeil) est en cours. Soulignons les efforts des équipes des CSSS en déficience physique et DI-TSA qui ont mobilisé leurs équipes à adhérer au nouveau paradigme du système de soutien à l'autonomie et à réaliser les activités amorcées par le MSSS en mars 2014. Notons la formation de formateurs locaux en DP et DI-TSA au niveau des CSSS et la formation de tous les intervenants concernés sur les nouveaux outils dont l'OÉMC et le PSIAS

Résultats atteints selon la dernière requête du MSSS (31-12-2014)

Pourcentage d'usagers actifs au SAD ayant un OÉMC à jour :

- Déficience physique (DP) : 74 %
- DI-TSA : 76 %
- DP et DI-TSA : 71 %

Plans de services complétés pour les adultes ayant besoin de services de soutien à domicile de longue durée et ayant un profil ISO-SMAF de 4 et plus (cible du MSSS : 60 % ou plus au 31-12-2014) :

Résultats :

- 64 % d'usagers en DP
- 64 % d'usagers en DI-TSA

SERVICES DE SANTÉ ET MÉDECINE UNIVERSITAIRE

PRIORITÉS	RÉSULTATS 2014-2015	ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
Accès aux services spécialisés	• Déposer un plan de travail • Mise à jour du plan de travail • Suivi par conférence téléphonique	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation
Accès aux services de santé mentale Services aux jeunes	État de situation	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation
Accès aux services de santé mentale Services aux adultes	État de situation	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation
Plan d'affaires en santé mentale	Plan d'affaires selon le gabarit fourni par le MSSS (reporté de l'EGI 2013-2014)	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☒ N/A
Accès aux services de première ligne	• Soumettre des recommandations d'accréditation et de renouvellement; • S'assurer de la conformité du répertoire des ressources.	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Info-Santé	Rapport selon le gabarit fourni par le MSSS	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Soins palliatifs de fin de vie	Mettre à jour votre Plan régional d'organisation de services en soins palliatifs et de fin de vie	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☒ N/A
Continuum de services en cardiologie	Plans d'action locaux et régionaux élaborés ou mis à jour	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☒ N/A
Continuum de services pour les personnes ayant subi ou à risque de subir un accident vasculaire cérébral	Plans d'action locaux et régionaux	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☒ N/A

COMMENTAIRES

L'accès aux services spécialisés

La réalisation du plan d'action de l'accès aux services spécialisés se poursuit. Une deuxième édition du cadre de référence sur l'accès priorisé aux services spécialisés (APSS) a été publiée en mars 2015 et diffusée au MSSS, aux autres agences et à l'ensemble du réseau montréalais. Le déploiement de l'outil informatique SIGASS débute en mars 2015 avec les mécanismes d'accès pédiatriques; un module de démonstration aux régions et au réseau est disponible. L'implantation régionale des mécanismes d'accès pédiatriques (APSS pédiatrique) est complétée pour 5 spécialités. Le centre de répartition des demandes de services (CRDS) en spécialités pour les territoires de l'ouest (RUIS McGill) est actuellement déployé pour 3 spécialités et le sera pour 5 spécialités au 31 mars 2015. L'implantation régionale des services d'accueil clinique est en cours de déploiement pour un tronc commun régional de 8 conditions cliniques. Le centre de répartition des demandes de services (CRDS) en échographie pour l'est de Montréal est déployé.

Plan d'affaires en santé mentale

Le MSSS a retiré le Plan d'affaires en santé mentale de ses attentes 2014-2015.

Groupes de médecine de famille (GMF)

- 46 GMF sont accrédités
- 1 240 802 patients sont inscrits auprès d'un médecin de famille à Montréal (en GMF et hors GMF) en date du 1er février 2015
- Développement de GMF sur le territoire montréalais : 7 projets en cours, dont 3 sont admis à la phase préparatoire (dont 1 unité de médecine de famille - UMF)
- 5 nouveaux GMF ont été accrédités depuis mars 2014
- Renouvellements de convention GMF : 5 GMF sont en processus de renouvellement de convention

Cliniques-réseau (CR)

- 30 CR sont accréditées (moratoire sur le développement)
- Renouvellements du contrat CR : 12 CR

Double statut

- 27 cliniques détiennent le double statut (GMF et CR)

Cliniques-réseau intégrées (CRI)

- 4 CRI sont accréditées (moratoire sur le développement)

Soins palliatifs

- Le MSSS a retiré les soins palliatifs de fin de vie de ses attentes 2014-2015 (Bulletin V10, no.35).

Continuum de services en cardiologie

- Retiré par le MSSS

Continuum de services pour les personnes ayant subi ou à risque de subir un accident vasculaire cérébral

- Retiré par le MSSS

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

PRIORITÉS	RÉSULTATS 2014-2015	ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX
Dossier de santé du Québec	État de situation - Formulaire GESTRED	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Dossier clinique informatisé	État de situation - Formulaire GESTRED	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Dossier médical électronique	État de situation - Formulaire GESTRED	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
La gouvernance et la gestion des ressources informationnelles	• Transmission des planifications triennales des projets et activités en ressources informationnelles • Transmission des programmations annuelles des projets et activités en ressources informationnelles • Transmission des Bilans annuels des réalisations en ressources informationnelles (BARRI) • Transmission des états de santé des projets	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation
Mise en place d'une gouvernance régionale, ou suprarégionale, des ressources informationnelles	Plan de mise en place d'une gouvernance	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Introduction de l'architecture d'intégration technologique cible	État de situation - Actifs + Réseau	☐ Réalisé ☒ En cours de réalisation
Bilan annuel en sécurité de l'information	Bilan annuel	☒ Réalisé ☐ En cours de réalisation
Participation au Réseau d'alerte	Compléter les documents envoyés par le MSSS	☐ Réalisé ☐ En cours de réalisation ☒ Reporté par le MSSS

COMMENTAIRES

PGRI

- Transmission des bilans annuels des réalisations en RI 2014-2015 sera réalisée d'ici le 30 juin 2015.
- Transmission des États de santé des projets 2014-2015, les états de santé d'octobre et mars 2014-2015 ont été transmis.

3.2 LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2010-2015

Cette section présente, selon les programmes-services, les indicateurs, les engagements de la région et les résultats obtenus pour la période 2014-2015 au regard du plan stratégique régional en accord avec le Plan stratégique 2010-2015 du Ministère.

AXE : PRÉVENTION DANS LES CONTINUUMS DE SERVICES

OBJECTIFS DE RÉSULTATS

1.1.1 Assurer la mise en œuvre des activités de promotion, de prévention et de protection prévues dans le Programme national de santé publique (PNSP)

1.1.2 Soutenir l'intégration de la prévention dans les services cliniques de première ligne, en donnant la priorité aux problèmes suivants :

- infections transmissibles sexuellement et par le sang
- habitudes de vie et maladies chroniques
- chutes chez les personnes âgées
- suicide

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.01.20 Pourcentage des activités du PNSP implantées	s.o.	85 %	n/d
1.01.21 Pourcentage des pratiques cliniques préventives prioritaires ayant fait l'objet d'activités de soutien	s.o.	85 %	92% (12/13)

COMMENTAIRES

La dernière collecte de données orchestrée par la Direction nationale de santé publique (DNSP) du MSSS pour mesurer le degré d'implantation des activités inscrites au PNSP remonte à l'année financière 2012-2013.

- 2012-2013 - % des activités du PNSP implantées pour Montréal = 75 %
- 2012-2013 - % des PCP prioritaires ayant fait l'objet d'un soutien = 83 %

Pour ces deux domaines d'activités, les activités prévues au Plan d'action régional se sont poursuivies au cours des dernières années et se sont intensifiées pour le volet des pratiques cliniques préventives (PCP) avec la mise en place de centre de prévention clinique, la production du bilan de santé préventif par les infirmières et l'intégration de nouvelles PCP au coffre à outils des infirmières conseil en prévention clinique.

Les résultats 2014-2015 seront connus en fonctions des réponses aux questionnaires par domaine d'activités du PNSP transmis ultérieurement par la DNSP du MSSS.

État de situation en date du 16 juin 2015 :

- Pourcentage des activités du PNSP implantées : nous n'avons pas le résultat consolidé car nous venons tout juste d'acheminer au MSSS les questionnaires faisant le bilan d'implantation des activités du PNSP pour la région de Montréal. C'est le MSSS qui en fait la compilation pour calculer le pourcentage d'implantation global.
- Pourcentage des pratiques cliniques préventives ayant fait l'objet d'activités de soutien : nous avons complété le questionnaire du MSSS. 12 des 13 pratiques ciblées ont fait l'objet d'activités de soutien (donc

un niveau d'implantation à 92 %). La seule pratique non soutenue est en lien avec la prévention des chutes chez les personnes âgées.

AXE : SERVICES MÉDICAUX ET INFIRMIERS

OBJECTIF DE RÉSULTATS 2010-2015

2.1.2 Favoriser la pratique de groupe, polyvalente et interdisciplinaire de la médecine de famille par la mise en place de groupes de médecine de famille (GMF) (ou modèles équivalents)

2.1.3 Accroître la disponibilité d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS) en soins de première ligne

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.09.25 Nombre total de groupes de médecine de famille (GMF) implantés	42 GMF (30 CR, 4 CRI)	50	46
1.09.27 Population inscrite auprès d'un médecin de famille	49,2 %	70 %	52 %
3.07 Nombre d'infirmières spécialisées (IPS) en soins de première ligne titularisées et offrant des services de première ligne	71 postes, dont 44 comblés (fév. 2014)	44	71 postes, dont 56 comblés (9 jan. 2015)

* Résultats en date du 23 mai 2014
** Résultats en date du 2 juin 2015

COMMENTAIRES

1.09.25 Nombre total de groupes de médecine de famille (GMF) implantés

En date du 31 mars 2015, un nombre de 46 GMF, 30 CR et 4 CRI étaient accrédités pour la région de Montréal et 5 autres projets sont en cours d'analyse.

Ajout de professionnels par le MSSS : afin de bonifier l'offre de services en GMF et permettre le développement d'équipes multidisciplinaires en 1re ligne, 44 postes équivalent temps complet ont été octroyés à 15 des GMF accrédités, dont 35,5 ont été comblés.

1.09.27 Population inscrite auprès d'un médecin de famille

Au 31 mars 2015, 52 % des Montréalais étaient inscrits auprès d'un médecin de famille, comparativement à 65,9 % pour le reste de la province.

Au cours des dernières années, les CSSS de la région se sont dotés d'un guichet d'accès pour les personnes n'ayant pas de médecin de famille. Les inscriptions y sont priorisées en fonction de l'état de santé des personnes, mais, chaque année, les médecins ne prennent en charge que 1 % des Montréalais inscrits à ce guichet, un rythme qui ne permet pas le respect des engagements. Or, de 2005 à 2012, on observe une baisse graduelle du volume de services médicaux dispensés à Montréal par les omnipraticiens.

Devant cette situation, l'Agence en collaboration avec le Département régional de médecine générale (DRMG) s'est donné un plan d'action visant à augmenter l'accès aux services. En plus d'une augmentation du nombre de GMF, du déploiement d'équipes multidisciplinaires, de protocoles permettant de dégager les médecins de certains suivis, le plan prévoit la mise en place d'une nouvelle méthode de gestion des rendez-vous « L'accès adapté » et une collaboration étroite avec les agences des régions périphériques de Montréal pour que leurs populations respectives aient accès à plus de services de proximité.

3.07 Nombre d'infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne (IPS-SPL) titularisées et offrant des services de première ligne

Le déploiement des IPS en 1re ligne se poursuit. Au 9 janvier 2015, sur 71 postes octroyés, 56 sont comblés.

75 % des postes d'IPS octroyés sont en GMF. La lente évolution du nombre de postes d'IPS octroyé et comblé est principalement due à une difficulté d'accéder aux milieux de stage. La répartition des postes pour 2015-2016 et 2016-2017 a été effectuée, ce qui représente 14 postes de plus pour chaque année, soit 28 postes pour les deux années.

AXE : SERVICES PSYCHOSOCIAUX

2.1.4 Offrir un accès téléphonique rapide à une consultation en matière de services psychosociaux (information, intervention, référence-orientation, avis professionnels et conseils) par des professionnels en intervention psychosociale des CSSS, 24 heures par jour, 7 jours par semaine

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.02.04 Pourcentage des appels au service de consultation téléphonique en matière de services psychosociaux auxquels on a répondu dans un délai de quatre (4) minutes ou moins	s.o.	90	s.o.

COMMENTAIRES

1.02.04 Pourcentage des appels au service de consultation téléphonique en matière de services psychosociaux auxquels on a répondu dans un délai de quatre (4) minutes ou moins

Tous les appels reçus à Info-Santé obtiennent une réponse par une infirmière et sont, au besoin, transférés à un intervenant psychosocial de 16 heures à minuit. Les données sont cumulées de façon globale. Le dossier est maintenant transféré au CIUSSS Centre-Ouest.

AXE : JEUNES EN DIFFICULTÉ, PERSONNES ATTEINTES DE PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE ET PERSONNES AUX PRISES AVEC UNE DÉPENDANCE

OBJECTIF DE RÉSULTATS

2.2.5 Assurer aux personnes qui le requièrent des services de santé mentale de première ligne par une équipe multidisciplinaire

2.2.6 Assurer l'accès aux services d'intégration dans la communauté pour les adultes ayant des troubles mentaux graves

2.2.7 Faciliter l'accès aux personnes à risque d'abus ou de dépendance à des services de première ligne offerts en toxicomanie et en jeu pathologique

INDICATEUR	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.08.09 Nombre d'usagers souffrant de troubles mentaux ayant reçu des services de santé mentale de 1re ligne en CSSS (mission CLSC)	22 695	29 471	24 175

1.08.06 Nombre de places en services de suivi intensif dans le milieu pour des adultes de 18 ans et plus mesuré par le nombre moyen d'adultes qui ont reçu ces services	495	750	586
1.08.05 Nombre de places en soutien d'intensité variable (SIV) dans la communauté pour des adultes de 18 ans et plus mesuré par le nombre moyen d'adultes qui ont reçu ces services	1 717 dont 477 en établissement et 1 240 dans les organismes communautaires	1 930	470 (excluant les organismes communautaires)
1.07.05 Nombre de jeunes et d'adultes ayant reçu des services de première ligne, en toxicomanie et en jeu pathologique, offerts par les CSSS	916	848	1 053

* Résultats en date du 23 mai 2014
** Résultats en date du 2 juin 2015

COMMENTAIRES

1.08.09 Nombre d'usagers souffrant de troubles mentaux ayant reçu des services de santé mentale de 1re ligne en CSSS (mission CLSC)
L'engagement 2014-2015 a été atteint à 82 %. Ce pourcentage ne tient cependant pas compte des +/- 1500 usagers santé mentale rencontrés en GMF et cliniques réseau par les équipes santé mentale 1re ligne qui ne sont pas comptabilisés via I-CLSC. En incluant ces 1 500 usagers supplémentaires, le nombre d'usagers ayant reçu des services de santé mentale de 1re ligne en CSSS a augmenté de 13% par rapport à l'année 2013-2014 (sur un objectif de 20%). Deux CSSS ont cependant connu du retard dans l'ajout des effectifs prévus en 2014-2015.

Enfin, au terme de 2014-2015, l'Agence a révisé le portrait des ressources disponibles pour deux CSSS : Ahuntsic et Montréal-Nord et Ouest-de-l'Île. Les ajustements apportés diminuent au total de 14 ETC pour l'offre de 1re ligne santé mentale adultes. Ces ajustements reposent notamment sur la reconnaissance d'ETC 1re ligne basculés en soutien d'intensité variable (SIV) au cours des années. Cet ajustement de 14 ETC réduit d'autant la capacité de desserte d'usagers.

1.08.05 Nombre de places en soutien d'intensité variable (SIV), dans la communauté pour des adultes de 18 ans et plus, mesuré par le nombre moyen d'adultes qui ont reçu ces services.
En fonction de l'entente en vigueur avec les organismes communautaires (estimation de 1 240 places - non dénombrées dans le tableau de bord des indicateurs de gestion), l'engagement 2014-2015 en SIV est atteint à 89 %.

À noter cependant que l'Agence a procédé en 2014-2015 à une transformation majeure de l'offre SIV, qui a mené au transfert d'activités SIV des instituts universitaire vers les CSSS et à l'ajout d'équipes SIV dans chaque CSSS. Ces équipes sont en cours d'implantation. L'année 2014-2015 constitue donc une année de transition.

1.08.06 Nombre de places en services de suivi intensif dans le milieu (SIM) pour des adultes de 18 ans et plus mesuré par le nombre moyen d'adultes qui ont reçu ces services.
L'engagement 2014-2015 a été atteint à 78 %. Le nombre de places en SIM a tout de même augmenté de 18 % par rapport à l'année 2013-2014 (places). À noter que la nouvelle équipe au CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord n'a pas été implantée dans les délais prévus initialement, ce qui a eu un impact direct sur le nombre total de places développées. Le nombre de places en suivi intensif devrait augmenter au cours de la prochaine année, où deux nouvelles équipes sont en implantation.

1.07.05 Nombre de jeunes et d'adultes ayant reçu des services de première ligne, en toxicomanie et en jeu pathologique, offerts par les CSSS.
On observe une augmentation de 15% du nombre de jeunes et d'adultes ayant reçu des services de première ligne, en toxicomanie et en jeu pathologique de 2013-2014 à 2014-2015, soit 137 usagers supplémentaires.

AXE : RÉSEAUX DE SERVICES INTÉGRÉS

OBJECTIF DE RÉSULTATS

2.3.1 Poursuivre la mise en place des réseaux de services intégrés pour les personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement (RSIPA) dans chaque territoire local, en favorisant leur implantation telle que définie dans les lignes directrices du MSSS

INDICATEUR	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.03.06 Degré moyen d'implantation des RSIPA dans les réseaux locaux de services	68,33 %	70 %	76,26%

* Résultats en date du 23 mai 2014
** Résultats en date du 2 juin 2015

COMMENTAIRES

Une augmentation de 12% de la valeur de l'indicateur est observée de 2013-2014 à 2014-2015. Cette augmentation est en grande partie attribuée à l'attention portée par les établissements à la composante PII/PSI.

AXE : SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE

OBJECTIFS DE RÉSULTATS

2.4.2 Assurer une offre globale de service de soutien à domicile de longue durée pour s'adapter à l'augmentation des besoins de l'ensemble des clientèles, y compris les familles et les proches aidants

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.03.05.01 Nombre total d'heures de service de soutien à domicile longue durée rendues à domicile par les différents modes de dispensation de services (CSSS - mission CLSC)	3 443 768	3 460 138	4 112 329

* Résultats en date du 23 mai 2014
** Résultats en date du 2 juin 2015

COMMENTAIRES

Au 31 mars 2015, l'engagement a été dépassé (% d'atteinte de 119%). Différentes mesures sont à l'origine de ce résultat :

- Une mobilisation importante des CSSS pour l'optimisation au SAD;
- Une table régionale des directeurs du soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) et des mécanismes de concertation régionaux très dynamiques;
- Un groupe de travail sur l'aide à domicile;
- Un suivi systématique des résultats, au comité de gestion du réseau montréalais (CGRM) ainsi qu'à la table régionale des directeurs SAPA, a permis de faire émerger une culture de gestion par résultats dans ce secteur;

- Une opération provinciale d'évaluation et d'élaboration de plan de services pour la clientèle qui a nécessité des investissements temporaires;
- Une intensification de l'offre de services pour prévenir l'hospitalisation ou assurer un retour à domicile et ainsi retarder le recours à l'hébergement.

AXE : SERVICES SOCIAUX ET DE RÉADAPTATION

OBJECTIFS DE RÉSULTATS

3.1.1 Assurer, aux personnes ayant une déficience, l'accès aux services dont elles ont besoin dans les délais établis :

- pour les personnes dont la demande est de niveau de priorité urgente : 3 jours
- pour les personnes dont la demande est de niveau de priorité élevée : 30 jours en CSSS et 90 jours en CR
- pour les personnes dont la demande est de niveau de priorité modérée : 1 an

3.1.2 Assurer aux personnes ayant une dépendance un accès aux services d'évaluation spécialisée dans un délai de 15 jours ouvrables ou moins

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.45.45.02 Taux des demandes de services traitées en CSSS, CRDP et CRDI selon les délais définis comme standards du Plan d'accès - TOUTES DÉFICIENCES - TOUS ÂGES - PRIORITÉ URGENTE	55,6 %	90 %	42,5 %
1.45.45.03 Taux des demandes de services traitées en CSSS, CRDP et CRDI selon les délais définis comme standards du Plan d'accès - TOUTES DÉFICIENCES - TOUS ÂGES - PRIORITÉ ÉLEVÉE	82,1 %	90 %	78,7 %
1.45.45.04 Taux des demandes de services traitées en CSSS, CRDP et CRDI selon les délais définis comme standards du Plan d'accès - TOUTES DÉFICIENCES - TOUS ÂGES - PRIORITÉ MODÉRÉE	90,9 %	90 %	90,2 %
1.07.04 Pourcentage des personnes qui sont évaluées en dépendance en centre de réadaptation dans un délai de 15 jours ouvrables ou moins	81,4 %	80 %	86,3 %

* Résultats en date du 23 mai 2014
** Résultats en date du 2 juin 2015

COMMENTAIRES

Plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience

Malgré les actions prises et les efforts des équipes locales, on enregistre une diminution des résultats en 2014-2015 pour les demandes de priorité urgente et élevée. Ces résultats sont attribuables aux facteurs suivants :

- Augmentation continue de la demande en DI-TSA (particulièrement au niveau de la clientèle en autisme);
- Augmentation importante des demandes de service en CRDP pour les troubles du langage et communication;
- Surestimation de la priorité lors du traitement de la demande et de l'assignation du dossier à un intervenant;
- Difficulté d'assurer l'uniformité inter-établissements dans la priorisation des demandes;
- Difficultés de recrutement pour certaines catégories de professionnels;

- Données des centres de réadaptation colligées dans le Système d'information pour les personnes ayant une déficience (SIPAD) sont cumulatives depuis novembre 2010 plutôt qu'annuelles de sorte que les erreurs des années antérieures sont incluses dans les résultats 2014-2015. Le CRDITED de Montréal a terminé en novembre 2014 l'épuration des dossiers permettant d'éliminer les doublons liés à la fusion des trois systèmes d'information;
- Des efforts sont à poursuivre en CSSS pour améliorer l'entrée des données au I-CLSC, notamment lors d'une demande de service par plus d'un demandeur d'une même famille et lors de changement de programme dans un même CSSS. Les établissements ayant désigné un responsable de la surveillance et de la qualité des données présentent de meilleurs résultats.

La Table régionale du programme-services DI-TED mise en place à l'automne 2013 a permis de remobiliser les acteurs du réseau sur l'amélioration de l'offre de services, notamment par la concertation des partenaires CSSS, CRDITED et organismes communautaires. Les travaux se sont poursuivis afin de réviser le cadre de référence de l'accès aux services ainsi que pour améliorer la qualité des données de gestion en matière d'accessibilité et continuité des services.

AXE : MÉDECINE ET CHIRURGIE

OBJECTIFS DE RÉSULTATS

3.1.3 Assurer aux personnes inscrites au mécanisme central un accès aux chirurgies dans un délai de 6 mois

3.1.4 Assurer aux personnes atteintes d'une maladie cardiovasculaire les services dans les délais établis

3.1.5 Assurer aux personnes atteintes de cancer les services à l'intérieur d'un délai de 28 jours

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.09.20.01 Pourcentage des demandes inscrites au mécanisme central traitées dans les délais pour une arthroplastie totale de la hanche	86,4 %	90 %	87,8 %
1.09.20.02 Pourcentage des demandes inscrites au mécanisme central traitées dans les délais pour une arthroplastie totale du genou	85,7 %	90 %	83,4 %
1.09.20.03 Pourcentage des demandes inscrites au mécanisme central traitées dans les délais pour une chirurgie de la cataracte	98,6 %	90 %	98 %
1.09.20.04 Pourcentage des demandes inscrites au mécanisme central traitées dans les délais pour une chirurgie d'un jour	90,4 %	90 %	90 %
1.09.20.05 Pourcentage des demandes inscrites au mécanisme central traitées dans les délais pour une chirurgie avec hospitalisation	94 %	90 %	94,1 %
1.09.20.06 Pourcentage des demandes inscrites au mécanisme central traitées dans les délais pour une chirurgie bariatrique	s.o.	90 %	57,8 %

1.09.08A Pourcentage des demandes de services réalisées à l'intérieur des délais établis en hémodynamie - Catégorie A	91,95 %	100 %	91,8 %
1.09.08B Pourcentage des demandes de services réalisées à l'intérieur des délais établis en hémodynamie - Catégorie B	88,91 %	90 %	88,5 %
1.09.09A Pourcentage des demandes de services réalisées à l'intérieur des délais établis en chirurgie cardiaque - Catégorie A	86,46 %	100 %	87,21 %
1.09.09B Pourcentage des demandes de services réalisées à l'intérieur des délais établis en chirurgie cardiaque - Catégorie B	73,87 %	90 %	68,19 %
1.09.10A Pourcentage des demandes de services réalisées à l'intérieur des délais établis en électrophysiologie - Catégorie A	78,03 %	100 %	77,52 %
1.09.10B Pourcentage des demandes de services réalisées à l'intérieur des délais établis en électrophysiologie - Catégorie B	44,75 %	75 %	54,23 %
1.09.07 Proportion de patients traités à l'intérieur d'un délai de 28 jours en radio-oncologie	97,5 %	90 %	98,5 %
1.09.33.01 Pourcentage des patients traités par chirurgie oncologique dans un délai inférieur ou égal à 28 jours (de calendrier)	51,3 %	90 %	50,8 %

* Résultats en date du 23 mai 2014
** Résultats en date du 2 juin 2015

COMMENTAIRES

Chirurgie

Pour plusieurs établissements, le taux de réalisation des chirurgies dans un délai de six mois peut apparaître moins important que la réalisation des chirurgies en attente hors délai, puisque ceux-ci ont des cibles pour les réduire, sinon les réaliser.

Pour les arthroplasties de la hanche et du genou, un nombre important de cas complexes sont référés aux deux centres d'expertise de la région; ceci explique leur taux de réalisation très bas. Quelques établissements, dont les deux centres d'expertise, doivent cependant s'améliorer.

En chirurgie oncologique, nous constatons que trois des principaux établissements offrant des services en oncologie ont diminué leur nombre d'interventions. De plus, aucun établissement n'atteint la cible du nombre de chirurgies réalisées dans un délai de 28 jours. Tous devront augmenter leurs efforts afin d'améliorer la situation.

Pour la chirurgie bariatrique, les deux établissements de la région ont augmenté, dans la dernière année, le nombre de chirurgies réalisées et diminué le nombre de cas en attente hors délai. De plus, l'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal a mis en place un mécanisme de deuxième offre pour les patients en attente depuis plus de deux ans afin de leur offrir l'opportunité d'être opérés au CUSM.

Cardiologie tertiaire

La diminution de la proportion des demandes traitées dans les délais en hémodynamie est associée à une augmentation de 2 % des interventions réalisées.

Le taux de respect des délais en chirurgie cardiaque de catégorie A (urgente) s'est maintenu malgré une augmentation de 15 % de ce type de chirurgie : une nette amélioration de la situation. La situation pour les chirurgies moins urgentes devra toutefois s'améliorer.

L'augmentation des interventions de catégorie A en électrophysiologie est due à une diminution de près de 27 % des interventions réalisées. Plusieurs travaux sont en cours, principalement au sein du Comité régional cardiovasculaire, afin de mieux accompagner les établissements vers une meilleure gestion des délais.

Radio-oncologie
Le volume d'activités en radio-oncologie diminue en raison de l'ouverture de centres en Montérégie et Laval. Ces ouvertures entraînent un déplacement de clientèle et un transfert de ressources. Dans l'ensemble, la région maintient sa performance en radio-oncologie.

AXE : URGENCES

OBJECTIF DE RÉSULTATS

3.1.6 Assurer une durée de séjour acceptable à l'urgence* pour les personnes sur civière

*Plusieurs mesures du Plan stratégique contribuent à l'atteinte de cet objectif

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.09.31 Pourcentage de séjours de 24 heures et plus sur civière	27,95 %	20 %	26,04 %
1.09.03 Pourcentage de séjours de 48 heures et plus sur civière	8,9 %	0	7,6 %
1.09.01 Séjour moyen sur civière (durée)	19,49	12	18,15

* Résultats en date du 23 mai 2014
** Résultats en date du 2 juin 2015

COMMENTAIRES

Les résultats sont inférieurs aux engagements mais on observe une amélioration de la situation malgré une augmentation de l'achalandage.

La performance à l'urgence dépend de plusieurs facteurs, dont, entre autres :

- La capacité des équipes médicales en cabinet à prendre en charge les situations pour lesquelles on peut éviter une visite à l'urgence et, éventuellement, une hospitalisation (ex. : les phases aigües de certaines maladies chroniques, les ajustements de médication des personnes hébergées en CHSLD, etc.);
- L'optimisation des processus à l'urgence;
- La coordination du travail entre les CSSS et les CHSGS pour planifier de manière précoce le retour à domicile des personnes hospitalisées et ainsi réduire le nombre de jours d'hospitalisation et la durée de séjour sur civière des personnes nécessitant une hospitalisation.

L'Agence suit de près la situation dans les hôpitaux de la région et de nombreux travaux sont en cours pour améliorer cette situation avec des résultats positifs dans certains établissements.

AXE : CONTRÔLE DES INFECTIONS NOSOCOMIALES

OBJECTIF DE RÉSULTATS

4.1.3 Maintenir les taux d'infections nosocomiales faisant l'objet d'une surveillance provinciale inférieurs ou égaux aux seuils établis

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
1.01.19.1 Pourcentage de centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés ayant des taux d'infections nosocomiales inférieurs ou égaux aux seuils établis - diarrhées associées au Clostridium difficile	57 % (12/21)	90 %	67 % (14/21)
1.01.19.2 Pourcentage de centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés ayant des taux d'infections nosocomiales inférieurs ou égaux aux seuils établis - bactériémies à Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline	100 % (21/21)	90 %	95 % (20/21)
1.01.19.3 Pourcentage de centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés ayant des taux d'infections nosocomiales inférieurs ou égaux aux seuils établis - bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs	95 % (19/20)	90 %	100 % (20/20)

COMMENTAIRES

En 2014-2015, la cible est atteinte pour les bactériémies sur cathéters centraux aux soins intensifs (BACC) et pour les bactériémies à *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (SARM) mais est encore loin de l'être pour les diarrhées associées au *Clostridium difficile* (DACD). Comparée à l'année 2013-2014, la situation s'est légèrement détériorée pour le SARM et s'est améliorée pour les BACC et pour les DACD. La Direction de la santé publique et les directions partenaires continuent d'assurer un suivi de la situation par le biais de visites, d'activités de soutien au plan d'action des établissements et de suivi de l'implantation des mesures d'hygiène et de salubrité.

DACD : En 2014-2015, 7 installations sur 21 ont obtenu un taux d'incidence significativement plus élevé que leur taux cible. Par rapport à 2013-2014, 3 installations qui n'atteignaient pas la cible ont corrigé leur situation, 1 nouvelle installation a obtenu pour la 1re fois un taux supérieur à la cible et la situation est restée inchangée dans 6 installations. L'objectif n'est pas encore atteint pour cet indicateur et ne l'était pas non plus en 2013-2014. La situation a été très changeante au cours des dernières années. Plusieurs facteurs ont pu contribuer à une incidence élevée des DACD dans certaines installations de la région, entre autres :

- Montréal demeure la région ayant la plus forte prédominance du pulsovar A (NAP1/027)-pulsovar associé à une incidence élevée des DACD- comparativement aux autres régions de la province (Montréal comptait à elle seule 66 % des pulsovars A et A2-5 isolés dans la province en 2012-2013)
- La vétusté de certaines installations rend difficile l'application des mesures de prévention et contrôle des infections, notamment les mesures touchant l'hygiène et la salubrité
- Plusieurs établissements ont recours à un test de diagnostic plus sensible permettant l'identification d'un grand nombre de cas
- La vulnérabilité de la clientèle, la taille et la vocation universitaire de certains centres sont des facteurs reconnus pour avoir une influence sur le taux d'incidence

SARM : Une seule installation n'atteignait pas la cible en 2014-2015 et cela traduit une légère détérioration par rapport à l'année précédente. Toutefois, le taux enregistré par l'installation reste relativement faible. L'objectif est tout de même atteint pour cet indicateur et l'était aussi en 2013-2014.

BACC : Toutes les 20 installations concernées par cet indicateur ont obtenu des taux inférieurs à leurs cibles. Une installation a corrigé la situation par rapport à l'année précédente. L'objectif est donc atteint pour cet indicateur et l'était aussi en 2013-2014.

En ce qui concerne les bactériémies à SARM et les BACC, l'implantation des pratiques exemplaires dans les hôpitaux a pu maintenir les taux d'incidence égaux ou inférieurs aux seuils établis

AXE : DISPONIBILITÉ ET UTILISATION OPTIMALE DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU RÉSEAU

OBJECTIFS DE RÉSULTATS

5.1.3 Produire et mettre à jour annuellement le plan de main-d'œuvre aux paliers local, régional et national de façon à identifier et à mettre en œuvre les stratégies pour assurer l'équilibre entre les effectifs requis et disponibles

5.1.4 Assurer une utilisation optimale des compétences du personnel par la mobilisation des établissements à réaliser une démarche concertée de révision des processus de soins et de services et de réorganisation du travail

5.1.5 Réduire le temps travaillé en heures supplémentaires dans l'ensemble des secteurs d'activité

5.1.6 Réduire le recours à la main-d'œuvre indépendante dans les secteurs d'activité clinique

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
3.08 Pourcentage d'établissements et d'agences ayant mis à jour leur plan de main-d'œuvre	91,66 %	100 %	94 %
3.09 Pourcentage d'établissements ayant réalisé une démarche concertée de révision des processus de soins et de services et de réorganisation du travail	100 %	100 %	100 %
3.05.01 Pourcentage des heures supplémentaires travaillées par les infirmières	5,39 %	5,46 %	4,83 %
3.05.02 Pourcentage des heures supplémentaires travaillées par l'ensemble du personnel du réseau	3,08 %	3,33 %	2,97 %
3.06.01 Pourcentage de recours à la main-d'œuvre indépendante par les infirmières	4,21 %	4,18 %	3,34 %
3.06.02 Pourcentage de recours à la main-d'œuvre indépendante par les infirmières auxiliaires	1,71 %	2,42 %	1,68 %
3.06.03 Pourcentage de recours à la main-d'œuvre indépendante par les préposés aux bénéficiaires	1,24 %	2,11 %	0,97 %
3.06.04 Pourcentage de recours à la main-d'œuvre indépendante par les inhalothérapeutes	0,09 %	0,56 %	0,11 %

* Résultats en date du 23 mai 2014
** Résultats en date du 2 juin 2015

COMMENTAIRES

Mise à jour des plans de main d'œuvre
Une hausse de 2,55 % du nombre d'établissements ayant mis à jour leur plain de main-d'œuvre est observable entre 2013-2014 et 2014-2015.

Démarche d'optimisation
Presque tous les établissements de la région de Montréal révisent certains processus de soins ou d'organisation du travail afin d'en améliorer la performance. Ces projets d'envergure variable se réalisent dans différents secteurs. Seuls deux établissements, le CH gériatrique Maimonides et le CHSLD Juif, ne réalisent pas de projet. De plus, le CH Mont-Sinai et le centre de soins prolongés Grace Dart n'ont pas retourné leur collecte de données.

Main-d'œuvre indépendante et temps supplémentaire
Tous les indicateurs se sont améliorés en 2014-2015 par rapport à 2013-2014. Cela traduit les efforts continus des établissements et le soutien de l'Agence dans des projets régionaux. Les différents projets visant la diminution du recours à la main-d'œuvre indépendante (MOI) et au temps supplémentaire semblent, pour une troisième année, avoir porté fruit.

AXE : RÉTENTION ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

OBJECTIFS DE RÉSULTATS

5.2.1 Mettre en œuvre des mesures pour améliorer le climat de travail et favoriser la santé et le bien-être du personnel du réseau et du Ministère en s'appuyant sur les programmes de type Entreprise en santé

5.2.2 Favoriser l'adaptation de la relève professionnelle à la profession et au milieu de travail

INDICATEURS	RÉSULTATS 2013-2014	ENGAGEMENTS 2014-2015	RÉSULTATS 2014-2015
3.14 Pourcentage d'établissements ayant obtenu un agrément incluant le volet de mobilisation des ressources humaines	92,9 %	100 %	n/d
3.13 Pourcentage d'établissements accrédités par un programme reconnu visant l'amélioration du climat de travail	9,5 %	50 %	12 %
3.01 Ratio entre le nombre d'heures en assurance salaire et le nombre d'heures travaillées	5,51 %	5,5 %	5,42 %
3.10 Pourcentage d'établissements ciblés ayant mis en œuvre leur Programme de soutien clinique - Volet préceptorat	77 %	100 %	77 %

* Résultats en date du 23 mai 2014
** Résultats en date du 2 juin 2015

COMMENTAIRES

3.01 Ratio entre le nombre d'heures en assurance salaire et le nombre d'heures travaillées
Cet indicateur s'est amélioré en 2014-2015 par rapport à 2013-2014. Cela traduit les efforts continus des établissements de la région qui sont fortement sensibilisés à ce besoin de réduction des heures en assurance salaire. De plus, la répartition de l'effort d'optimisation, basée en partie sur les résultats annuels des établissements à cet indicateur, les incite à mettre en place des mesures réduisant ce ratio.

3.10 Programme de soutien clinique - Volet préceptorat

Cette année encore, les démarches pour augmenter le nombre d'établissements n'ont pas porté fruit en raison d'un effectif infirmier relativement petit ou de l'instabilité des équipes et le changement de structure.

3.13 Pourcentage d'établissements accrédités par un programme reconnu visant l'amélioration du climat de travail

Sur un total de 42 établissements publics, 2 sont accrédités par le programme Planetree et 3 autres par le programme Entreprise en santé.

Treize autres établissements sont engagés dans la stratégie Entreprise en santé pour l'obtention de leur certification.

Par ailleurs, compte tenu de l'absence de certification pour la stratégie Établissements Promoteurs de Santé (ÉPS), on ne peut tenir compte, dans le calcul des résultats, des établissements engagés dans cette stratégie. Fait à noter, des établissements privés et privés conventionnés ont également entrepris des processus d'accréditation.

CHAPITRE 4 : LES IMMOBILISATIONS ET LES TECHNOLOGIES MÉDICALES

4.1 Les immobilisations

Tableau 3 : Sommaire des subventions accordées par le MSSS – financement des principaux programmes de projets d'immobilisations, 2014-2015

PROGRAMME DE PROJETS D'IMMOBILISATIONS	MONTANT
Maintien des actifs immobiliers	83 377 874 $
Résorption du déficit de maintien des actifs immobiliers	38 360 072 $
Rénovations fonctionnelles mineures hors CHSLD	29 433 294 $
Rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD	8 647 000 $
TOTAL	**159 818 240 $**

4.1.1 Maintien des actifs immobiliers

L'enveloppe budgétaire dédiée au maintien des actifs immobiliers vise le maintien en bon état des immeubles publics du réseau de la santé et des services sociaux. Les interventions permettent d'assurer la continuité des soins et des services dans un environnement sécuritaire, adapté et en conformité avec les normes en vigueur. La priorisation, la réalisation et le suivi des projets de maintien des actifs immobiliers relèvent de la responsabilité des établissements. La distribution des enveloppes budgétaires, l'approbation des plans ainsi que le traitement (approbation et remboursement) des réclamations relèvent de la responsabilité de l'Agence. La mise à jour périodique des informations pertinentes au Plan de conservation et de fonctionnalité immobilière (PCFI), faisant partie du système ministériel de planification et de suivi des projets (Actifs + Réseau), est donc en conséquence effectuée conjointement par l'Agence et les établissements.

En 2014-2015, l'Agence a reçu du MSSS une enveloppe de 83,4 M$ destinée aux établissements publics, ou aux établissements appartenant à la Société québécoise des infrastructures (SQI). La partie principale de cette enveloppe (90 %) est répartie selon la valeur de remplacement des immeubles (financement récurrent), et la partie résiduelle de ce montant (10 %) est distribuée aux établissements sous forme de subventions spécifiques[1] complémentaires (financement de l'Agence).

[1] Les demandes déposées par les établissements en vue de l'obtention d'une subvention spécifique font l'objet d'une analyse où plusieurs critères sont considérés et notés, tels que des facteurs pouvant affecter la sécurité et la santé des personnes, les retombées environnementales sur les bâtiments ou l'impact sur la continuité des services en fonction de la non-réalisation d'un projet.

Tableau 4 : Maintien des actifs immobiliers – répartition des budgets, 2014-2015

Mission des établissements	Financement récurrent	Financement Agence	Total
Centres de santé et de services sociaux	16 522 776 $	2 375 000 $	18 897 776 $
Centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés	42 258 609 $	2 100 000 $	44 358 609 $
Centres hospitaliers de soins psychiatriques	6 788 771 $	1 053 000 $	7 841 771 $
Établissements non intégrés à un CSSS (ex. : CHSLD)	3 254 725 $	990 790 $	4 245 515 $
Centres de réadaptation	2 883 443 $	928 480 $	3 811 923 $
Centres jeunesse	3 141 033 $	600 000 $	3 741 033 $
Buanderie centrale de Montréal	190 730 $	-	190 730 $
Réserve	-	290 517 $	290 517 $
Total	**75 040 087 $**	**8 337 787 $**	**83 377 874 $**

4.1.2 Résorption du déficit de maintien des actifs (RDMA)

Afin de combler un retard accumulé sur plusieurs années, en financement pour le maintien des actifs immobiliers, le MSSS a autorisé pour l'exercice 2014-2015 un montant additionnel de 38,4 M$ pour la région de Montréal. Cette subvention vise à assurer que les travaux requis dans certaines catégories de dépenses telles que la mise à niveau de systèmes électromécaniques majeurs, les rénovations importantes au niveau de l'enveloppe architecturale des bâtiments, etc., possèdent un financement suffisant.

Ce montant s'ajoute à la subvention déjà octroyée en maintien des actifs immobiliers et les projets inscrits au PCFI peuvent ainsi bénéficier d'un financement rehaussé. Tout comme l'enveloppe de maintien des actifs immobiliers, la subvention RDMA est composée d'une partie récurrente (70 %), distribuée au prorata de la valeur de remplacement des immeubles, et d'une partie résiduelle (30 %) distribuée aux établissements sous forme de subventions spécifiques complémentaires (financement de l'Agence).

4.1.3 Rénovations fonctionnelles mineures hors CHSLD

L'Agence a reçu du MSSS une enveloppe récurrente de 29,4 M$ visant des projets de rénovations fonctionnelles mineures dans les établissements publics à vocation autre que CHSLD pour lesquels les établissements ont déposé des demandes à l'Agence. La moitié de cette enveloppe budgétaire est distribuée aux établissements publics sous forme de budget récurrent en fonction de la valeur de remplacement des immeubles. L'autre moitié de ce budget constitue une enveloppe permettant à l'Agence de prioriser des projets selon plusieurs critères : la priorité régionale (engagement ministériel), la sécurité de la personne, la vulnérabilité de la clientèle, l'accessibilité aux personnes handicapées, la prévention des infections nosocomiales, l'aménagement relié à l'installation d'équipement de haute technologie et l'impact sur la continuité des services au regard d'une non-réalisation du projet.

4.1.4 Rénovations fonctionnelles mineures en CHSLD

Le MSSS a également octroyé une enveloppe régionale de 8,6 M$ pour des projets de rénovations fonctionnelles mineures dans les établissements à vocation CHSLD. La totalité de cette enveloppe est distribuée par l'Agence de façon à financer des projets ayant principalement pour objet : la sécurité et l'amélioration de la qualité de vie des résidents de même que l'atténuation des obstacles liés à l'admission d'une clientèle en lourde perte d'autonomie. En guise d'exemples : remplacements de système d'appel de garde, aménagements de salons, installations de lève-patients sur rail et de bains thérapeutiques, etc.

4.1.5 Honoraires et frais d'études pour des projets d'agrandissement

En 2014-2015, le MSSS a consenti un financement de 8 277 000 $ pour l'élaboration du dossier d'affaire du projet de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal visant l'aménagement d'un centre intégré de traumatologie, d'une unité mère-enfant et d'une unité d'endoscopie (projet global d'une valeur de 155 457 000 $).

De même, un financement de 4 185 000 $ a été consenti par le MSSS pour l'élaboration du dossier d'affaires et la réalisation du programme fonctionnel et technique visant la construction d'un nouveau pavillon pour aménager les services de dialyse.

4.1.6 Projets majeurs

Une subvention de 3 381 000 $ a été consentie par le MSSS pour financer la première phase des travaux de rénovation de l'urgence de l'Hôpital Notre-Dame du CHUM.

4.1.7 Rapatriement de lits dans l'ouest de Montréal

Dans le cadre du délestage d'un certain nombre de lits en lien avec le projet de modernisation du CUSM, un développement de 35 lits a été autorisé par le MSSS au CSSS du Sud-Ouest-Verdun (Hôpital de Verdun) et un financement de 1 254 000 $ a été consenti à cet effet pour la réalisation des travaux d'aménagement. De même, un financement de 500 000 $ a été consenti pour les travaux d'aménagement de 30 lits supplémentaires au CSSS de l'Ouest-de-l'Île (Hôpital général du Lakeshore).

4.1.8 Projets d'immobilisations, 2014-2015

Au cours de l'exercice 2014-2015, 785 projets d'immobilisations inscrits au module PCFI du système Actifs+ Réseau, ont bénéficié d'un financement provenant des enveloppes récurrentes (attribuées aux projets par l'établissement) ou spécifiques (attribuées aux projets par l'Agence ou le MSSS). Le tableau suivant présente les 106 projets en maintien d'actifs ou en rénovation fonctionnelle mineure ayant reçu chacun un financement de plus de 500 000 $ en 2014-2015 pour un total de 101,7 M$.

Tableau 5 : Projets d'immobilisations ayant bénéficié d'un financement de plus de 500 000 $ en 2014-2015

Établissement / Installation	Projet	Coût du projet	Financement en 2014-2015
Centre de réadaptation en dépendance de Montréal / Centre Dollard-Cormier	Réfection de l'enveloppe architecturale du site Prince-Arthur/Saint-Urbain PH2	4 118 477 $	1 792 000 $
CHUM / Hôpital Notre-Dame	Tomodensitomètre - Salle 2	600 000 $	600 000 $
CHUM / Hôpital Notre-Dame	Rejointement de pierres et briques 2010	4 475 000 $	2 075 000 $
CHUM / Hôpital Notre-Dame	Réfection structure - stationnement intérieur	500 000 $	500 000 $
CHUM / Hôpital Notre-Dame	Mesures complémentaires en économies d'énergie	3 466 000 $	666 000 $
CHUM / Hôpital Notre-Dame	Rehaussement du réseau d'eau chaude domestique	1 500 000 $	1 200 000 $
CHUM / Hôpital Notre-Dame	Réfection du tablier de l'urgence	2 250 000 $	850 000 $
CHUM / Hôpital Notre-Dame	Rehaussement capacité d'eau glacée	5 130 000 $	2 650 000 $

CHUM / Hôpital Notre-Dame	Travaux préparatoires agrandissement de l'urgence	1 700 000 $	500 000 $
CHUM / Hôpital Notre-Dame	Cascade des locaux	800 000 $	600 000 $
CUSM / Hôpital général de Montréal	Unité de courts séjours pour la psychiatrie	4 193 593 $	1 200 000 $
CUSM / Hôpital général de Montréal	Réfection du système de ventilation au C8-C9	3 000 000 $	2 650 000 $
CUSM / Hôpital général de Montréal	Travaux pour installer un IRM à Lachine	2 621 940 $	542 597 $
CUSM / Hôpital général de Montréal	Provisions pour HGM/Entrée électrique "	1 000 000 $	1 000 000 $
CUSM / Hôpital général de Montréal	Consolidation des différents bureaux de traumatologie	500 000 $	500 000 $
CUSM / Hôpital général de Montréal	Remplacement de systèmes de ventilation vétustes (2014)	3 000 000 $	3 000 000 $
CUSM / Hôpital général de Montréal	Remplacement des refroidisseurs 800 T	3 100 000 $	1 800 000 $
CUSM / Hôpital général de Montréal	Consolidation de l'unité de gériatrie	525 000 $	525 000 $
CUSM / Hôpital général de Montréal	Génératrices d'urgence	1 500 000 $	700 000 $
Centre hospitalier de St. Mary	Réfection des bassins de toiture du pavillon H phase 2	575 000 $	575 000 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Réf. du système de ventilation - Stérilisation centrale	5 878 213 $	1 300 000 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Réfection des ascenseurs d'origine - lot I	1 150 000 $	650 000 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Réfection cuisine centrale	4 900 000 $	1 000 000 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Réfection cuisine centrale - RDE	4 900 000 $	2 500 000 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Réaménagement de l'URDM, phase 1	1 500 000 $	1 500 000 $
CHSLD juif de Montréal / CHSLD Hope	Réaménagement de la cuisine	766 221 $	602 221 $
CHSLD juif de Montréal / CHSLD Hope	Réaménagement de salles de bains et douches	2 852 617 $	1 149 704 $
CHSLD juif de Montréal / CHSLD Hope	Mise aux normes ventilation CHSLD Juif de Montréal	1 387 950 $	512 950 $
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord / Hôpital Fleury	Réfection de l'enveloppe - Phase 1	2 700 000 $	1 553 000 $
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord / Hôpital Fleury	Réaménagement du 5e étage - Chirurgie d'un jour	725 000 $	725 000 $
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord / Hôpital Fleury	Aménagement - Unité de psychiatrie et module de soutien à l'urgence	666 933 $	666 933 $
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent / CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci	Réfection des réfrigérateurs et congélateurs	600 000 $	600 000 $

CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent / CHSLD Notre-Dame-de-la-Merci	Agrandissement unité soins palliatifs	650 000 $	650 000 $
CSSS de Dorval-Lachine-Lsalle / Hôpital de LaSalle	Réaménagement des 2e et 3e étages de l'unité d'hébergement de l'hôpital	1 465 595 $	1 465 595 $
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle / CHSLD de Dorval	Réaménagement des unités de vie du 1er étage - phase 2	1 992 734 $	1 992 734 $
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle / CHSLD Nazaire-Piché	Mise aux normes de 2 ascenseurs	670 000 $	670 000 $
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle / Ex-Hôpital général Lachine	Relocalisation de l'hôpital de jour gériatrique	1 450 000 $	1 450 000 $
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle / Ex-Hôpital général Lachine	Relocalisation de l'hôpital de jour gériatrique - Résorption de déficit de MA	501 000 $	501 000 $
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle / Hôpital de LaSalle	Réaménagement de la stérilisation et d'armoires au bloc opératoire	3 706 728 $	887 720 $
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel / CHSLD des Quatre-Temps	Décontamination des moisissures	2 166 601 $	1 000 000 $
CSSS du Cœur-de-l'Île / CHSLD Paul-Gouin	Amélioration des espaces de vie des résidents	2 000 000 $	2 000 000 $
CSSS du Cœur-de-l'Île / CHSLD Auclair	Ascenseurs Auclair Phase 2	618 313 $	618 313 $
CSSS du Cœur-de-l'Île / Hôpital Jean-Talon	Clinique externe Phase 2 (5,400 pi.ca)	860 000 $	500 000 $
CSSS de l'Ouest-de-l'Île / Hôpital général du Lakeshore	Aménagement fonctionnel de l'aile des soins psychiatriques	4 353 595 $	2 418 216 $
CSSS du Sud-Ouest-Verdun / Hôpital de Verdun	Endoscopie - phase 1 - Aménagement de 5 salles de gastroscopie au 4e étage	3 500 000 $	500 000 $
CSSS du Sud-Ouest-Verdun / Hôpital de Verdun	Décontamination moisissures, réfection de l'enveloppe extérieur - Secteur 400	1 119 993 $	600 000 $
CSSS du Sud-Ouest-Verdun / Hôpital de Verdun	Aménagement de l'Échographie	625 000 $	625 000 $
CSSS du Sud-Ouest-Verdun / Hôpital de Verdun	Endoscopie - phase 1 - Aménagement de 5 salles de gastroscopie au 4e étage	3 500 000 $	1 470 100 $
CSSS Jeanne-Mance / CH Paul-Émile-Léger	Réfection drainage dépôt SS et entrée rue de Bullion	965 500 $	965 500 $
CSSS Jeanne-Mance / CHSLD Armand-Lavergne	Mise à niveau ventilation et finis Salle à manger	801 000 $	801 000 $
CSSS Jeanne-Mance / CHSLD du Manoir de l'Âge-d'or	Mise à niveau Laverie \ Service alimentaire	500 000 $	500 000 $
CSSS Jeanne-Mance / Siège social	Réfection maçonnerie mur nord	540 000 $	530 000 $
CSSS Jeanne-Mance / CHSLD Émilie-Gamelin	Toitures 6e et 7e et travaux connexes (5AC)	800 000 $	800 000 $
CSSS Jeanne-Mance/ CHSLD Ernest-Routhier	Réfection de la toiture basse et des toitures au-dessus des cages d'escaliers	1 035 000 $	735 000 $
CSSS Lucille-Teasdale / CHSLD de la Maison-Neuve	Réaménagement fonctionnel pour une clientèle avec un profil gériatrique et de santé mentale	1 830 092 $	1 296 092 $
CSSS Lucille-Teasdale/ CHSLD de la Maison-Neuve	Remplacement d'une génératrice	1 400 000 $	1 400 000 $

CSSS Lucille-Teasdale / CHSLD J.-Henri-Charbonneau	Réaménagement URFI	1140 000 $	1140 000 $
CSSS Lucille-Teasdale / CHSLD Éloria-Lepage	Réfection de la toiture Bassin L, M	1616 700 $	626 700 $
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Mise à niveau des systèmes de détection incendie - lot 2	1600 000 $	500 000 $
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal / Pavillon Albert-Prévost	Gicleurs PAP lot 2	950 000 $	600 000 $
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Pharmacie - Zone de déballage et d'entreposage des produits dangereux, 3eH	1 000 000 $	835 000 $
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Modernisation des ascenseurs PAP-01 et monte-charge M-2	720 000 $	720 000 $
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Regroupement des analyses de biochimie et d'immunologie automatisées	3 850 000 $	950 000 $
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Regroupement des analyses de biochimie et d'immunologie automatisées	3 850 000 $	1 250 000 $
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Remplacement de deux réservoirs de mazout à la centrale thermique	500 000 $	500 000 $
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	Remplacement du système de ventilation C7V-062-bloc opératoire (locaux de support)	500 000 $	500 000 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont / Pavillons Maisonneuve et Marcel-Lamoureux	Installation d'un appareil de fluoroscopie - salle 11	1 000 000 $	800 000 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont / Pavillon Rosemont	Bloc opératoire - Rosemont	1 033 945 $	564 887 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont / Pavillons Maisonneuve et Marcel-Lamoureux	Réfection de l'enveloppe des bâtiments	900 000 $	620 481 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont / Pavillons Maisonneuve et Marcel-Lamoureux	Programme remplacement distribution électrique no 8	4 068 801 $	2 000 000 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont / Pavillons Maisonneuve et Marcel-Lamoureux	Programme de remplacement de systèmes de traitement de l'air no 8	2 000 057 $	1 300 056 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont / Pavillons Maisonneuve et Marcel-Lamoureux	Mise à niveau laverie – Maisonneuve	2 000 000 $	1 000 000 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont / Pavillons Maisonneuve et Marcel-Lamoureux	Mise à niveau - Unités des soins	1 500 000 $	1 500 000 $
Hôpital Rivière-des-Prairies	Travaux de désamiantage	700 000 $	700 000 $
Hôpital Rivière-des-Prairies	Réaménagement de trois unités de soins et du service d'urgence	1 350 000 $	758 797 $
Hôpital Rivière-des-Prairies	Remplacement des systèmes d'entrée et de circulation d'eau	550 000 $	550 000 $
Hôpital Santa-Cabrini	Remplacement du panneau d'alarme-incendie	1 373 000 $	900 000 $
Hôpital Santa-Cabrini	Mise aux normes - ventilation-climatisation-secteur informatique	596 000 $	500 000 $
Hôpital Santa-Cabrini	Ventilation-climatisation bloc opératoire	1 250 000 $	750 000 $
Institut Canadien-Polonais du Bien-Être Inc.	Modernisation de la chaufferie	560 000 $	560 000 $
Institut de Cardiologie de Montréal	Remplacement du système 403-7 (55 000CFM)	2 411 139 $	980 338 $

Institut de cardiologie de Montréal	Réfection de la sous-station électrique	4 941 130 $	851 164 $
Institut de cardiologie de Montréal	Mise aux normes électriques	3 443 940 $	875 000 $
Institut Philippe-Pinel de Montréal	Réfection des ascenseurs phase II	600 000 $	600 000 $
Institut Philippe-Pinel de Montréal	Réfection complète de l'unité H2	1 019 431 $	800 000 $
Institut universitaire de gériatrie de Montréal / Pavillon Côte-des-Neiges	Conversion de chambres multiples en chambres doubles	861 100 $	601 100 $
Institut universitaire de gériatrie de Montréal / Pavillon Côte-des-Neiges	Modernisation ascenseurs 10 et 11 PARL	560 000 $	560 000 $
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	Rehaussement partiel de la capacité du réseau d'urgence	5 500 000 $	600 000 $
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	Vétusté pavillons Bédard et Riel (moisissures)	2 512 511 $	1 500 000 $
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	Maçonnerie 2015 Garage et Atelier (incluant réfection d'un drain)	950 000 $	950 000 $
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	Aménagement des cliniques Anjou et Bédard 214 au Pavillon Lahaise	2 000 000 $	500 000 $
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	Réfection des colonnes de chutes au Lahaise (rapatriements cliniques Anjou et Bédard)	1 175 000 $	575 000 $
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	Conformité incendie- installation de gicleurs (provisions)	4 500 000 $	935 000 $
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	Aménagement d'une unité de psychiatrie légale	3 500 000 $	1 750 000 $
Institut universitaire en santé mentale Douglas	Reconstruction partielle du pavillon Stearns pour adolescents	2 779 000 $	824 000 $
Institut universitaire en santé mentale Douglas	Mise aux normes et réaménagement de l'unité et de l'hôpital de jour du programme des troubles de l'alimentation	840 000 $	720 000 $
Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw / Campus Dorval	Remise en état de l'enveloppe phase 2	1 168 426 $	1 168 426 $
Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw / Succursale Centre-Ville	Désamiantage et reconstruction du rc	1 654 881 $	524 493 $
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	Clinique de gériatrie	1 286 010 $	936 010 $
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	Remplacement d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique	788 975 $	550 000 $
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	Réhabilitation de l'enveloppe du pavillon N	1 401 000 $	532 125 $
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	RDE - Mise à niveau des installations incendie (détection et alarmes)	1 100 000 $	500 000 $
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	RDE - Remplacement des installations électromécaniques du pavillon N	750 000 $	500 000 $
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	Réaménagement de l'hémodialyse	2 000 000 $	1 000 000 $
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	Remplacement cheminées et génératrices G1 et G2	600 000 $	600 000 $
L'Hôpital général Juif Sir Mortimer B. Davis	Remplacement de l'ascenseur pavillon N	608 000 $	608 000 $

4.2 Les locations d'espaces

En 2014-2015 l'Agence a versé un montant total de 49,6 M$ en dépenses locatives aux établissements via leur budget de fonctionnement. Ce montant se compose des versements mensuels de loyers prévus aux baux (44,9 M$) majorés des ajustements annuels correspondants aux coûts réels des taxes foncières et à l'indexation des frais d'exploitation (4,7 M$). Pour l'exercice 2014-2015, 150 baux étaient en vigueur. À la fin de l'exercice financier, compte tenu de l'abolition de l'Agence, ces sommes financées par le passé via l'enveloppe régionale de l'Agence ont été transférées dans la base annuelle récurrentes des budgets de fonctionnement des établissements.

4.3 Les technologies médicales

Tableau 6 : Sommaire des subventions accordées par le MSSS – financement des principaux programmes de projets d'équipements, 2014-2015

PROGRAMME DE PROJETS	MONTANT
Maintien des actifs - Équipements médicaux	71 467 197 $
Maintien des actifs - Équipements non médicaux (général et mobilier)	14 920 596 $
Subventions spéciales du MSSS	1 172 000 $
Dépenses de nature capitalisables	11 356 007 $
Équipements liés à des projets d'immobilisations de plus de 5 M$	4 060 000 $
Aides techniques - Programmes de soutien à domicile	7 688 225 $
TOTAL	**104 709 189 $**

4.3.1 Maintien des actifs

Les enveloppes budgétaires dédiées au maintien des actifs en équipements médicaux et non médicaux (équipement général et mobilier) visent à remplacer ou à rehausser les équipements désuets des établissements du réseau et permettent d'assurer la continuité des soins et des services de façon adéquate. La mise à jour périodique des informations pertinentes au Plan de conservation de l'équipement et du mobilier (PCEM), faisant partie du système ministériel de planification et de suivi des projets (Actifs + Réseau), est effectuée conjointement par l'Agence et les établissements.

En 2014-2015, l'Agence a reçu du MSSS un montant de 71,5 M$ pour les équipements médicaux et un montant de 14,9 M$ pour les équipements non médicaux. Ces deux enveloppes budgétaires sont séparées en deux parties : une partie récurrente de 90 % pour les équipements médicaux et de 95 % pour les équipements non médicaux, et une partie complémentaire (Agence) de 10 % pour les équipements médicaux et de 5 % pour les équipements non médicaux. La partie récurrente est distribuée selon le système de la valeur de remplacement des équipements (poids relatif de la valeur du parc d'équipement d'un établissement par rapport à la valeur du parc d'équipement de l'ensemble des établissements). La partie complémentaire est gardée en réserve et est utilisée pour répondre à des priorités régionales, telles que l'ajout d'un financement de l'Agence pour des projets que les établissements ne peuvent financer seuls ou encore pour répondre à des urgences en cours d'exercice.

En plus des sommes reçues du MSSS pour l'exercice 2014-2015, l'Agence a distribué pendant cet exercice des sommes conservées des années antérieures pour financer des projets en lien avec la modernisation des centres hospitaliers universitaires et certaines autres priorités régionales. Le tableau ci-après illustre la répartition globale du financement pour l'exercice 2014-2015.

Tableau 7 : Maintien des actifs – répartition des budgets d'équipements, 2014-2015

	ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX		ÉQUIPEMENTS NON MÉDICAUX		
MISSION DES ÉTABLISSEMENTS	FINANCEMENT RÉCURRENT	FINANCEMENT AGENCE	FINANCEMENT RÉCURRENT	FINANCEMENT AGENCE	TOTAL
Centres de santé et de services sociaux	11 235 029 $	6 844 112 $	4 241 943 $	275 441 $	22 596 525 $
Centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés	54 890 977 $	9 897 380 $	7 003 075 $	400 000 $	72 191 432 $
Centres hospitaliers de soins psychiatriques	729 182 $	103 500 $	826 724 $	200 000 $	1 859 406 $
Établissements non intégrés à un CSSS (CHSLD et CLSC)	1 456 977 $	1 125 820 $	648 836 $	- $	3 231 633 $
Centres de réadaptation	619 262 $	118 000 $	690 482 $	- $	1 427 744 $
Centres jeunesse	263 517 $	-$	763 508 $	-$	1 027 025 $
TOTAL	**69 194 944 $**	**18 088 812 $**	**14 174 568 $**	**875 441 $**	**102 333 765 $**

4.3.2 Subventions spéciales du MSSS

Une subvention non récurrente de 111 500 $ et un financement récurrent de 82 950 $ ont été accordés par le MSSS pour l'amélioration de l'accès à l'échographie dans l'est de Montréal.

Une subvention de 1 172 000 $ a été consentie par le MSSS pour améliorer l'utilisation de deux salles d'opération de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont (342 000 $) et de l'Hôpital Santa Cabrini (830 000 $) dans le cadre d'un projet de zone franche en chirurgie.

4.3.3 Dépenses de nature capitalisable

Le MSSS a octroyé, en 2014-2015, un montant de 11,3 M$ pour financer certaines dépenses de nature capitalisable (travaux, achat d'équipement, etc.) des mandats régionalisés. Ce montant est réparti de façon forfaitaire entre les CHSGS de la région de Montréal.

4.3.4 Équipements liés à des projets d'immobilisations de plus de 5 M$

Dans le cadre du projet en cours d'agrandissement de l'urgence de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, un budget de 4 060 000 $ a été accordé par le MSSS pour le financement du mobilier et des équipements médicaux.

4.3.5 Aides techniques – programmes de soutien à domicile

L'Agence et certains établissements fiduciaires gèrent divers programmes d'aides techniques visant à soutenir les clientèles ciblées pour le retour et le maintien à domicile ainsi que pour les personnes ayant une déficience motrice, organique ou intellectuelle entraînant des incapacités significatives et persistantes. Tous les CSSS de la région de Montréal collaborent à la réalisation de ces programmes, en plus d'une équipe de l'Agence. En 2014-2015, plus de 6 500 dossiers d'aide consacrés à la vie quotidienne et à la vie domestique, aux fournitures d'élimination, à l'oxygénothérapie à domicile ainsi qu'aux chaussures orthétiques ont été traités. Plus de 8 M$ ont été consacrés aux divers programmes d'aides techniques en 2014-2015. Le tableau ci-après présente les programmes ayant bénéficié d'un financement en 2014-2015.

Tableau 8 : Programmes d'aides techniques – répartition du financement, 2014-2015

PROGRAMME	FINANCEMENT
Équipements et fournitures d'oxygénothérapie à domicile	1 155 454 $
Équipements d'aide à la vie quotidienne et domestique	1 422 904 $
Fonds de suppléance	510 000 $
Aides techniques pour les fonctions d'élimination	2 207 404 $
Chaussures orthétiques	215 304 $
Triporteurs-quadriporteurs, tricycles et vélos adaptés, ambulateurs	2 680 000 $
TOTAL	**8 191 066 $**

4.3.6 Projets d'équipements, 2014-2015

Au cours de l'exercice 2014-2015, 2141 projets d'équipement inscrits au module PCEM du système Actifs+ Réseau, ont bénéficié d'un financement provenant des enveloppes récurrentes (attribuées aux projets par l'établissement) ou spécifiques (attribuées aux projets par l'Agence ou le MSSS). Le tableau suivant présente les 35 projets ayant reçu chacun un financement de plus de 500 000$ pour un total de 38,7 M$.

Tableau 9 : Projets d'équipements de plus de 500 000 $ 2014-2015

ÉTABLISSEMENT	PROJET	COÛT DU PROJET	FINANCEMENT EN 2014-2015
Centre hospitalier de St. Mary	Remplacement d'un système d'urofluoroscopie numérique pour le service d'urologie et de chirurgie	1 000 000 $	1 000 000 $
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	Rehaussement majeur de l'IRM Avanto de Siemens	745 000 $	745 000 $
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	Remplacement de la chaine automatisée pour les laboratoires du nouveau CHUM	1 635 000 $	1 635 000 $
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	Remplacement de 5 microscope ophtalmique (camera fond d'œil) pour le nouveau chum	520 000 $	520 000 $
Centre hospitalier de l'Université de Montréal	Remplacement de laveur-décontaminateur, chariot pour laveur pour le nouveau CHUM	1 637 700 $	1 637 700 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Remplacement d'un tomographe à émission de positrons (TEP) au service d'imagerie médicale	3 000 000 $	700 000 $

Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Remplacement d'un appareil de résonance magnétique au service d'imagerie médicale	1 461 420 $	700 000 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Remplacement d'un système d'angiographie	1 859 505 $	743 802 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Remplacement d'un microscope électronique au laboratoire de pathologie	1 100 000 $	1 100 000 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Remplacement du système de monitoring au service de néonatalogie (Écrans, 14 calibreurs, logiciels)	4 194 142 $	1 500 000 $
Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	Remplacement des lits d'hôpital (électrique) au CHU Ste-Justine	712 000 $	712 000 $
Centre universitaire de santé McGill	Laveur-décontaminateur	716 600 $	716 600 $
Centre universitaire de santé McGill	Laboratoire central automatisé. Projet complet de remplacement des infrastructures pré-post-et analyseurs	1 940 000 $	740 000 $
Centre universitaire de santé McGill	Analyseurs EEG	1 150 000 $	800 000 $
Centre universitaire de santé McGill	Régulateurs de succion 8 catégories de services campus Glen au complet.	1 146 500 $	1 146 500 $
Centre universitaire de santé McGill	Imagerie par résonance magnétique HGM-HRV-HNM	5 332 246 $	3 182 245 $
Centre universitaire de santé McGill	GLEN: Remplacement moniteurs physiologiques (185 items)	4 981 340 $	4 602 000 $
Centre universitaire de santé McGill	Remplacement d'hémodialyseurs (22)	660 000 $	660 000 $
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	Parc d'appareils d'anesthésie	625 000 $	625 000 $
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle	Remplacement de l'appareil de radiographie	661 000 $	661 000 $
CSSS du Coeur-de-l'Île	Système de caméra gamma (avec ct)	720 000 $	720 000 $
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	Tomodensitomètre	800 000 $	800 000 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	Salle de graphie (Rosemont)	700 000 $	700 000 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	Laveur d'endoscopes et système d'eau	650 000 $	650 000 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	Salle de fluoroscopie / interventionnelle	915 655 $	915 655 $
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	Appareil anesthésie incluant monitoring	1 340 000 $	1 200 000 $

Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal	Remplacement de 2 caméras gamma	1 600 000 $	800 000 $
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal	Remplacement d'une salle d'angiographie	1 237 246 $	1 065 936 $
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal	Remplacement du robot chirurgical	2 378 604 $	1 878 604 $
Institut de cardiologie de Montréal	Cardiostimulateurs externes (parc) (115)	541 000 $	700 000 $
L'Hôpital général juif sir Mortimer B. Davis	Système de monitorage (15x)	641 019 $	641 019 $
L'Hôpital général juif sir Mortimer B. Davis	Défibrillateurs	884 149 $	884 149 $
L'Hôpital général juif sir Mortimer B. Davis	Moniteurs physiologiques (22x soins intensifs)	1 000 000 $	1 000 000 $
L'Hôpital général juif sir Mortimer B. Davis	Remplacement d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (1.5T)	2 320 779 $	1 972 662 $
L'Hôpital général juif sir Mortimer B. Davis	Système d'eau de dialyse	718 000 $	718 000 $

CHAPITRE 5: LES DONNÉES FINANCIÈRES

5.1 La situation financière générale

5.1.1 La situation financière des établissements

Planification et suivi budgétaire

Chaque année, conformément à l'article 7 de la *Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau de la santé et des services sociaux*, les conseils d'administration des établissements publics sont tenus d'adopter un budget de fonctionnement en surplus ou en équilibre dans les trois semaines suivant la date à laquelle l'Agence leur fait connaître le montant qu'elle affecte à leur budget de fonctionnement. L'article 3 de cette même Loi précise que l'équilibre entre les revenus et les dépenses doit être maintenu tout au long de l'exercice financier. Une circulaire émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) définit les modalités entourant les rapports périodiques et autres informations que les établissements publics doivent transmettre périodiquement, afin d'assurer le suivi de leur situation financière. L'Agence procède chaque fois à une analyse et à une validation rigoureuse de l'information fournie.

Selon l'article 10, dans le cas où l'équilibre budgétaire ne peut être assuré, l'établissement doit en aviser l'Agence et le MSSS, puis déposer un plan de redressement dûment adopté par son conseil d'administration.

Prise en charge du déficit d'exploitation cumulé au 1er avril 2008

En 2010-2011, le MSSS demandait aux établissements visés d'inscrire une subvention à recevoir à leurs rapports financiers pour la prise en charge du déficit d'exploitation cumulé par ceux-ci au 1er avril 2008. Les déficits considérés pour cette opération tiennent compte des écarts cumulés à la cible établie au 31 mars 2008 qui demeurent à la charge des établissements, ainsi que des plans élaborés pour le remboursement de ces écarts. Ce financement s'effectue conformément aux décisions du Conseil du trésor quant à la programmation budgétaire 2009-2010 du MSSS. Pour la région, les déficits ainsi pris en charge totalisaient 709 M$. Le MSSS a remboursé un montant additionnel 101 M$ le 1er avril 2014; le solde au 31 mars 2015 est de 403 M$. Les versements à venir seront en fonction des disponibilités de liquidité du gouvernement pour les futurs exercices.

Effets de la Loi 100 et des mesures d'optimisation

Le 11 juin 2010, dans le but de réduire le coût des activités de nature administrative, le gouvernement adoptait la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (la Loi 100). Du même coup, le gouvernement demandait d'appliquer les mesures suivantes dans le réseau de la santé et des services sociaux :

- remplacement d'un poste sur deux à la suite de départs à la retraite dans les activités de nature administrative;
- réduction de 25 % des dépenses de publicité, de formation et de déplacement sur la base des résultats 2009-2010.

De plus, au cours des années 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, en plus de l'application de la Loi 100, le MSSS demandait aux établissements publics la mise en application de mesures d'optimisation diverses ayant pour effet de réduire les dépenses sans pour autant affecter les services à la population.

Effort requis en vertu en vertu de la Loi 100 se sont terminé au 31 mars 2014 mais le MSSS a poursuivi ses demandes au regard des efforts d'optimisation du réseau. Pour la région de Montréal, un effort supplémentaire de 87,2 M$ a été demandé aux établissements publics et un effort de 0,7M$ a été demandé aux établissements privés conventionnés en 2014-2015.

Tableau 10 : La réduction de financement appliquée aux établissements est de :

	Établissements publics	Loi 100 Établissements privés	Total	Optimisation Établissements publics
2010-2011	33,6 M$	1,1 M$	34,7 M$,	
2011-2012	16,7 M$	1,0 M$	17,7 M$	24,3 M$
2012-2013	18,7 M$	0,6 M$	19,3M$	60,2 M$
2013-2014	18,5 M$	0,1 M$	18,6M$	82,3 M$
2014-2015	0 M$	0 M$	0 M$	87,2 M$
Effet cumulatif	87,5 M$	2,8 M$	90,3 M$,	254,0 M$

Résultats financiers 2014-2015

Les établissements publics et privés conventionnés de Montréal ont terminé l'exercice financier en déficit de 12,8M$ pour les résultats combinés des fonds d'exploitations et d'immobilisations. Le déficit des établissements présentant un résultat déficitaire s'élève à 43,0M$ (52,6 M$ en 2013-2014) alors que le surplus des établissements présentant un résultat excédentaire est de 30,2M$ (aussi à 52,6 M$ en 2013-2014). On constate donc une réduction de 9M$ des déficits, reflétant les importants efforts déployés maintenir ou assurer un retour à l'équilibre budgétaire mais aussi, une réduction importante des surplus, de plus de 22M$. Alors qu'en 2013-2014, près de la moitié du déficit est attribuable aux difficultés éprouvées par 2 établissements, on constate qu'en 2014-2015, un plus grand nombre d'établissements ont déclarés des déficits de plus petite envergure. Ces déficits sont dus notamment aux coûts des indemnités de départ à être versées en raison de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (2015, chapitre1).

Tous les établissements présentant un déficit ont l'obligation de mettre en application des mesures de retour à l'équilibre afin de rembourser ces déficits. Certains établissements dont la situation était plus préoccupante ont fait l'objet d'accompagnement ministériel ou régional en 2014-2015.

Tableau 11 : Sommaire de la situation financière des établissements 2014-2015 (Tous les fonds)

CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE	BUDGETS NETS	NOMBRE	SURPLUS	NOMBRE	(DÉFICITS)	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS AU 31 MARS 2015
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS							
CSSS	12	1 590 081 580 $	5	9 774 530 $	7	(12 162 255) $	14 249 723 $
CHSGS publics	14	3 384 852 343 $	3	5 673 123 $	11	(24 594 167) $	(213 545 507) $
CHSLD publics	7	147 518 486 $	2	28 919 $	5	(2 190 643) $	5 893 955 $
CRPDIPT publics	7	294 208 050 $	3	1 298 877 $	4	(2 196 050) $	13 836 183 $
CPEJ	2	311 424 878 $	2	9 026 439 $	0	- $	47 711 815 $
Sous-total établissements publics	**42**	**5 728 085 337 $**	**15**	**25 801 888 $**	**27**	**(41 143 115) $**	**(131 853 831) $**
ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS							
Autres privés	1	7 707 980 $	0	- $	1	(323 052) $	1 163 312 $
CHSGS privés	3	58 766 631 $	2	634 276 $	1	(289 199) $	4 218 205 $
CHSLD privés conventionnés	19	193 199 131 $	14	3 681 700 $	5	(1 208 572) $	(421 018) $
CRPDIPT privés	3	22 644 830 $	2	19 572 $	1	(41 638) $	240 303 $
CPEJ privés	2	2 497 804 $	2	30 578 $	0	- $	305 203 $
Sous-total établissements privés	**28**	**284 816 376 $**	**20**	**4 366 124 $**	**8**	**(1 862 461) $**	**5 506 005 $**
TOTAL 2014-2015	**70**	**6 012 901 713 $**	**35**	**30 168 012 $**	**35**	**(43 005 576) $**	**(126 347 826) $**
TOTAL 2013-2014 (note [1])	**70**	**5 984 590 588 $**	**51**	**52 5933 25 $**	**19**	**(52 585 446) $**	**(169 162 156) $**
Variation	**0**	**28 311 125 $**	**-16**	**(22 425 313 $)**	**16**	**9 579 870 $**	**42 814 330 $**

Tableau 12 : Évolution des résultats et du solde de tous les fonds (Établissements publics et privés)

	SURPLUS	DÉFICITS	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS À LA FIN
2012-2013 [note 1]	32,9 M$	(103,6) M$	(242,9) M$
2013-2014	52,6 M$	(52,6) M$	(169,2) M$
2014-2015	30,2 M$	(43) M$	(126,3) M$

Note 1 : Les chiffres des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014 ont été redressés pour inclure tous les fonds

5.2 Les autorisations d'emprunt[1]

Le total des autorisations d'emprunt des établissements publics en vigueur dans la région, s'élevait à 824,8 M$, soit 761,2 M$ en lien avec les dépenses de fonctionnement, et 63,6M$ pour les dépenses d'immobilisations. En comparant avec l'exercice 2013-2014, ceci représente une diminution de 130,4 M$, soit 15,1%.

La circulaire 2009-039 portant sur « La politique d'emprunt relié au fonds d'exploitation et engagements financiers» émise le 20 novembre 2009 vient préciser les contrôles applicables à l'émission des autorisations d'emprunt relié au fonds d'exploitation et aux engagements financiers. La politique énoncée dans cette circulaire précise les catégories d'emprunt admissibles, spécifie les documents à produire et les modalités relatives au traitement des demandes d'autorisations d'emprunt, ainsi que les limites et les échéances s'y rapportant. Les autorisations d'emprunt sont émises par le MSSS, suite aux analyses et recommandations de l'Agence.

Le niveau des autorisations d'emprunt pour les dépenses de fonctionnement a atteint 761,2 M$ en2014-2015, soit une baisse de 132,4 M$ par rapport à l'exercice 2013-2014. Ces autorisations d'emprunt financent en partie les déficits accumulés de certains établissements au 31 mars 2015, la portion non remboursée des soldes déficitaires accumulés au 1er avril 2008, les comptes à recevoir des établissements, dont ceux se rapportant à la production chirurgicale, aux délais de perception des comptes à recevoir de tiers responsables (TPS, TVQ, CSST, SAAQ, etc.), ainsi que les traitements différés des employés.

Le taux d'intérêt applicable aux emprunts ne doit pas excéder :

- Le taux des acceptations bancaires canadiennes apparaissant à la page CDOR du système Reuters à la date de l'emprunt majoré de 0,3 % incluant tous les frais.
- Le taux préférentiel pour un découvert bancaire ou tout autre facilité de crédit pouvant servir à financer un découvert bancaire consenti par une institution financière pour un maximum de cinq jours ouvrables.

En ce qui a trait aux emprunts contractés pour le paiement de dépenses d'immobilisations à la charge du fonds d'exploitation, ils sont répartis en deux groupes : ceux dont le financement est assuré par les économies d'énergie et ceux financés par d'autres économies du budget de fonctionnement de l'établissement. Ces types d'emprunt doivent décroître conformément à la cédule de remboursement prévu dans le montage financier supportant l'autofinancement des projets.

Dans le premier cas, les programmes d'autorisations d'emprunt pour les projets autofinancés par les économies d'énergie sont toujours en demande par les établissements, et plusieurs projets ont été soumis au cours des dernières années. Nous avons observé toutefois une diminution dans ce type de demande d'emprunt de la part des établissements. Pour l'exercice 2014-2015, des projets ont été autorisés par le MSSS et ont nécessité ou nécessiteront des autorisations d'emprunt. L'Agence et les établissements continuent de travailler de concert afin de présenter d'autres projets qui permettront de réaliser des économies substantielles au cours des prochaines années. Ces projets sont régis par la circulaire sur la politique d'emprunt et des cadres de gestion, lesquels expliquent les critères d'admissibilité ainsi que les démarches et obligations des divers partenaires (MSSS - Agence - Établissement).

Quant aux autres projets autofinancés, le MSSS décrit dans la circulaire 2009-039 les limites s'y rapportant au-delà desquelles une demande d'autorisation doit être déposée auprès du ministère des Finances et/ou du MSSS, ce qui a été fait par l'Agence lorsque cela était requis. Le MSSS a fixé, dans son cadre de gestion, le plafond régional limitant le niveau d'autorisation d'emprunt pour ce type de projet. La région de Montréal dispose d'un plafond régional de 25,7 M$, lequel a été respecté tout au long de l'exercice.

---

[1] Les dernières données disponibles concernant les autorisations des établissements de Montréal sont en date du 28 février 2015.

Tableau 13 : Sommaire des autorisations d'emprunt au 31 mars 2015

BUDGET BRUT DE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL							6 161 798 343 $
	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS			
	FONCTIONNEMENT			PROJETS AUTOFINANCÉS-SOLDE D'AMORTISSEMENT			
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	AUTORISÉES	RÉELLES	% PAR RAPPORT AU BUDGET BRUT RÉGIONAL	AUTORISÉES	RÉELLES	% PAR RAPPORT AU BUDGET BRUT RÉGIONAL	TOTAUX RÉELS
CSSS	31 400 000 $	25 329 679 $	0,41 %	16 746 788 $	8 342 464 $	0,14 %	33 672 143 $
CHSGS	729 320 900 $	661 129 403 $	10,73 %	40 429 341 $	31 982 184$	0,52 %	693 111 587 $
CHSLD	500 000 $	- $	0 %	2 175 465 $	400 465 $	0,01 %	400 465 $
CPEJ	- $	- $	0 %	4 271 976 $	4 271 976 $	0,07 %	- $
SOMMAIRE RÉGIONAL 2014-2015	**761 220 900 $**	**686 459 082 $**	**11,14 %**	**63 623 570 $**	**44 997 089 $**	**0,73 %**	**727 184 195 $**
SOMMAIRE RÉGIONAL 2013-2014	**887 331 350 $**	**818 936 810 $**	**13,54%**	**66 542 395 $**	**42 978 329 $**	**0,71 %**	**861 915 139 $**
Augmentation (Diminution)	**(126 110 450) $**	**(132 477 728) $**	**-2,40 %**	**(2 918 825) $**	**2 018 760 $**	**0,02 %**	**(130 458 968)$**

Tableau 14 : État détaillé des autorisations d'emprunt au 31 mars 2015 - CSSS

		DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS		
		FONCTIONNEMENT			PROJETS AUTOFINANCÉS-SOLDE D'AMORTISSEMENT		
ÉTABLISSEMENTS	BUDGETS BRUTS AU 31 MARS 2015	AUTORISÉES	RÉELLES	% PAR RAPPORT AU BUDGET BRUT	AUTORISÉES	RÉELLES	% PAR RAPPORT AU BUDGET BRUT
CSSS de l'Ouest-de-l'Île	159 006 860 $	31 400 000 $	25 329 679 $	15,9 %	1 489 411 $	1 489 411 $	0,9 %
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle	153 532 972 $	- $	- $	0 %	1 847 032 $	- $	0 %
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	251 862 756 $	- $	- $	0 %	596 657 $	596 657 $	0,2 %
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	143 808 308 $	- $	- $	0 %	2 914 023 $	2 914 023 $	2 %
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	172 631 769 $	- $	- $	0 %	1 454 983 $	1 454 983 $	0,8 %
CSSS du Cœur-de-l'Île	138 858 266 $	- $	- $	0 %	160 346 $	160 346 $	0,1 %
CSSS Saint-Léonard et-Saint-Michel	84 138 131 $	- $	- $	0 %	3 265 869 $	- $	0 %
CSSS Lucille-Teasdale	172 279 530 $	- $	- $	0 %	3 291 423 $	- $	0 %
CSSS de la Pointe-de-l'Île	107 115 495 $	- $	- $	0 %	1 727 044 $	1 727 044 $	1,6 %
TOTAL CSSS	**1 383 234 087 $**	**31 400 000 $**	**25 329 679 $**	**1,8 %**	**16 746 788 $**	**8 342 464 $**	**0,6 %**

Tableau 15 : État détaillé des autorisations d'emprunt au 31 mars 2015 - CHSGS publics

ÉTABLISSEMENTS	BUDGETS BRUTS AU 31 MARS 2015	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT AUTORISÉES	RÉELLES	% PAR RAPPORT AU BUDGET BRUT	DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PROJETS AUTOFINANCÉS-SOLDE D'AMORTISSEMENT AUTORISÉES	RÉELLES	% PAR RAPPORT AU BUDGET BRUT
CHUM	697 677 300 $	104 600 000 $	72 000 000 $	10,3 %	16 268 334 $	12 118 837 $	1,7 %
Hôpital Santa Cabrini	119 349 320 $	21 300 000 $	21 300 000 $	17,8 %	1 646 544 $	1 646 544 $	1,4 %
Institut de cardiologie Montréal	141 740 577 $	10 000 000 $	10 000 000 $	7,1 %	2 904 235 $	2 904 235 $	2 %
Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal	303 118 085 $	68 000 000 $	68 000 000 $	22,4 %	1 173 458 $	1 173 458 $	0,4 %
CUSM	779 197 056 $	264 620 900 $	254 620 900 $	32,7 %	7 557 715 $	5 514 659 $	0,7 %
Hôpital Général juif S.M.B.D.	318 177 185 $	96 600 000 $	78 869 232 $	24,8 %	2 254 604 $	$	0 %
CHU Sainte-Justine	315 467 298 $	26 000 000 $	23 000 000 $	7,3 %	3 762 885 $	3 762 885 $	1,2 %
Centre hospitalier de St. Mary	124 519 449 $	45 300 000 $	45 300 000 $	36,4 %	- $	- $	0 %
Institut Philippe-Pinel de Montréal	52 452 845 $	18 900 000 $	17 039 271 $	32,5 %	367 969 $	367 969 $	0,7 %
Hôpital Rivière-des-Prairies	43 809 072 $	- $	- $	0 %	261 905 $	261 905 $	0,6 %
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	362 628 922 $	74 000 000 $	71 000 000$	19,6 %	3 800 587 $	3 800 587 $	1 %
Institut universitaire en santé mentale Douglas	106 598 839 $	- $	- $	0 %	431 105 $	431 105 $	0,4 %
TOTAL CHSGS	**3 364 735 948 $**	**729 320 900 $**	**661 129 403 $**	**19,6 %**	**40 429 341 $**	**31 982 184 $**	**1 %**

Tableau 16 : État détaillé des autorisations d'emprunt au 31 mars 2015 – CHSLD publics et CPEJ publics

ÉTABLISSEMENTS	BUDGET BRUT AU 31 MARS 2015	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT AUTORISÉES	RÉELLES	% PAR RAPPORT AU BUDGET BRUT	DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PROJETS AUTOFINANCÉS-SOLDE D'AMORTISSEMENT AUTORISÉES	RÉELLES	% PAR RAPPORT AU BUDGET BRUT
L'Hôpital Chinois de Montréal	9 709 073 $	500 000 $	- $	0 %	215 232 $	215 232 $	2,2 %
CHSLD juif de Montréal	27 573 445 $	- $	- $	- $	1 775 000 $	- $	0 %
Institut universitaire de gériatrie de Montréal	48 618 318 $	- $	- $	- $	185 233 $	185 233 $	0,4 %
TOTAL CHSLD	**85 900 836 $**	**50 000 $**	**- $**	**0 %**	**2 175 465 $**	**400 465 $**	**0,5 %**
Le Centre Jeunesse de Montréal	48 618 318 $	- $	- $	- $	4 271 976 $	4 271 976 $	8,8 %
TOTAL CPEJ	**48 618 318 $**	**- $**	**- $**	**0 %**	**4 271 976 $**	**4 271 976 $**	**8,8 %**

Tableau 17 : Situation financière détaillée des établissements de Montréal

	EXERCICE 2013-2014			EXERCICE 2014-2015		
ÉTABLISSEMENTS	BUDGETS NETS	SURPLUS (DÉFICITS)	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS	BUDGETS NETS	SURPLUS (DÉFICITS)	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS
CSSS						
CSSS de l'Ouest-de-l'Île	146 291 750	(6 009 791)	(26 167 329)	151 922 837	(2 495 421)	(28 662 750)
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle	134 664 822	272 594	1 324 235	137 633 388	69 013	1 393 248
CSSS du Sud-Ouest-Verdun	223 454 294	1 878 534	3 800 611	229 776 807	(938 095)	2862516
CSSS Cavendish	87 288 547	235 075	1 831 155	89 241 486	729 832	2 560 987
CSSS de la Montagne	91 925 446	954 266	1 512 149	92 715 139	703 070	2 215 219
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent	123 220 051	2 330 598	4 490 097	126 277 166	819 080	5 309 177
CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord	153 978 098	1 018 224	1 525 082	156 612 177	(1 059 196)	465 886
CSSS du Cœur-de-l'Île	130 159 155	3 054 250	6 053 230	131 009 085	(905 300)	5 147 930
CSSS Jeanne-Mance	151 194 780	2 090 770	13 909 316	152 660 824	(1 361 858)	12 547 458
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	75 067 338	218 686	300 462	75 051 269	(1 875 854)	(1 575 392)
CSSS Lucille-Teasdale	150 635 267	4 982 231	6 779 292	152 156 413	7 453 535	14 232 827
CSSS de la Pointe-de-l'Île	93 890 907	1 091 624	1 279 148	95 024 989	(3 526 531)	(2 247 383)
SOUS-TOTAL CSSS	**1 561 770 455**	**12 117 061**	**16 637 448**	1 590 081 580	(2 387 725)	14 249 723
CHSGS PUBLICS						
Institut universitaire en santé mentale de Montréal	161 408 540	(408 321)	14 911 278	161 398 531	(308 816)	14 602 462
CHUM	669 932 755	3 244 693	45 511 395	679 730 009	4 249 254	49 760 649
Hôpital Santa Cabrini	112 562 405	52 262	(10 176 481)	114 206 417	(830 005)	(11 055 350)
Institut de cardiologie Montréal	135 107 737	39 439	15 818 525	138 678 813	(2 975 038)	(4 932 450)
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal	278 629 684	(3 296 225)	(34 712 928)	293 663 900	(1 264 759)	(35 977 687)
Institut de réadaptation Gingras-Lindsay-de-Montréal	30 948 295	(213 612)	(151 049)	30 809 638	(2 909 808)	(3 060 857)
CUSM	736 140 702	(12 382 375)	(157 148 463)	751 438 485	(632 658)	(82 589 808)
L'Hôpital général juif S.M.B.D.	304 199 515	(13 611 349)	(65 060 693)	308 970 967	(1 661 309)	(66 722 001)
CHU Sainte-Justine	300 533 570	1 333 968	(3 569 205)	306 787 798	977 307	(2 591 898)
Centre hospitalier de St. Mary	118 232 938	(5 325 573)	(25 977 900)	120 038 616	(7 753 114)	(33 731 010)

	EXERCICE 2013-2014			EXERCICE 2014-2015		
ÉTABLISSEMENTS	BUDGETS NETS	SURPLUS (DÉFICITS)	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS	BUDGETS NETS	SURPLUS (DÉFICITS)	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS
Institut Philippe-Pinel Montréal	48 188 054	(3 724 919)	(10 409 616)	48 294 038	(2 506 131)	(12 915 747)
Hôpital Rivière-des-Prairies	45 821 201	2 314 627	4 485 165	43 468 551	446 562	4 931 727
Hôpital Maisonneuve-Rosemont	348 430 067	(4 357 595)	(28 767 884)	353 060 774	(1 386 583)	(30 154 467)
Institut universitaire en santé mentale Douglas	94 716 880	(1 335 073)	3 256 876	98 309 551	(2 365 946)	890 930
SOUS-TOTAL CHSGS PUBLICS	**3 384 852 343**	**(37 670 053)**	**(251 990 980)**	**3 448 856 088**	**(18 921 044)**	**(213 545 507)**
CHSLD PUBLICS						
Centre de soins prolongés Grace Dart	25 582 912	2 024	101 389	25 032 311	(93 889)	7500
Institut Canadien-Polonais du Bien-Être	6 112 624	529 906	981 329	6 197 068	(173 425)	807 904
L'Hôpital Chinois de Montréal	8 585 898	(359 885)	3 319 661	7 993 559	(1 270 985)	2 048 676
Centre de réadaptation gériatrique Maimonides	31 684 678	4 829	(565 456)	31 164 915	(87 938)	(653 394)
Hôpital Mont-Sinaï	10 858 486	10 161	871 001	10 676 936	15 365	886 366
CHSLD juif de Montréal	22 345 903	8 037	323 426	22 047 011	13 554	336 980
Institut universitaire de gériatrie de Montréal	42 347 985	201 597	3 024 329	42 403 392	(564 406)	2 459 923
SOUS-TOTAL CHSLD PUBLICS	**147 518 486**	**369 669**	**8 055 679**	**145 515 192**	**(2 161 724)**	**5 893 955**
CRPDIPT PUBLICS						
Le Centre de réadaptation en dépendance de Montréal	22 100 786	300 158	1 284 419	22 760 322	(207 812)	1 076 607
CRDITED de Montréal	156 945 210	1 932 367	3 583 804	157 323 642	626 040	4 209 843
Centre de réadaptation Constance-Lethbrige	9 421 096	896 265	3 198 682	9 242 994	603 599	3 802 281
Centre Miriam	25 845 495	214 879	891 556	25 916 055	(442 627)	448 929
Institut Raymond-Dewar	14 486 561	63 941	392 577	14 773 937	(466 509)	(73 932)
Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal	41 921 310	486 018	1 064 813	42 667 673	69 238	1 134 051
La corporation du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau	23 487 592	1 754 782	4 317 506	23 555 705	(1 079 102)	3 238 404
SOUS-TOTAL CRPDIPT PUBLICS	**294 208 050**	**5 648 410**	**14 733 357**	**296 240 328**	**(897 173)**	**13 836 183**
CPEJ						
Centre jeunesse de Montréal	227 146 196	7 297 919	19 858 911	237 188 845	3 069 506	22 928 417

	EXERCICE 2013-2014			EXERCICE 2014-2015		
ÉTABLISSEMENTS	BUDGETS NETS	SURPLUS (DÉFICITS)	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS	BUDGETS NETS	SURPLUS (DÉFICITS)	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS
Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw	84 278 682	9 111 353	18 826 465	83 457 089	5 956 933	24 783 398
SOUS-TOTAL CPEJ	**311 424 878**	**16 409 272**	**38 685 376**	**320 645 934**	**9 026 439**	**47 711 815**
SOUS-TOTAL ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	**5 699 774 212**	**(3 098 641)**	**(173 879 120)**	**5 801 339 122**	**(15 341 227)**	**(131 853 831)**
AUTRES						
Clinique communautaire de Pointe Saint-Charles	7 707 980	39 847	234 728	7 871 212	(323 052)	1 163 312
SOUS-TOTAL AUTRES	**7 707 980**	**39 847**	**234 728**	**7 871 212**	**(323 052)**	**1 163 312**
CHSGS PRIVÉS						
Hôpital Marie-Clarac	26 754 133	(223 823)	611 648	27 111 904	(289 199)	322 449
Hôpital Shriners pour enfants	6 168 959	-	-	6 096 529	-	-
Villa Médica	25 843 539	650 373	3 261 480	27 075 228	634 276	3 895 756
SOUS-TOTAL CHSGS PRIVÉS	**58 766 631**	**426 550**	**3 873 128**	**60 283 661**	**345 077**	**4 218 205**
CHSLD PRIVÉS CONVENTIONNÉS						
Centre le Cardinal	11 467 239	409 466	(170 455)	11 844 512	342 366	(433 856)
CHSLD Providence N.-D. de Lourdes	12 884 678	(91 529)	527 275	13 309 701	57 671	(315 054)
Résidence Angélica	23 222 308	518 142	(770 552)	23 796 925	565 609	(204 943)
CHSLD Bayview	9 204 035	9 243	216 259	9 386 103	6 874	223 133
Résidence Berthiaume DuTremblay	15 513 090	337 674	(429 310)	15 639 710	(31 515)	(651 325)
CHSLD Marie-Claret	5 319 201	64 310	46 827	5 468 529	103 764	68 749
Les Cèdres-C.A. pour personnes âgées	2 026 035	(46 248)	(328 960)	2 056 954	5 498	(323 462)
Ma Maison Saint-Joseph	5 837 213	(76 217)	(2 090 077)	6 495 360	(88 697)	(2 178 774)
Centre d'hébergement St-Vincent-Marie	4 962 275	(143 135)	385 306	5 138 827	(312 112)	73 194
CHSLD Gouin	5 149 753	(593 590)	(593 590)	5 401 250	(416 630)	(1 010 220)
CHSLD Bourget	7 003 894	395 974	(194 259)	7 051 566	377 788	(199 839)
CHSLD Bussey (Québec)	2 772 135	53 717	589 735	2 857 669	67 483	625 580
Centre d'accueil Le Royer	6 772 071	(375 138)	-	7 041 133	(359 618)	-

	EXERCICE 2013-2014			EXERCICE 2014-2015		
ÉTABLISSEMENTS	BUDGETS NETS	SURPLUS (DÉFICITS)	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS	BUDGETS NETS	SURPLUS (DÉFICITS)	SURPLUS (DÉFICITS) CUMULÉS
Vigi Santé (Reine-Elizabeth)	10 828 746	371 798	373 123	11 087 302	389 651	392 774
Centre d'hébergement St-Georges	19 234 312	332 122	-	19 617 277	391 922	-
Vigi Santé (CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux)	11 349 065	125 827	(1 482 691)	11 652 499	106 662	(1 514 771)
Vigi Santé (CHSLD Vigi Pierrefonds)	4 739 563	28 838	(302 866)	4 822 928	36 221	(318 121)
Centre d'hébergement Champlain Marie-Victorin	18 651 597	1 046 203	8 438 163	19 132 214	937 346	9 375 509
Vigi Santé (CHSLD Mont-Royal)	16 261 921	225 513	(4 141 816)	16 758 595	292 845	(4 029 592)
SOUS-TOTAL CHSLD PRIVÉS CONVENTIONNÉS	**193 199 131**	**2 592 970**	**72 112**	**198 559 054**	**2 473 128**	**(421 018)**
CRPDIP PRIVÉS						
Centre d'accueil le programme de Portage inc.	8 970 923	(11 048)	133 168	9 337 908	(41 638)	91 530
Centre de réadaptation MAB-Mackay	13 290 350	-	-	13 773 325	-	-
Atelier Le fil d'Ariane	383 557	50 447	129 201	389 297	19 572	148 773
SOUS-TOTAL CRPDIPT PRIVÉS	**22 644 830**	**39 399**	**262 369**	**23 500 530**	**(22 066)**	**240 303**
CPEJ PRIVÉS						
Maison Elizabeth	1 395 613	-	87 286	1 418 673	199	87 485
Hâvre-Jeunesse	1 102 191	7 754	187 341	1 119 905	30 377	217 718
SOUS-TOTAL CPEJ PRIVÉS	**2 497 804**	**7 754**	**274 627**	**2 538 578**	**30 576**	**305 203**
SOUS-TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS	**284 816 376**	**3 106 520**	**4 716 964**	**292 753 035**	**2 503 663**	**5 506 005**
GRAND TOTAL DES ÉTABLISSEMENTS	**5 984 590 588**	**7 879**	**(169 162 156)**	**6 094 092 157**	**(12 837 564)**	**(126 347 826)**

5.3 Les activités communautaires

Le tableau 19 présente l'ensemble des montants versés par l'Agence de Montréal à des organismes de la région montréalaise. Les catégories apparaissant dans ce tableau sont celles reconnues par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Cependant, les montants présentés ne correspondent pas exclusivement à ce programme, mais à toutes les subventions versées par l'Agence de Montréal. Les organismes non admis au PSOC sont présentés dans la section « autres organismes ».

En 2014-2015, l'Agence de Montréal a versé 127 861 128 $, à 669 organismes, tous programmes confondus, dont 107 573 909 $ dans le cadre du PSOC versés à 546 organismes. Par ailleurs, l'enveloppe régionale globale du PSOC, incluant les fonds non répartis[2], s'élevait à 106 652 437 $ en 2013-2014 et à 108 554 846 $ en 2014-2015, ce qui représente une augmentation de 1 902 409 $. Cette variation est expliquée au tableau 18.

Tableau 18 : État détaillé de la variation des crédits

953 630 $ récurrents	Indexation au taux de 0.9 % de l'enveloppe budgétaire en 2014-2015 du PSOC, en provenance du MSSS
76 629 $ récurrents	Accueil au 1er avril, au PSOC d'un organisme transféré du ministère de la Famille
287 728 $ récurrents	Annualisation des crédits 2013-2014 pour le soutien communautaire en logement
162 750 $ récurrents	Ajout de crédits 2014-2015 – Maison d'hébergement pour femmes violentés ou en difficultés
80 000 $ récurrents	Ajout de crédits 2014-2015 - santé mentale
80 000 $ non récurrents	Ajout de crédits 2014-2015 dans le cadre de la Mesure 52 du *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie* – Orientation et identité sexuelle
640 655 $ récurrents	Ajout de crédits 2014-2015 – personnes démunies
88 134 $ récurrent	Ajout de crédits 2014-2015 du *Secrétariat aux affaires autochtones (SAA)* pour assurer l'offre de services d'hébergement d'urgence offerte à la clientèle autochtone en situation d'itinérance
35 000 $ non récurrents	Ajout de crédits 2014-2015 pour le financement de deux projets ponctuels
244 069 $ récurrents	Ajout de crédits en provenance des fonds non répartis PSOC • 11 118 $ Autres ressources jeunesse • 20 180 $ Autres ressources pour hommes • 26 379 $ Cancer • 92 263 $ Déficience physique • 26 239 $ Personnes démunies • 67 890 $ Santé mentale
246 012 $ non récurrents	Fonds d'urgence versés en 2014- 2015
753 669 $ non récurrents	Projet ponctuels versés au PSOC en 2014-2015
(164 215 $) récurrents	Récupération par le MSSS de crédits 2014-2015 (Début du projet reporté)
11 019 $) récurrents	Transfert d'un organisme à un autre ministère dès le 1er avril 2014
(244 069 $) récurrents	Déduction des montants versés en 2014-2015 en provenance des fonds non répartis inclus dans le total des crédits au 31 mars 2014
(116 977 $)	Déduction des montants versés en 2014-2015 en projets ponctuels
(1 209 588 $) non récurrents	Déduction des crédits non récurrents versés en 2013-2014

La différence de 1 $ provient d'une légère différence dans les modalités d'arrondissement.

Tableau 19 : Détail des subventions octroyées aux organismes

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Alcoolisme/ toxicomanies et autres dépendances				
Approche sécurisante des polytoxicomanes anonymes A.S.P.A.	41 583 $	42 248 $	42 628 $	
Centre d'orientientation et de prévention d'alcoolisme et de toxicomanie pour les Latino-Américains (COPATLA)	34 480 $	35 032 $	35 347 $	
Escale Notre-Dame inc. (L')	129 022 $	131 086 $	132 266 $	
Grand chemin inc. (Le)	549 980 $	562 956 $	622 261 $	
Grip Montréal	32 214 $	32 729 $	33 024 $	
Groupe communautaire L'itinéraire (Le)	66 637 $	49 171 $	39 012 $	
Groupe Harmonie	114 859 $	116 697 $	117 747 $	
Logis Phare	30 112 $	36 933 $	45 180 $	
Maison du Pharillon (La) (organisme transféré de la catégorie maisons d'hébergement communautaire jeunesse)	131 727 $	133 835 $	135 039 $	
Maison Jean Lapointe inc.(La)	1 257 020 $	1 258 223 $	1 291 226 $	
Maison L'Exode inc. (ancien nom: Maison de réhabilitation L'exode inc.)	316 113 $	408 808 $	522 232 $	
Méta d'âme	113 954 $	133 196 $	209 003 $	
Nouvelle approche humanitaire d'apprentissage	32 763 $	33 287 $	25 116 $	
Projet de prévention des toxicomanies: Cumulus	55 639 $	56 529 $	57 038 $	
Projet T.R.I.P	107 664 $	-		
TOTAL	**3 013 767 $**	**3 030 730 $**	**3 307 119 $**	**14**
Assistance et accompagnement/Centres téléphoniques				
Centre de référence du grand Montréal	495 092 $	485 985 $	487 353 $	
TOTAL	**495 092 $**	**485 985 $**	**487 353 $**	**1**
Autres ressources jeunesse				
À deux mains inc.	128 558 $	130 615 $	131 791 $	
Action Jeunesse de l'Ouest de l'Ile	38 364 $	17 876 $	27 452 $	
Alliance Socioculturelle et aide pédagogique (ASAP)	10 845 $	11 019 $	25 000 $	
Association des jeunes de la Petite Bourgogne	64 277 $	65 305 $	64 000 $	
Association Les chemins du soleil inc.	10 845 $	11 019 $	-	
Association musicale de JS. (AMJ)	10 845 $	5 422 $	-	
Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes A.B.Q.S.J. inc. (Les)	76 632 $	77 858 $	78 559 $	
Autre escale, centre d'intervention pour les enfants exposés à la violence conjugale (L')	10 845 $	61 019 $	25 000 $	
Bon Dieu dans la rue, Organisation pour jeunes adultes (Le)	50 895 $	51 709 $	52 174 $	
Bureau de consultation-jeunesse inc. (Le)	174 714 $	190 245 $	197 002 $	
Carrefour communautaire de Rosemont, L'entre-gens inc.	163 065 $	170 508 $	198 668 $	
Carrefour des 6-12 ans de Pierrefonds-Est inc.	40 050 $	40 691 $	41 057 $	
Centre communautaire Tyndale St-Georges	47 113 $	47 867 $	48 298 $	
Centre de prévention des agressions de Montréal	158 607 $	176 390 $	165 361 $	
Centre des jeunes Boyce-Viau	64 277 $	65 305 $	65 893 $	
Centre des jeunes l'Escale de Montréal Nord Inc.	29 983 $	30 463 $	30 737 $	
Centre des jeunes Saint-Sulpice	64 278 $	65 306 $	65 894 $	
Centre d'initiatives pour le développement communautaire, L'unité	29 983 $	30 463 $	30 737 $	
Centre d'union multiculturelle et artistique des jeunes de Montréal (CUMAJ)	38 013 $	38 621 $	38 969 $	
Centre Le beau voyage inc. (Le)	218 167 $	221 658 $	223 653 $	
Club intergénération La Petite Patrie	52 153 $	52 987 $	53 464 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Comité de vie de quartier Duff-Court (COVIQ)	62 924 $	68 765 $	71 010 $	
Coup de pouce jeunesse de Montréal-Nord inc.	64 278 $	88 676 $	97 334 $	
Dîners St-Louis (ancien nom: Dîners-Rencontres St-Louis-de-Gonzague)	386 678 $	375 469 $	332 354 $	
D-Trois-Pierres	33 184 $	33 715 $	34 018 $	
Entraide bénévole Kouzin Kouzin' de Montréal-Métropolitain	30 970 $	31 465 $	31 748 $	
GCC la violence	73 763 $	74 943 $	75 617 $	
Grands frères et les grandes soeurs de l'ouest de l'Île (Les)	30 685 $	31 176 $	31 457 $	
Grands frères et grandes soeurs du grand Montréal	30 758 $	31 250 $	24 966 $	
Groupe paradoxe	31 040 $	31 537 $	31 821 $	
Institut Pacifique	237 832 $	241 637 $	243 812 $	
Journal de la rue (Le)	48 895 $	11 019 $	25 000 $	
Organisation des jeunes de Parc Extension inc.(L')	39 614 $	40 248 $	40 610 $	
Piaule, Local des jeunes (La)	56 334 $	57 235 $	57 750 $	
Plein milieu	313 296 $	286 457 $	310 492 $	
Projet ado communautaire en travail de rue	187 714 $	191 638 $	213 328 $	
Projet d'intervention auprès des mineurs prostitués P.I.A.M.P.	173 275 $	169 800 $	171 328 $	
Projet Harmonie (Le)	64 431 $	65 462 $	116 051 $	
Projet love: vivre sans violence (Québec)	10 845 $	11 019 $	20 000 $	
Projet T.R.I.P (organisme transféré de la caégorie Alccoolisme/Toxicomanie)	-	109 387 $	110 371 $	
Regroupement jeunesse en marche du Québec	35 930 $	36 505 $	42 834 $	
Relais des jeunes familles (Le)	51 451 $	72 712 $	80 239 $	
Répit Providence Maison Hochelaga-Maisonneuve	20 000 $	-	20 000 $	
REVDEC	30 734 $	31 226 $	31 508 $	
Rue action prévention jeunesse	51 008 $	76 875 $	134 172 $	
Ruelle de l'avenir (ancien nom: Projet 80 inc.)	165 243 $	167 887 $	169 398 $	
Société de recherche en orientation humaine inc.	37 574 $	38 175 $	38 519 $	
Toujours ensemble inc.	64 279 $	65 307 $	64 279 $	
Travail de rue/ Action communautaire	237 775 $	246 946 $	263 041 $	
YMCA du Québec (Les) **	255 351 $	280 879 $	291 452 $	
TOTAL	**4 308 370 $**	**4 529 756 $**	**4 738 218 $**	**48**
Autres ressources pour femmes				
Centre de santé des femmes de Montréal inc.	243 557 $	247 453 $	249 679 $	
Centre de solidarité Lesbienne(CSL)	184 505 $	212 457 $	189 144 $	
Chrysalide, centre d'accompagnement aux familles monoparentales (La)	64 351 $	65 381 $	65 970 $	
Envol des femmes(L')	6 248 $	6 348 $	20 000 $	
Logis Rose-Virginie	-	-	20 000 $	
Mères avec Pouvoir (MAP) Montréal	-	-	20 000 $	
Petite Maison de la Miséricorde (La)	-	-	20 000 $	
Réseau habitation femmes de Montréal	107 870 $	109 596 $	110 583 $	
TOTAL	**606 531 $**	**641 235 $**	**695 376 $**	**8**
Autres ressources pour hommes				
Accueil Bonneau inc.	285 151 $	315 963 $	327 635 $	
Centre de ressources et d'intervention pour hommes abusés sexuellement dans leur enfance (CRIPHASE)	132 659 $	134 781 $	146 084 $	
Entraide pour hommes de Montréal (L')	90 612 $	92 062 $	69 461 $	
Groupe amorce	130 809 $	122 742 $	133 937 $	
Option: Une alternative à la violence conjugale	348 422 $	338 757 $	341 806 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Pro-Gam inc.	418 422 $	338 757 $	77 319 $	
Pro-Gam inc.	-	-	341 806 $	
S.A.C. Service d'aide aux conjoints	375 689 $	366 460 $	369 758 $	
TOTAL	**1 781 764 $**	**1 709 522 $**	**1 807 806 $**	**8**
Cancer				
Organisation multiressources pour les personnes atteintes de cancer	54 506 $	-	-	
Action cancer du sein du Québec (ancien nom: Sensibilisation au cancer du sein Montréal (BCAM))	22 791 $	52 390 $	62 390 $	
TOTAL	**77 297 $**	**52 390 $**	**62 390 $**	**1**
Centre d'action bénévole (CAB)				
Accès Bénévolat (ancien nom: Service bénévole de l'est de Montréal inc)**	32 137 $	32 651 $	32 945 $	
Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville**	6 426 $	6 529 $	6 588 $	
Centre d'action bénévole de Montréal inc.**	32 141 $	32 655 $	32 949 $	
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord**	32 141 $	32 655 $	32 949 $	
Centre d'action bénévole et communautaire St-Laurent inc.**	9 447 $	9 599 $	9 685 $	
Centre d'action bénévole ouest-de-l'île**	32 142 $	32 656 $	32 950 $	
TOTAL	**144 434 $**	**146 745 $**	**148 066 $**	**6**
Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)				
CALACS de l'Ouest-de-l'Île/ West Island CALACS	283 767 $	288 307 $	290 902 $	
Comité des femmes actives de Montréal	396 344 $	402 685 $	406 309 $	
Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec inc.	406 291 $	350 816 $	387 773 $	
Mouvement contre le viol et l'inceste/collectif de femmes de Montréal	380 871 $	386 965 $	390 448 $	
Trêve pour Elles (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) inc.	324 751 $	329 947 $	332 917 $	
TOTAL	**1 792 024 $**	**1 758 720 $**	**1 808 349 $**	**5**
Centres de femmes				
Afrique au féminin	184 505 $	187 457 $	189 144 $	
Carrefour des femmes d'Anjou	184 507 $	187 459 $	189 146 $	
Carrefour des femmes de Saint-Léonard	184 755 $	187 711 $	189 400 $	
Centre communautaire des femmes actives	-	28 682 $	51 820 $	
Centre communautaire des femmes Sud-Asiatique	185 487 $	199 058 $	200 091 $	
Centre d'aide à la famille	184 245 $	187 193 $	238 878 $	
Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal inc.	185 029 $	187 989 $	189 681 $	
Centre des femmes de Montréal	185 908 $	188 882 $	190 582 $	
Centre des femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles	184 905 $	187 863 $	189 554 $	
Centre des femmes de Rosemont	184 598 $	187 552 $	189 240 $	
Centre des femmes de Saint-Laurent inc.	205 786 $	208 641 $	189 330 $	
Centre des femmes de Verdun inc.	184 686 $	187 641 $	189 330 $	
Centre des femmes d'ici et d'ailleurs	184 506 $	187 458 $	189 145 $	
Centre des femmes du Plateau Mont-Royal	184 686 $	187 641 $	189 330 $	
Centre des femmes interculturel Claire	183 867 $	186 809 $	188 490 $	
Centre des femmes solidaires et engagées (ancien nom: Centre des femmes italiennes de Montréal inc.)	184 681 $	187 636 $	189 325 $	
Centre des femmes Rivière-des-Prairies	184 598 $	187 552 $	189 240 $	
Centre des femmes West Island	183 867 $	186 809 $	188 490 $	
Collectif des femmes immigrantes du Québec	183 867 $	186 809 $	188 490 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Concertation-Femme	189 598 $	207 352 $	213 880 $	
Écho des femmes de la Petite Patrie (L')	184 685 $	187 640 $	189 329 $	
Femmes averties/Women aware	22 456 $	87 783 $	30 000 $	
Femmes du monde à Côte-des-Neiges	184 843 $	187 800 $	189 490 $	
Fondation du refuge pour femmes Chez Doris inc. (La)	185 239 $	188 203 $	189 897 $	
Halte-Femmes Montréal-Nord	281 771 $	286 279 $	288 856 $	
Info-Femmes inc.	184 598 $	187 552 $	189 240 $	
Madame prend congé, Centre de femmes de Pointe St-Charles	184 681 $	187 636 $	189 325 $	
Maison des femmes sourdes de Montréal (La)	184 506 $	202 458 $	204 145 $	
Marie debout, Centre d'éducation des femmes (La)	184 598 $	187 552 $	189 240 $	
TOTAL	**5 131 458 $**	**5 347 097 $**	**5 392 108 $**	**29**
Communautés culturelles				
ACCOHAM: Association canadienne des chrétiens d'origine haïtienne à Montréal	32 132 $	32 646 $	32 940 $	
Accueil pour Immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme (ancien nom: Centre P.R.I.S.M.E. Promotion, référence, information et services multi-ethniques)	32 132 $	32 646 $	32 940 $	
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es) (Ancien nom: Association latino-américaine et multiethnique de Côte-des-Neiges (ALAC))	27 419 $	27 858 $	31 025 $	
Amitié chinoise de Montréal	32 132 $	32 646 $	32 940 $	
Association des travailleurs Grecs du Québec	27 519 $	27 959 $	30 000 $	
Association haïtiano-canado-québécoise d'aide aux démunis	40 998 $	41 654 $	42 029 $	
Association jamaïquaine de Montréal inc.	32 623 $	33 145 $	33 443 $	
Atelier 850	33 024 $	33 552 $	53 854 $	
Bureau de la communauté haïtienne de Montréal	51 423 $	52 246 $	52 716 $	
Carrefour solidarité Anjou	43 569 $	44 266 $	44 664 $	
CASA-CAFI (Centre d'aide aux familles immigrantes)	39 665 $	40 300 $	40 662 $	
Centre communautaire "Bon courage" de Place Benoit	47 426 $	48 185 $	48 619 $	
Centre communautaire Ahavas Chesed inc.	52 410 $	53 249 $	53 728 $	
Centre communautaire CEFEDI	9 719 $	-	20 000 $	
Centre communautaire Mountain Sights	11 643 $	11 829 $	25 000 $	
Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord	41 344 $	42 006 $	42 384 $	
Centre d'action socio-communautaire de Montréal	131 521 $	133 625 $	134 828 $	
Centre d'aide à la réussite et au développement C.A.R.D.	-	-	20 000 $	
Centre d'aide aux familles latino-américaines	-	-	20 000 $	
Centre de la famille haïtienne et interculturelle de Rivière-Des-Prairies	69 925 $	71 044 $	71 683 $	
Centre de ressources de la communauté noire (Le)	32 132 $	32 646 $	32 940 $	
Centre d'orientation paralégale et sociale pour immigrants (C.O.P.S.I.) inc.	47 056 $	47 809 $	48 239 $	
Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAIS)	32 132 $	32 646 $	32 940 $	
Centre humanitaire d'organisation de ressources et de références d'Anjou	50 967 $	51 783 $	52 249 $	
Centre Scalabrini pour réfugiés et immigrants	11 643 $	11 829 $	25 000 $	
Communauté vietnamienne au Canada région Montréal	47 274 $	48 030 $	24 016 $	
Feejad (Famille pour l'Entraide et l'Éducation des Jeunes et des Adultes)	-	-	40 619 $	
Halte La ressource inc.	14 806 $	15 043 $	25 000 $	
Maison d'Haïti	33 132 $	33 662 $	43 906 $	
Mamies immigrantes pour le développement et l'intégration (M.I.D.I.)	11 643 $	11 829 $	25 000 $	
Service à la famille chinoise du Grand Montréal inc.	106 914 $	103 595 $	85 020 $	
Service d'aide communautaire et de liaison pour immigrants de Notre-Dame-de-Grâce (SACLI)	52 017 $	52 849 $	53 325 $	
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)	33 131 $	33 661 $	33 965 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Services communautaires Canadiens-Italiens du Québec inc. (Les)	32 131 $	32 645 $	32 939 $	
Services sociaux helléniques du Québec	32 131 $	32 645 $	32 939 $	
Trans-Art 2000	-	-	20 000 $	
TOTAL	**1 293 733 $**	**1 299 528 $**	**1 471 552 $**	**36**

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Concertation et consultation générales				
Coalition pour le maintien dans la communauté (Montréal et alentours)	86 428 $	87 811 $	105 867 $	
Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal	202 478 $	225 718 $	247 569 $	
Réseau alternatif et communautaire des organismes (RACOR) en santé mentale	111 666 $	113 053 $	135 689 $	
Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux	75 710 $	71 841 $	90 078 $	
Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal inc. (Le)	128 504 $	107 099 $	118 218 $	
Table des organismes communautaires Montréalais de lutte contre le Sida (TOMS)	-	-	20 000 $	
TOTAL	**604 786 $**	**605 522 $**	**717 421 $**	**6**
Contraception, allaitement, périnatalité, famille				
Alternative naissance	51 350 $	52 172 $	52 642 $	
Assistance maternelle (L')	26 998 $	27 430 $	6 858 $	
Autour du Bébé, Carrefour périnatal d'Ahuntsic	-	-	20 000 $	
Fondation de la visite	80 349 $	66 395 $	87 811 $	
Grossesse-Secours inc.	79 364 $	80 634 $	81 360 $	
Nourri-Source - Montréal	64 278 $	65 306 $	65 894 $	
Regroupement "Entre mamans" inc.	65 350 $	66 396 $	66 994 $	
Relevailles de Montréal (Les)	353 734 $	359 393 $	362 628 $	
TOTAL	**721 423 $**	**717 726 $**	**744 187 $**	**8**
Déficience intellectuelle				
Amis de l'Est pour la déficience intellectuelle (Le)	154 248 $	173 760 $	169 024 $	
Arche-Montréal inc. (L')	572 062 $	610 505 $	603 155 $	
Association de l'ouest de l'Île pour les handicapés intellectuels inc.	282 198 $	306 637 $	303 096 $	
Association de Montréal pour la déficience intellectuelle	124 914 $	146 837 $	141 858 $	
Association de parents pour la déficience intellectuelle et les troubles envahissants du développement (ancien nom: Association de parents du centre Gabrielle Major (APCGM))	79 083 $	104 157 $	98 793 $	
Avatil	107 164 $	128 803 $	123 662 $	
Centre au puits	113 687 $	135 430 $	130 349 $	
Centre de Rêves et Espoirs	8 182 $	51 184 $	45 343 $	
Compagnons de Montréal	68 764 $	101 669 $	96 283 $	
Corporation L'espoir du déficient	145 511 $	164 883 $	160 067 $	
J'me fais une place en garderie	89 661 $	113 901 $	35 000 $	
Gang à Rambrou (La)	-	-	108 625 $	
Joie des enfants (Montréal) inc. (La)	158 356 $	173 884 $	169 149 $	
Maison de répit La ressource (La)	102 762 $	124 331 $	119 150 $	
Maison-Répit Oasis inc.	154 835 $	174 356 $	169 626 $	
Parrainage civique Les marronniers	124 577 $	146 495 $	141 513 $	
Parrainage civique Montréal	150 150 $	169 596 $	164 822 $	
Prolongement à la famille de Montréal (Un)	134 815 $	156 897 $	152 009 $	
Regroupement de parents de personne ayant une déficience intellectuelle de Montréal	154 292 $	173 805 $	169 069 $	
Regroupement pour la trisomie 21 (Le)	94 379 $	109 448 $	104 132 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Résidence Papillon inc.	11 515 $	61 343 $	27 550 $	
Rêvanous	89 007 $	111 908 $	136 879 $	
Sans Oublier le Sourire	36 306 $	77 572 $	71 969 $	
TOTAL	**2 956 468 $**	**3 517 401 $**	**3 441 123 $**	**23**
Déficience physique				
Amalgame Montréal inc.	83 477 $	91 440 $	96 386 $	
Association d'entraide des personnes handicapées physiques de Montréal(ALPHA) (ancien nom: Association de loisirs des personnes handicapées physiques de Montréal)	120 268 $	135 873 $	137 096 $	
Association de loisirs pour personnes à autonomie réduite	76 358 $	94 139 $	99 108 $	
Association de spina bifida et d'hydrocéphalie de la région de Montréal (1985) inc.	89 181 $	22 295 $	-	
Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.) Montréal régional (06-13-14-15-16) inc.	95 754 $	110 966 $	111 965 $	
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec	194 364 $	205 393 $	207 242 $	
Association québécoise des personnes aphasiques	139 711 $	152 746 $	154 121 $	
Association québécoise des traumatisés crâniens	96 109 $	111 327 $	112 329 $	
Bon pilote inc. (Le)	92 967 $	108 136 $	109 109 $	
C.A.R.E., (Centre d'activités récréatives et éducatives)	114 797 $	116 840 $	117 892 $	
Centre Action	77 018 $	94 810 $	99 785 $	
Centre communautaire Radisson inc.	184 854 $	231 396 $	233 479 $	
Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain	180 338 $	198 299 $	196 331 $	
Centre de répit Philou	11 515 $	56 831 $	75 342 $	
Centre d'intégration à la vie active pour les personnes vivant avec un handicap physique	40 664 $	50 800 $	60 257 $	
Club des personnes handicapées du lac St-Louis	77 018 $	94 810 $	99 785 $	
Communicaide pour des adultes avec problèmes auditifs (C.A.P.A.)	114 779 $	121 650 $	122 745 $	
Espace Multisoleil (ancien nom: Association Loisirs Soleil	75 045 $	92 805 $	97 763 $	
Formation Altergo (ancien nom: Handidactis)	61 415 $	70 961 $	78 600 $	
Groupe d'entraide de la sclérose en plaques de la Banlieue Ouest (Le)	60 411 $	71 120 $	71 500 $	
Habitations pignon sur roues	35 493 $	53 848 $	59 861 $	
Main-Forte Montréal	83 477 $	91 440 $	96 386 $	
Maison des Sourds	-	69 857 $	70 597 $	
Promotion intervention en milieu ouvert inc.	127 355 $	137 160 $	138 394 $	
Service d'interprétation visuelle et tactile du Montréal-Métropolitain	492 064 $	503 339 $	507 870 $	
Solidarité de parents de personnes handicapées inc.	114 837 $	130 355 $	131 528 $	
Théâtre aphasique	64 173 $	65 200 $	73 787 $	
Vie autonome - Montréal (ancien nom: Centre de ressource à la vie autonome du Montréal-Métropolitain)	84 318 $	102 227 $	103 147 $	
TOTAL	**2 987 760 $**	**3 386 063 $**	**3 462 405 $**	**27**
Maintien à domicile				
Accès Bénévolat (ancien nom: Service bénévole de l'est de Montréal inc.) **	161 078 $	180 904 $	182 745 $	
Accompagnement bénévole de l'Ouest (ABO)	8 228 $	65 900 $	66 581 $	
Accordailles (Les)	115 993 $	155 120 $	155 219 $	
Action Centre-Ville (Montréal) inc.	146 881 $	189 100 $	190 855 $	
Aide aux villageois du Village Olympique (L')	67 668 $	68 813 $	67 219 $	
Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM)	210 818 $	277 075 $	288 814 $	
Alzheimer Groupe (A.G.I.) Inc.	-	70 757 $	71 394 $	
Association bénévole de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est	104 050 $	150 608 $	152 016 $	
Association des citoyens âgés Gréco-Canadiens de Montréal "Asklipios"	66 771 $	72 485 $	72 572 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Association des jeunes chrétiens de l'université McGill	77 956 $	95 120 $	96 029 $	
Association des popotes roulantes du Montréal métropolitain (L')	130 770 $	155 487 $	157 099 $	
Association du troisième âge "FILIA"	67 388 $	116 968 $	118 074 $	
Carrefour communautaire Montrose inc.	131 313 $	173 283 $	174 895 $	
Carrefour des retraités de Montréal-Nord inc.	89 820 $	110 000 $	110 990 $	
Carrefour Marguerite Bourgeoys	10 845 $	28 019 $	30 000 $	
Carrefour Saint-Eusèbe de Montréal inc.	48 413 $	97 628 $	98 507 $	
Centre almage communautaire - pour personnes âgées (Le)	113 857 $	159 865 $	161 357 $	
Centre communautaire des aînés de St-Michel-Rosemont	131 313 $	173 283 $	174 895 $	
Centre communautaire pour aînés de Verdun	113 857 $	116 720 $	117 823 $	
Centre communautaire Saint-Antoine 50 +	150 879 $	193 131 $	194 897 $	
Centre contactivité inc.	105 873 $	151 753 $	153 172 $	
Centre culturel des Canadiens-Japonais de Montréal inc.	27 186 $	27 621 $	27 621 $	
Centre d'action bénévole de Bordeaux-Cartierville **	106 999 $	133 999 $	134 955 $	
Centre d'action bénévole de Montréal inc. **	219 415 $	240 175 $	242 549 $	
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord **	137 528 $	156 791 $	158 255 $	
Centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies (Le)	84 393 $	117 136 $	118 243 $	
Centre d'action bénévole et communautaire St-Laurent inc. **	144 703 $	188 996 $	189 463 $	
Centre d'action bénévole ouest-de-l'Île **	158 863 $	197 142 $	199 129 $	
Centre de bénévolat Côte-des-Neiges	101 594 $	131 908 $	133 148 $	
Centre de bénévolat de Sarpad	146 381 $	165 848 $	167 447 $	
Centre de bénévolat de Ville Mont-Royal	48 413 $	49 188 $	49 631 $	
Centre de bénévolat Notre Dame de Grâce	82 464 $	85 120 $	85 939 $	
Centre de bénévoles Ahuntsic-Sud	95 160 $	125 372 $	126 553 $	
Centre d'entraide Le rameau d'Olivier inc.	89 384 $	135 000 $	136 268 $	
Centre des aînés Côte-des-Neiges	113 857 $	159 865 $	161 357 $	
Centre des aînés du réseau d'entraide de Saint-Léonard	116 340 $	149 623 $	151 023 $	
Centre du vieux moulin de Lasalle (Le)	116 134 $	179 924 $	188 984 $	
Centre juif Cummings pour aînés	288 450 $	310 128 $	312 972 $	
Centre multi-ressources de Lachine	97 906 $	132 034 $	133 222 $	
Centre pour personnes âgées Espoir nouveau	113 857 $	159 865 $	161 357 $	
Chez-nous de Mercier-Est (Le)	166 931 $	212 877 $	217 444 $	
Club de l'âge d'or "le dragon d'or" (Le)	10 845 $	11 019 $	11 000 $	
Comité canadien des réfugiés de la mer	66 048 $	70 000 $	19 500 $	
Communauté Sépharade unifié du Québec	53 391 $	55 120 $	55 669 $	
Conseil des aînés et des aînées de N.D.G. inc.	147 806 $	190 040 $	191 803 $	
Conseil des personnes âgées de la communauté noire de Montréal (Le)	74 011 $	92 258 $	93 141 $	
Conseil régional des personnes âgées Italo-Canadiennes de Montréal	120 863 $	92 961 $	93 851 $	
Corporation du centre des aînés de Villeray	104 050 $	161 120 $	170 695 $	
Entraide Ahuntsic-Nord	120 206 $	161 999 $	163 510 $	
Entraide bénévole métro inc.	116 868 $	158 607 $	160 087 $	
Entraide Ukrainienne de Montréal inc.	66 223 $	70 120 $	70 219 $	
Groupe de tâches et d'entraide du quartier Centre-Sud	17 099 $	20 000 $	20 180 $	
Groupe des Aidants du Sud-Ouest (Le) (ancien nom: Groupe des aidants de Lasalle)	44 056 $	93 201 $	94 040 $	
Groupe L'entre-gens inc.	77 956 $	123 390 $	124 553 $	
Habitations à ciel ouvert (Les)	50 731 $	55 000 $	55 495 $	
Habitations Les Boulevards de Montréal-Nord (Les)	16 732 $	17 000 $	-	
Habitations Les II volets	114 772 $	116 671 $	117 774 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Habitations nouvelles avenues	123 931 $	170 100 $	171 684 $	
Maison d'Aurore (La)	11 829 $	158 262 $	174 604 $	
Place Vermeil inc.	146 881 $	189 100 $	190 855 $	
Projet changement - Centre communautaire pour aînés	202 349 $	227 483 $	231 209 $	
Projet genèse	122 699 $	141 662 $	142 937 $	
Regroupement des aidants-naturels de Montréal	136 123 $	155 369 $	156 825 $	
Réseau - Bénévoles de Verdun inc.	96 071 $	140 120 $	141 434 $	
Résolidaire, Réseau bénévole Hochelaga-Maisonneuve inc.	125 013 $	166 983 $	168 438 $	
Ressources troisième âge Lachine	112 448 $	158 415 $	159 879 $	
Santropol roulant (Québec) inc.	88 990 $	121 993 $	123 304 $	
Service bénévole d'entraide Anjou inc.	109 363 $	148 620 $	167 065 $	
Service d'aide communautaire Anjou inc.	79 978 $	145 619 $	136 714 $	
Service de bénévoles pour le 3ième âge de Pointe St-Charles	93 042 $	90 000 $	96 029 $	
Services bénévoles aux aînés de Ville-Émard/St-Paul	77 956 $	110 596 $	111 644 $	
Société Alzheimer de Montréal inc.	-	70 757 $	71 394 $	
Société de soins palliatifs à domicile du grand Montréal	1 402 788 $	1 630 878 $	1 512 578 $	
Temps d'une pause service de répit (Le)	105 711 $	180 776 $	192 241 $	
Union générale arménienne de bienfaisance de Montréal inc.	45 710 $	52 000 $	52 468 $	
Vers vous	120 256 $	162 049 $	163 560 $	
TOTAL	**9 011 524 $**	**11 569 919 $**	**11 537 092 $**	**75**
Maisons de jeunes				
Accès-cible jeunesse Rosemont (L')	36 067 $	36 644 $	51 974 $	
Antre jeunes de Mercier-Est (L')	94 809 $	96 326 $	97 193 $	
Centre communautaire jeunesse unie de Parc Extension	68 034 $	69 123 $	69 745 $	
Club garçons et filles de Lachine, inc. (Le)	67 348 $	68 426 $	69 042 $	
Club garçons et filles de Lasalle	64 278 $	65 306 $	65 894 $	
Hôte maison (maison de jeunes) (Le)	97 317 $	98 874 $	99 764 $	
Imagerie local des jeunes inc. (L')	108 465 $	110 200 $	111 191 $	
Maison de jeunes de la Côte des Neiges, inc.	97 317 $	98 874 $	99 764 $	
Maison de jeunes de Saint-Léonard	67 578 $	68 659 $	69 277 $	
Maison de jeunes Le chemin faisant inc. (La)	108 361 $	110 095 $	111 086 $	
Maison de jeunes Le point de mire	108 464 $	110 199 $	111 191 $	
Maison de jeunes: L'ouverture	97 317 $	98 874 $	99 764 $	
Maison des jeunes "L'escalier" de Lachine inc. (La)	97 317 $	98 874 $	99 764 $	
Maison des jeunes "Par la grand'porte" (La)	122 635 $	124 597 $	125 717 $	
Maison des jeunes à ma Baie inc.	94 809 $	96 326 $	97 193 $	
Maison des jeunes d' Ahuntsic	97 317 $	98 874 $	99 764 $	
Maison des jeunes de Bordeaux-Cartierville	36 069 $	36 646 $	36 976 $	
Maison des jeunes de Lasalle	15 000 $	-	20 000 $	
Maison des jeunes de Pierrefonds inc.	97 317 $	98 874 $	99 764 $	
Maison des jeunes de Pointe St-Charles inc. (La)	97 317 $	98 874 $	99 764 $	
Maison des jeunes de Pointe-aux-Trembles (ancien nom: Jeunes en mouvement de Pointe-aux-Trembles)	36 065 $	36 642 $	36 972 $	
Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies (La)	97 317 $	98 874 $	99 500 $	
Maison des Jeunes de Saint-Laurent	13 000 $	-	20 000 $	
Maison des jeunes d'Outremont	97 317 $	98 874 $	99 764 $	
Maison des jeunes du Plateau inc.	108 464 $	110 200 $	111 192 $	
Maison des jeunes La galerie inc.	108 464 $	110 200 $	111 191 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Maison des jeunes L'escampette inc.	108 464 $	110 200 $	111 192 $	
Maison des jeunes Quinka-Buzz inc. (La)	108 464 $	110 200 $	111 192 $	
Maison des jeunes, Magi de Mercier-Ouest inc.	97 317 $	98 874 $	99 754 $	
Mouvement jeunesse Montréal-Nord	105 138 $	106 820 $	107 781 $	
Opération jeunesse Ville-Émard/Côte St-Paul	36 069 $	36 646 $	36 976 $	
Repère des jeunes Île-des-Sœurs (Le)	35 900 $	36 474 $	35 900 $	
TOTAL	**2 625 115 $**	**2 638 669 $**	**2 716 251 $**	**32**
Maisons d'hébergement communautaire jeunesse				
Arrêt-source inc. (L')	637 762 $	647 966 $	653 798 $	
Auberge communautaire Sud-Ouest	460 049 $	467 410 $	471 617 $	
Avenue, hébergement communautaire (L')	452 260 $	445 014 $	439 878 $	
En Marge 12-17	355 426 $	332 773 $	322 641 $	
Foyer de jeunes travailleurs et travailleuses de Montréal inc.	244 685 $	213 031 $	201 092 $	
Habitations L'escalier de Montréal	337 232 $	326 171 $	322 139 $	
Hébergement jeunesse Le tournant	466 115 $	452 162 $	450 145 $	
Héberjeune de Parc Extension	187 371 $	174 031 $	164 916 $	
Maison Tangente inc. (La)	416 497 $	423 161 $	426 969 $	
Passages : ressources pour jeunes femmes en difficulté	726 896 $	735 340 $	740 071 $	
Projet jeunesse de l'ouest de l'Ile	260 149 $	264 311 $	266 690 $	
Refuge des jeunes de Montréal	535 061 $	501 386 $	485 170 $	
Ressources jeunesse de St-Laurent inc.	414 182 $	372 620 $	364 726 $	
Service d'hébergement Saint-Denis inc.	372 726 $	378 690 $	382 098 $	
Service d'intégration à la collectivité	129 024 $	131 088 $	132 268 $	
TOTAL	**5 995 435 $**	**5 865 154 $**	**5 824 218 $**	**15**
Maisons d'hébergement pour les femmes violentées ou en difficulté				
Assistance aux femmes de Montréal inc.	671 467 $	682 210 $	688 350 $	
Auberge Madeleine	750 087 $	762 088 $	768 947 $	
Auberge shalom pour femmes	671 465 $	682 208 $	688 348 $	
Auberge transition	706 159 $	717 458 $	723 915 $	
Bouclier d'Athéna, Services familiaux (Le)	637 762 $	672 966 $	653 797 $	
Conseil de direction de l'Armée du salut du Canada (l'abri d'espoir)	1 019 580 $	1 035 894 $	1 045 217 $	
Dauphinelle (La)	705 158 $	716 441 $	722 889 $	
Escale pour elle (Montréal) (L')	671 459 $	682 202 $	688 342 $	
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	716 395 $	727 857 $	734 408 $	
Inter-Val 1175 inc.	705 158 $	716 441 $	722 889 $	
Logifem inc.	761 323 $	773 504 $	761 323 $	
Maison Dalauze Centre d'hébergement pour femmes violentées ou en difficultés avec ou sans enfants (La)	671 458 $	682 201 $	688 341 $	
Maison d'hébergement d'Anjou	705 163 $	176 291 $	176 000 $	
Maison du réconfort (La)	689 464 $	682 207 $	688 347 $	
Maison Flora Tristan, d'hébergement et de transition pour femmes immigrantes victimes de violence familiale et leurs enfants	716 395 $	727 857 $	734 408 $	
Maison grise de Montréal (La)	660 226 $	670 790 $	676 827 $	
Maison L'océane	145 625 $	147 955 $	149 286 $	
Maison Marguerite de Montréal inc. (La)	671 459 $	697 202 $	708 522 $	
Maison secours aux femmes de Montréal inc.	671 462 $	682 205 $	688 345 $	
Maisons de L'ancre inc. (Les)	660 227 $	670 791 $	676 828 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Multi-Femmes inc.	705 160 $	716 443 $	722 891 $	
Parados inc. (Le)	716 390 $	727 852 $	734 403 $	
Passerelle	121 184 $	142 406 $	124 231 $	
Pavillon Patricia MacKenzie	135 471 $	122 552 $	163 031 $	
Refuge pour les femmes de l'ouest-de-l'Île	705 160 $	716 443 $	722 891 $	
Rue des femmes de Montréal (La)	913 749 $	826 769 $	899 519 $	
Transit 24	705 158 $	716 441 $	722 889 $	
Y des femmes (YWCA de Montréal)	720 287 $	704 542 $	682 015 $	
TOTAL	**18 330 051 $**	**17 980 216 $**	**18 157 199 $**	**28**
Maisons d'hébergement pour hommes en difficulté				
Bonsecours inc.	259 402 $	151 793 $	153 159 $	
Carrefour familial Hochelaga	204 572 $	257 845 $	260 165 $	
Maison du Père (ancien nom: Oeuvres de la maison du Père (Les)	1 681 265 $	1 792 765 $	1 844 215 $	
Mission Bon accueil (La)	1 705 356 $	1 802 580 $	1 848 199 $	
Mission Old Brewery	2 813 525 $	2 813 628 $	2 846 771 $	
Projet Refuge	-	23 000 $	43 000 $	
Projets Autochtones du Québec	154 591 $	632 722 $	170 382 $	
TOTAL	**6 648 711 $**	**7 474 333 $**	**7 165 891 $**	**7**
Oganismes de justice alternative				
Trajet inc.	1 175 454 $	1 194 261 $	-	
YMCA du Québec (Les) **	311 801 $	316 790 $	1 205 009 $	
TOTAL	**1 487 255 $**	**1 511 051 $**	319 641 $	**2**
Orientation et identité sexuelle			**1 524 650 $**	
Aide aux transsexuels transsexuelles du Québec (ATQ)	-	40 000 $	40 000 $	
Centre communautaire des gais et lesbiennes de Montréal (Le)	60 396 $	71 362 $	66 914 $	
G.R.I.S. -- Montréal	50 968 $	111 784 $	82 250 $	
Jeunesse Lambda	-	30 000 $	35 000 $	
Projet 10	59 202 $	80 149 $	70 690 $	
TOTAL	**170 566 $**	**333 295 $**	**294 854 $**	**5**
Personnes démunies				
Action secours, vie d'espoir	44 026 $	43 312 $	42 437 $	
Action-réinsertion	59 318 $	73 486 $	93 185 $	
Association entre tes mains	50 000 $	49 969 $	49 177 $	
Au coup de pouce Centre-Sud inc.	70 498 $	71 626 $	72 271 $	
Bouffe-Action de Rosemont	63 699 $	60 843 $	62 550 $	
C.A.R.R.É. Comptoir alimentaire de rencontres, de références et d'entraide inc. (Le)	71 999 $	71 558 $	28 980 $	
Cafétéria communautaire multi caf (La)	75 215 $	74 805 $	74 326 $	
Carrefour d'alimentation et de partage St-Barnabé inc.	119 141 $	149 336 $	227 905 $	
Carrefour d'entraide Lachine inc.	75 215 $	74 805 $	74 326 $	
Centre communautaire La patience	69 456 $	68 990 $	68 436 $	
Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite Patrie (Le)	75 215 $	74 805 $	74 325 $	
Centre d'entraide et de ralliement familial Le C.E.R.F.	76 283 $	75 885 $	75 417 $	
Centre d'information communautaire et dépannage C.I.C.D. inc.	35 000 $	12 798 $	-	
Chez Émilie, Maison d'entraide populaire	49 981 $	49 326 $	48 526 $	
Chic resto-pop inc. (Le)	74 345 $	73 927 $	73 435 $	
Club populaire des consommateurs de la Pointe St-Charles (Le)	79 236 $	78 865 $	78 435 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Comité social Centre-Sud inc.	153 053 $	154 189 $	155 019 $	
Conseil communautaire Notre-Dame-de-Grâce inc.	70 163 $	116 215 $	116 898 $	
Corbeille - Bordeaux - Cartierville (La)	40 000 $	36 141 $	40 000 $	
Corbeille de Pain Lac-St-Louis	-	9 000 $	25 000 $	
Corporation culturelle latino-américaine de l'amitié	-	9 000 $	25 000 $	
Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve	50 618 $	52 032 $	49 177 $	
Cuisines collectives du Grand Plateau	76 283 $	100 099 $	107 993 $	
Cuisines et vie collectives Saint-Roch	77 346 $	76 958 $	76 504 $	
Dépôt Alimentaire NDG	18 000 $	18 000 $	30 000 $	
Entraide Léo Théorêt	33 425 $	32 611 $	31 600 $	
Fonds d'aide de l'Ouest-de-l'Île	18 000 $	18 000 $	30 000 $	
Fourchettes de l'espoir	44 839 $	44 134 $	43 269 $	
Garde-manger pour tous (Le)	75 216 $	74 806 $	74 326 $	
GEMO (Groupe d'entraide de Mercier-Ouest)	69 456 $	68 990 $	98 436 $	
Information alimentaire populaire Centre-Sud Inc	18 000 $	18 000 $	30 000 $	
Jeunesse au Soleil (ancien nom: Jeunesse au soleil incorporée)	40 000 $	40 000 $	44 320 $	
Maison de quartier Villeray (La)	65 000 $	72 289 $	72 790 $	
Maison d'entraide St-Paul et Émard (La)	75 216 $	74 806 $	74 326 $	
Maison du partage d'Youville inc. (La)	75 215 $	74 805 $	99 326 $	
Maisons Adrianna	78 520 $	78 142 $	77 703 $	
Mission du Grand Berger	28 000 $	28 000 $	30 000 $	
Moisson Montréal inc.	85 000 $	90 000 $	93 365 $	
Mon resto Saint-Michel	55 961 $	55 364 $	54 639 $	
Mouvement fraternité multi-ethnique Inc.	49 529 $	48 869 $	48 064 $	
Nutri-centre Lasalle	33 079 $	32 263 $	31 248 $	
Oeuvres de St-Jacques (Les)	18 000 $	30 000 $	34 843 $	
Partageons l'Espoir (ancien nom: Fondation partageons l'espoir)	25 000 $	32 263 $	31 248 $	
Pas de la rue (Le)	44 838 $	44 133 $	60 064 $	
Relais populaire inc. (Le)	62 000 $	69 697 $	69 151 $	
Rencontres-Cuisines	66 026 $	110 527 $	109 930 $	
Réseau d'entraide de Verdun	70 154 $	69 695 $	86 150 $	
Ressource Action-Alimentation Parc Extension	-	-	25 000 $	
Resto plateau	45 000 $	54 334 $	53 597 $	
Service de nutrition et d'action communautaire (SNAC)	75 215 $	74 805 $	74 325 $	
Service d'éducation et de sécurité alimentaire de Mercier-Est (SESAME)	44 838 $	89 133 $	88 268 $	
Table ronde de Saint-Léonard (La)	25 000 $	32 263 $	31 248 $	
TOTAL	**2 894 617 $**	**3 133 899 $**	**3 366 558 $**	51
Santé mentale				
« Action-Autonomie » Le collectif pour la défense des droits en santé mentale de Montréal	370 830 $	395 361 $	409 380 $	
« L'art-rivé » Centre de jour de Rivière-des-Prairies	165 960 $	168 615 $	170 133 $	
« Maison multiethnique Myosotis » inc.	66 320 $	67 381 $	67 987 $	
Abri en ville (L')	45 764 $	46 496 $	46 914 $	
Accès santé mentale cible travail	289 322 $	293 951 $	296 597 $	
Action santé de Pointe St-Charles	146 556 $	148 901 $	150 241 $	
Agence Ometz	73 848 $	75 030 $	75 705 $	
Alternative, Centre de jour en santé mentale (L')	166 024 $	168 680 $	170 198 $	
Ami-Québec Alliance pour les malades mentaux inc.	214 185 $	217 612 $	219 571 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Amis de la santé mentale (banlieue ouest) (Les)	114 547 $	116 380 $	117 427 $	
Anorexie et boulimie Québec (ancien nom:Association québécoise d'aide aux personnes souffrant d'anorexie nerveuse et de boulimie)	66 033 $	87 089 $	67 693 $	
Antenne communications	32 733 $	33 257 $	33 556 $	
Association bénévole amitié inc.	615 602 $	625 452 $	631 081 $	
Association canadienne pour la santé mentale/filiale de Montréal	232 107 $	228 119 $	230 172 $	
Association de parents pour la santé mentale de Saint-Laurent-Bordeaux-Cartierville	113 799 $	115 620 $	116 661 $	
Association I.R.I.S.	1 968 038 $	1 999 527 $	2 017 523 $	
Association Logement Amitié inc.	-	15 000 $	20 180 $	
Association québécoise des parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale inc.	189 653 $	192 687 $	194 421 $	
Association québécoise pour les troubles d'apprentissage - Section Saint-Léonard	43 850 $	44 552 $	44 953 $	
Atelier d'artisanat centre-ville inc. (L')	289 322 $	293 951 $	296 597 $	
Ateliers Quatre saisons inc. (Les)	131 539 $	133 644 $	134 847 $	
C.A.D.R.E. Centre d'action, de développement et de recherche en employabilité	236 029 $	239 868 $	242 080 $	
Carrefour populaire de St-Michel inc.	113 753 $	115 573 $	116 613 $	
Centrami	212 123 $	215 517 $	217 457 $	
Centre bienvenue inc.	153 373 $	155 827 $	157 229 $	
Centre d'activités pour le maintien de l'équilibre émotionnel de Montréal-Nord (CAMÉÉ)	126 304 $	138 431 $	143 076 $	
Centre d'apprentissage parallèle de Montréal C.A.P. (Le)	289 322 $	293 951 $	296 597 $	
Centre de crise de l'Ouest de l'île	1 464 541 $	1 487 974 $	1 501 365 $	
Centre de crise Le transit	1 429 012 $	1 451 876 $	1 464 943 $	
Centre de jour de St-James	201 375 $	184 277 $	185 935 $	
Centre de soir Denise Massé inc.	256 614 $	260 720 $	263 066 $	
Centre d'écoute et de référence Halte ami	111 223 $	113 002 $	114 019 $	
Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute	111 166 $	115 831 $	116 873 $	
Centre d'écoute et d'intervention Face à face (Le)	85 644 $	87 014 $	87 797 $	
Centre d'écoute Le havre inc.	64 063 $	65 088 $	64 000 $	
Centre d'entraide Le pivot, C.E.L.P.	130 669 $	132 760 $	133 955 $	
Centre famille et ressource A.D.D.	42 850 $	43 536 $	43 928 $	
Centre l'autre maison inc.	1 174 994 $	1 192 514 $	1 202 527 $	
Centre local d'initiatives communautaires du nord-est de Montréal	65 766 $	66 818 $	67 419 $	
Centre Montréalais pour les troubles d'apprentissage (ancien nom: Association québécoise pour les troubles d'apprentissage - Section 1 de Montréal)	33 684 $	34 223 $	34 531 $	
Centre soutien-jeunesse de Saint-Laurent	125 987 $	128 003 $	129 155 $	
Chambreclerc	129 849 $	131 927 $	143 204 $	
Clé des champs, Réseau d'entraide pour troubles anxieux (La)	114 449 $	116 280 $	117 327 $	
Club Ami, la santé mentale par l'entraide et l'intégration socio- professionnelle inc.	30 000 $	27 547 $	42 795 $	
Communauté thérapeutique La chrysalide inc. (La)	103 022 $	104 670 $	105 612 $	
Compeer Montréal/Entre-Amis, Association bénévole inc.	102 280 $	103 916 $	103 916 $	
Corporation maison Lucien-L'Allier, Montréal	123 430 $	125 405 $	126 534 $	
Déprimés anonymes inc. (Les)	110 015 $	111 775 $	112 781 $	
Entraide pour vaincre la dépression inc. E.V.D.	66 224 $	67 284 $	-	
Entraide St-Michel	156 324 $	155 560 $	156 960 $	
Entreprise sociale en santé mentale	638 553 $	648 770 $	654 609 $	
Équipe entreprise (L')	152 741 $	155 185 $	156 582 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Étincelle de l'amitié inc. (L')	130 651 $	132 741 $	133 936 $	
Expression Lasalle centre communautaire en santé mentale	167 111 $	169 785 $	171 313 $	
Fondation pour l'art thérapeutique et l'art brut au Québec	14 552 $	14 785 $	30 000 $	
Groupe d'entraide Lachine	183 306 $	186 239 $	187 915 $	
GymnO Montréal (ancien nom: Gymn-eau Montréal)	42 848 $	43 534 $	43 926 $	
Habitations Oasis de Pointe St-Charles inc. (Les)	44 764 $	45 480 $	45 889 $	
Impact - Groupe d'aide en santé mentale	189 190 $	192 217 $	193 947 $	
Ma chambre inc.	217 243 $	220 719 $	222 705 $	
Maison des amis du Plateau Mont-Royal inc. (La)	194 273 $	207 981 $	199 157 $	
Maison Jean-Monbourquette (La)	-	-	25 000 $	
Maison Le parcours inc.	218 544 $	222 041 $	220 041 $	
Maison L'échelon inc.	435 759 $	466 930 $	479 271 $	
Maison L'éclaircie de Montréal	472 294 $	479 851 $	484 170 $	
Maison Les étapes inc.	1 737 310 $	1 765 107 $	1 780 993 $	
Maison St-Dominique	273 119 $	277 489 $	279 986 $	
Maison St-Jacques inc.	757 599 $	769 721 $	776 648 $	
Mûrier inc. (Le)	469 555 $	477 068 $	481 362 $	
P.R.I.S.E II (Programme éducatif de revalorisation individuelle, sociale) inc.	639 647 $	649 881 $	655 730 $	
Paradis urbain	-	-	25 000 $	
Parentrie du nord de Montréal (La)	139 443 $	141 674 $	142 949 $	
Parents et amis du bien-être mental du sud-ouest de Montréal	144 967 $	147 286 $	148 612 $	
Parrainage civique de la banlieue ouest de Montréal	224 086 $	219 848 $	221 827 $	
Parrainage civique de l'est de l'Île de Montréal	149 019 $	151 403 $	152 744 $	
Perspective communautaire en santé mentale (W.I.)	379 743 $	385 819 $	389 291 $	
Pracom inc.	325 724 $	330 936 $	333 914 $	
Programme intervention et recherche psycauses inc. (Diogène)	810 876 $	1 080 179 $	1 001 265 $	
Projet P.A.L. inc.	394 993 $	401 313 $	404 925 $	
Projet suivi communautaire	655 886 $	666 380 $	672 377 $	
Projets P.A.R.T.	289 322 $	293 951 $	296 597 $	
Relax-Action Montréal	593 888 $	376 957 $	608 821 $	
Répit «une heure pour moi» inc.	114 709 $	342 977 $	117 593 $	
Répit-Ressource de l'est de Montréal	107 123 $	108 837 $	109 817 $	
Ressources communautaires OMÉGA	631 023 $	641 119 $	646 889 $	
RSDO Regroupement des séparées, séparés et divorcées, divorcés de l'Ouest	22 416 $	22 775 $	30 000 $	
Services communautaires Cyprès	510 436 $	518 603 $	523 270 $	
Société québécoise de la schizophrénie	115 753 $	117 605 $	118 663 $	
Suicide - Action Montréal inc.	945 946 $	952 656 $	967 012 $	
Suivi communautaire Le Fil	741 889 $	753 759 $	760 543 $	
Tel Aide	111 223 $	113 003 $	114 020 $	
Tel-Écoute	113 774 $	115 594 $	116 634 $	
Tracom inc.	1 398 702 $	1 421 081 $	1 433 871 $	
Vers L'équilibre (ancien nom: Centre de la Croix Blanche de Montréal (Le))	391 195 $	397 454 $	401 031 $	
TOTAL	**28 991 312 $**	**29 761 205 $**	**29 964 376 $**	**93**
Santé physique				
Amicale des diabétiques de l'hôpital Notre-Dame	22 510 $	22 870 $	30 000 $	
Association de la fibromyalgie région Île-de-Montréal	30 952 $	23 462 $	39 715 $	
Association d'entraide et d'arthrite de l'ouest de l'île de Montréal inc	10 486 $	10 654 $	10 000 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Association Sclérose en Plaques Est de Montréal	-	-	20 000 $	
Épilepsie Montréal métropolitain	35 589 $	36 158 $	36 483 $	
Société canadienne de la sclérose en plaques (section Montréal)	57 050 $	57 963 $	58 485 $	
Société Parkinson du Grand Montréal	12 169 $	12 364 $	25 000 $	
TOTAL	**168 756 $**	**163 471 $**	**219 683 $**	**7**
Troubles envahissants du développement				
Autisme et troubles envahissants du développement Montréal	590 963 $	618 654 $	617 922 $	
Centre Didache (Le)	79 775 $	108 717 $	103 394 $	
TOTAL	**670 738 $**	**727 371 $**	**721 316 $**	**2**
Sida				
C.A.C.T.U.S. Montréal	1 230 734 $	1 184 154 $	1 224 477 $	
Centre associatif polyvalent d'aide Hépatite C (CAPAHC)	17 113 $	46 430 $	46 848 $	
Centre d'action Sida Montréal	103 415 $	105 070 $	106 016 $	
Corporation Félix Hubert d'Hérelle (La)	737 179 $	748 974 $	427 993 $	
Dopamine	386 629 $	379 665 $	93 434 $	
Fondation d'aide directe -Sida Montréal	101 247 $	92 601 $	224 488 $	
Groupe d'action pour la prévention de la transmission du VIH et l'éradication du sida (GAP-VIES)	234 873 $	223 666 $	114 050 $	
Groupe d'entraide à l'intention des personnes séropositives et itinérantes	111 253 $	113 033 $	211 988 $	
Hébergements de l'envol (Les)	276 539 $	280 964 $	760 498 $	
Maison du parc inc.	306 416 $	311 319 $	314 121 $	
Maison plein coeur	288 689 $	262 843 $	282 976 $	
RÉZO (Santé et mieux-être des hommes gais et bisexuels)	653 156 $	587 200 $	636 602 $	
Sida bénévoles - Montréal	261 037 $	152 588 $	156 986 $	
Sidalys	1 063 674 $	1 080 693 $	1 090 419 $	
Spectre de rue inc.	612 940 $	551 772 $	541 649 $	
Stella, l'amie de maimie	262 671 $	241 496 $	243 055 $	
Unité d'intervention mobile l'anonyme inc. (L')	268 494 $	272 104 $	310 738 $	
TOTAL	**6 916 059 $**	**6 634 572 $**	**6 786 338 $**	**17**
Autres organismes				
Action pour la solidarité, l'équité, l'environnement et le développement (ASEED)	41 345 $	-	-	
Action-Gardien, Table de concertation communautaire de Pointe-Saint-Charles	65 767 $	64 917 $	65 084 $	
Action solidarité Grand Plateau	14 767 $	14 917 $	15 084 $	
Albatros Est-De-L'Île-de-Montréal	-	109 575 $		
Amitié soleil inc.	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Association d'entraide le chainon inc.	103 746 $	94 032 $	94 878 $	
Association des résidents de la maison Lucie-Bruneau	35 104 $	-	-	
Association des établissements privés conventionnés - Santé et services sociaux	-	-	120 000 $	
Association dysphasie +	6 144 $	10 160 $	10 251 $	
Association québécoise des centres d'intervention en dépendance (AQCID)	-	-	1 710 $	
Association québécoise pour la promotion de la santé des pers. utilisatrices de drogue	67 635 $	84 614 $	107 048 $	
Ateliers d'éducation populaire du Plateau	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Boscoville 2000	2 975 710 $	3 023 321 $	3 050 531 $	
Brises De Lachine (Les)	34 813 $	35 370 $	35 688 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
CARI St-Laurent	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Carrefour des petits soleils inc. (Le)	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Carrefour des pitchou	1 000 $	27 326 $	36 421 $	
Carrousel du ptit monde d'Anjou (Le)	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
CCSE Maisonneuve	4 000 $	-	-	
CDC de la Pointe, région est de Montréal (La)	69 267 $	19 417 $	69 584 $	
Centre communautaire Dawson	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Centre d'amitié autochtone de Montréal inc.	-	-	85 765 $	
Centre de distribution d'aides techniques "Matériel et Équipement" pour personne pathologiquement obèse du Québec inc.	61 367 $	62 349 $	62 910 $	
Centre de promotion communautaire Le phare inc.	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Centre de recherche et d'aide pour narcomanes de Montréal CRAN inc.	29 899 $	27 111 $	20 943 $	
Centre de ressources communautaires de l'Ouest de l'île	-	14 417 $	4 584 $	
Centre d'intégration multi-services de l'ouest de l'île (C.I.M.O.I.)	1 000 $	1 016 $	14 584 $	
Centre haïtien d'action familiale	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Centre Yee-Kang pour les personnes âgées	22 897 $	35 814 $	40 358 $	
Chambrenfleur inc.	29 767 $	30 243 $	30 516 $	
Chambreville Montréal	51 316 $	12 829 $	-	
Chemin De La Côte	15 916 $	22 921 $	25 398 $	
Cité des bâtisseurs de Pointe-Saint-Charles	-	29 250 $	39 351 $	
Clinique médicale du quartier	25 000 $	15 000 $	-	
Clinique médicale l'Actuel	25 000 $	272 000 $	-	
Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé	66 767 $	66 917 $	67 084 $	
Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent	19 267 $	19 417 $	19 584 $	
Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (Région 06-A)	10 000 $	11 184 $	28 032 $	
Communauté Nazareth Inc	-	-	13 453 $	
Concert'Action Lachine	69 267 $	19 417 $	19 584 $	
Concertation en développement social de Verdun	69 267 $	69 417 $	19 584 $	
Concertation Saint-Léonard	69 267 $	19 417 $	19 584 $	
Concertation Ville-Emard et Côte St-Paul	22 767 $	22 917 $	23 084 $	
Conférence régionale des élus de Montréal	100 000 $	60 000 $		
Conseil communautaire de Côte-des-Neiges et Snowdon	14 767 $	14 917 $	15 084 $	
Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (C.L.I.C.)	64 767 $	59 917 $	60 084 $	
Conseil pour le développement local et communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve	13 767 $	-	-	
Conseil québécois sur le tabac et la santé	72 800 $	72 800 $	72 800 $	
Conseil régional de l'environnement de Montréal	20 000 $	49 167 $	58 075 $	
Coopérative de solidarité Les serres du dos blanc	10 000 $	-	-	
Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies	18 267 $	63 417 $	63 584 $	
Corporation de développement communautaire de Rosemont inc.	93 824 $	90 788 $	106 957 $	
Corporation de développement communautaire du Centre-Sud de Montréal	66 767 $	16 917 $	37 084 $	
Corporation de développement communautaire solidarités Villeray (ancien nom: Solidarités Villeray)			15 084 $	
Demeures Sainte-Croix Phase II inc.	-	26 250 $	35 315 $	
Demeures Sainte-Croix, Phase III Inc.	22 016 $	22 368 $	22 569 $	
Dianova Québec	89 622 $	41 923 $	75 934 $	
Eco-quartier Cartierville	50 000 $	50 000 $	-	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Entre parents de Montréal-Nord inc.	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Équipe mobile en alimentation	-	45 000 $	45 000 $	
Escale famille Le triolet	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Espace-Famille Villeray	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Éveil de Pointe Saint-Charles (Montréal) (L')	17 612 $	17 894 $	18 055 $	
Ex æquo	115 040 $	55 921 $	56 424 $	
FADOQ-région île de Montréal	20 000 $	-	-	
Famijeunes	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Familles en action	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)Inc.	110 078 $	111 839 $	112 846 $	
Fédération Québecoise-des centres de réadaptation en déficience intellectuelle	1 215 006 $	1 234 446 $	1 245 556 $	
Fondation de l'université du Québec à Montréal	-	10 000 $	-	
Fondation des Aveugles du Québec (F.A.Q)	-	-	11 772 $	
Fonds dédié à l'habitation communautaire de Montréal	16 512 $	16 776 $	16 927 $	
Groupe d'Actions Locales terrain - GALT (Le)	-	12 034 $	16 189 $	
Groupe de recherche appliquée en macro-écologie (GRAME)	-	45 000 $	45 000 $	
Groupe d'entraide maternelle de la petite Patrie (G.E.M.) (Le)	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Groupe Itinérance et travail de Montréal Inc.	56 605 $	24 925 $	3 253 $	
Habitation Communautaire de la Banlieue Ouest	32 427 $	32 946 $	33 243 $	
Habitation Communautaire Hellénique de Montréal	-	29 963 $	40 310 $	
Habitations adaptées et accessibles Tango (Les)	502 500 $	-	600 247 $	
Habitations communautaires de Côte-des-Neiges (Les)	33 024 $	20 904 $	33 854 $	
Habitations Communautaires Mainbourg (Les)	22 016 $	22 368 $	32 946 $	
Habitations d'Aragon-Jogues (Les)	20 635 $	20 965 $	21 154 $	
Habitations du réseau de l'Académie (Les) (ancien nom: Résidence de l'Académie)	87 783 $	89 188 $	89 991 $	
Habitations La Traversée	28 660 $	29 119 $	52 895 $	
Habitations Les Boulevards de Montréal-Nord (Les)	-	-	17 153 $	
Habitations populaires de Parc Extension	76 647 $	79 467 $	80 718 $	
Halte - Répit Hochelaga-Maisonneuve	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants (L')	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Institut de recherche du Centre universitaire de santé de McGill (L')	126 678 $	65 000 $	10 000 $	
Institut du nouveau monde	100 000 $	-	-	
Intégration jeunesse du Québec inc.	32 399 $	52 180 $	-	
Inter-action du quartier Peter McGill	14 267 $	14 417 $	14 584 $	
Jeunes explorateurs d'un jour	29 174 $	32 831 $		
Logis-Rap	16 512 $	16 776 $	16 927 $	
Maison à petits pas (La)	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Maison de la famille de Saint-Léonard	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Maison de la famille Pierre Bienvenue Noailles	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Maison des aînés Hochelaga-Maisonneuve (La) (organisme transféré de la catégorie maintien à domicile)	22 016 $	34 218 $	38 511 $	
Maison des familles de LaSalle	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Maison des familles de Verdun inc.	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Maison des parents de Bordeaux-Cartierville (La)	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Médecins du monde	172 147 $	151 643 $	171 322 $	
Mercier-Ouest Quartier en santé	51 767 $	60 917 $	61 084 $	
Montréal-Nord en santé	119 267 $	64 417 $	64 584 $	

	SUBVENTIONS 2012-2013	SUBVENTIONS 2013-2014	SUBVENTIONS 2014-2015	NB ORGANISMES FINANCÉS EN 2013-2014
Pères séparés inc. (organisme transféré à la catégorie Autres ressources pour hommes)	-	20 000 $	-	
Phare, enfants et familles (Le)	2 000 000 $	2 162 833 $	2 001 009 $	
Porte de l'Amitié (La)	7 045 $	7 158 $	7 222 $	
R.O.C.H.A. (Regroupement des organismes communautaires et humanitaires d'Anjou)	19 267 $	19 417 $	19 584 $	
Regroupement des Magasins-Partages de l'île de Montréal	13 014 $	13 222 $	13 341 $	
Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain	10 000 $	11 184 $	13 032 $	
Regroupement des tables de concertation de la Petite-Patrie	17 767 $	17 917 $	18 084 $	
Regroupement économique et sociale du sud-ouest (RESO)	-		5 900 $	
Regroupement Information logement de Pointe-St-Charles	30 367 $	30 853 $	31 131 $	
Regroupement maison Jean Lapointe et pavillons du nouveau point de vue	250 000 $	250 000 $	250 000 $	
Relance-jeunes et familles (RJF) inc. (La)	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Repère (relation d'entraide pour une paternité renouvelée)	1 000 $	1 016 $	1 026 $	
Résidence Le Grand Âge	15 411 $	15 658 $	15 799 $	
RSEQ Montréal	4 400 $	12 213 $		
Sentier Urbain	-	50 000 $	50 000 $	
Services communautaires catholiques (FCCS) inc. (les)	1 000 $	1 016 $	1 025 $	
Société canadienne du cancer	310 563 $	287 974 $	267 220 $	
Société de développement communautaire de Montréal (SODECM)	12 000 $	10 000 $	10 000 $	
Société de développement environnemental de Rosemont (SODER) Inc	-	50 000 $	50 000 $	
Société environnementale de Côte-des-Neiges	50 000 $	-	-	
Solidarité Ahuntsic	16 767 $	61 917 $	62 084 $	
Solidarité Mercier-Est	78 767 $	78 917 $	33 084 $	
Solidarité Saint-Henri	70 767 $	65 917 $	66 084 $	
Sous le toit de P.A.L.	-	28 500 $	100 900 $	
Studios Ville-Marie (Les)	33 024 $	38 386 $	40 357 $	
Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent	35 242 $	14 917 $	15 084 $	
Table de concertation en violence conjugale de Montréal	90 063 $	182 957 $	176 326 $	
Table de développement social de Lasalle	49 267 $	19 417 $	39 584 $	
Table de quartier du Nord-Ouest de l'île de Montréal	14 267 $	14 417 $	14 584 $	
Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (La)	-	58 917 $	89 084 $	
Table des groupes de femmes de Montréal	-	5 000 $	5 000 $	
Toits de Mercier (Les)	33 024 $	33 552 $	33 854 $	
Un toit en ville (fusion des organismes Chambreville Montréal et Un toit pour toi)	-	59 817 $	83 417 $	
Un toit pour toi inc. (fusion avec l'organisme Chambreville Montréal et chnagement de nom pour Un toit en ville)	26 773 $	6 693 $	-	
Une place pour rester	26 017 $	29 808 $	31 212 $	
Vélo-Québec	19 000 $	36 500 $	20 000 $	
Villa Raimbault	-	29 963 $	40 310 $	
Vivre St-Michel en santé	19 767 $	19 917 $	20 084 $	
VRAC Environnement groupe d'action et de recherche en d'action et de recherche en développement durable	50 000 $	50 000 $	-	
TOTAL	**11 025 777 $**	**11 029 161 $**	**11 299 229 $**	122
GRAND TOTAL	**120 850 823 $**	**126 050 736 $**	**127 861 128 $**	**676**
			**Moins organismes financés dans 2 catégories	**(7)**
			Nombre total d'organismes financés par l'Agence de Montréal au 31 mars 2015	**669**

5.4 Les états financiers de l'Agence

5.4.1 Rapport de la direction

Les états financiers de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal ont été complétés par la direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal qui est responsable de leur préparation et de leur présentation fidèle, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que les particularités prévues au Manuel de gestion financière édicté en vertu de l'article 477 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes qu'elle considère nécessaire. Celui-ci fournit l'assurance raisonnable que les biens sont protégés, que les opérations sont comptabilisées adéquatement et au moment opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration[1] surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il rencontre la direction et l'auditeur, examine les états financiers et les approuve.

Les états financiers ont été audités par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l dûment mandatée pour se faire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion. La firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Sonia Bélanger
Présidente-directrice générale

Christian Parent
Directeur des ressources financières

[1] En vertu de l'article 195 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (chapitre O-7.2), le président-directeur général exerce tous les pouvoirs du conseil d'administration jusqu'au 30 septembre 2015 ou, selon la première de deux dates, jusqu'à ce que la majorité des membres soit nommé.

5.4.2 Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Deloitte

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
La Tour Deloitte
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal QC H3B 0M7
Canada

Tél. : 514-393-7115
Téléc. : 514-390-4111
www.deloitte.ca

Le 29 septembre 2015

Aux membres du Conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des résultats, des surplus (déficits) cumulés, de la variation des actifs financiers nets (la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes complémentaires pertinentes, sont tirés des états financiers audités de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mars 2015. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 12 juin 2015 (voir ci-dessous). Ni ces états financiers ni les états financiers résumés ne reflètent les incidences d'événements survenus après la date de notre rapport sur ces états financiers.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés ne saurait donc se substituer à la lecture des états financiers audités de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés
La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités conformément aux critères décrits dans l'annexe 1 de la circulaire relative au rapport annuel de gestion codifiée (03.01.61.26) publiée par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS).

Responsabilité de l'auditeur
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

Opinion
À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément aux critères décrits dans l'annexe 1 de la circulaire relative au rapport annuel de gestion codifiée (03.01.61.26) publiée par le MSSS. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

L'anomalie que comportent les états financiers audités est décrite dans notre opinion avec réserve formulée dans notre rapport daté du 12 juin 2015. Notre opinion avec réserve est fondée sur le fait que, tel qu'il est exigé par le MSSS, les contrats de location d'immeubles conclus avec la Société québécoise des

infrastructures sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation alors que, selon la note d'orientation concernant la comptabilité NOSP-2, « Immobilisations corporelles louées », il s'agit plutôt de contrats de location-acquisition. Les incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public sur les états financiers aux 31 mars 2015 et 2014 n'ont pas été déterminées.

Notre opinion avec réserve indique que, à l'exception des incidences du problème décrit, les états financiers audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette, de ses gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le 29 septembre 2015

Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.[1]

[1] CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique nº A110078

Tableau 20 : États des résultats

	EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015					EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014				
	RÉSULTATS TOTAUX (EN $)					RÉSULTATS TOTAUX (EN $)				
	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS AFFECTÉS CUMULÉS	TOTAL DES FONDS	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS AFFECTÉS CUMULÉS	TOTAL DES FONDS
REVENUS										
MSSS	24 386 097 $	63 784 851 $	16 609 110 $	95 711 521 $	200 491 579 $	24 283 200 $	55 687 929 $	28 387 295 $	107 162 739 $	215 521 163 $
Gouvernement du Canada	1 060 285	-	10 129 766	-	11 190 051	62 994	-	12 498 883	-	12 561 877
Contributions des établissements		1 216 432			1 216 432	-	775 394	-		775 394
Ventes de services et recouvrements	3 176 302	9 209 796			12 386 098	877 915	10 444 455	-	-	11 322 370
Revenus de placements	37 554	64 074	91 475	69 613	262 716	19 096	53 644	62 065	74 491	209 296
Revenus commerciaux	-				-	-	-	-	-	-
Gains sur dispositions d'immobilisations			-		-	-	-	-	-	-
Autres	11 701 433	5 673 775	1 267 610	364 992	19 007 810	10 709 727	4 517 092	2 663 045	324 522	18 214 386
TOTAL	40 361 671	79 948 923	28 097 961	96 146 126	244 554 686	35 952 932	71 478 514	13 611 288	107 561 752	258 604 486
CHARGES										
Salaires	13 488 554	8 662 349	498 209	190 824	22 839 436	11 750 201	6 739 266	695 645	219 265	19 404 377
Avantages sociaux	6 078 614	2 580 652	xxxx	9 977	8 669 243	3 021 476	1 931 514	-	18 869	4 971 859
Charges sociales	2 303 515	1 330 961	xxxx	8 392	3 642 868	1 677 228	1 020 842	-	15 699	2 713 769
Services achetés	3 396 542	52 259 378	546 090	145 009	56 347 019	2 725 010	45 861 462	477 237	298 293	50 162 436
Frais financiers	-	xxxx	10 004 581	-	7 922 312	286	-	13 762 505	-	13 762 791
Loyers	4 907 111	3 015 201	xxxx	xxxx	-	4 588 982	3 378 968	-	-	7 967 950
Perte sur disposition d'immobilisations	xxxx	xxxx	-	xxxx	19 358 853	-	-	9 647	-	9 647
Amortissement des immobilisations	xxxx	xxxx	19 358 853	xxxx	-	-	-	21 835 445	-	21 835 445
Créances douteuses	-	-	-	-	109 081 375	-	-	-	-	-
Dépenses de transfert	2 578 010	9 241 224	xxxx	97 262 141	11 588 485	10 589 538	4 690 252	-	109 154 744	124 434 534
Autres charges	9 265 009	321 693	1 232 801	768 982	-	2 609 797	529 423	1 000 614	103 020	3 442 420
Charges extraordinaires	-	xxxx	xxxx	xxxx		-	-	-	-	-
Total	42 017 355	77 411 458	31 640 534	98 384 825	249 454 172	36 962 518	64 151 727	37 781 093	109 809 890	248 705 228
EXCÉDENT (DÉFICIT)	(1 655 684) $	2 537 470 $	(3 542 573) $	(2 238 699) 4	(4 899 486) $	(1 009 586) $	7 326 787 $	5 830 195 $	(2 248 138) $	9 899 258 $

Tableau 21 : Soldes de fonds

	EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015					EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014				
	SOLDE DE FONDS TOTAUX (EN $)					SOLDE DE FONDS TOTAUX (EN $)				
	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS AFFECTÉS CUMULÉS	TOTAL DES FONDS	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS AFFECTÉS CUMULÉS	TOTAL DES FONDS
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) AU DÉBUT	1 122 427 $	8 633 896 $	17 427 915 $	3 904 582 $	31 088 820 $	763 309 $	6 155 533 $	8 084 505 $	6 219 751 $	21 223 098 $
ADDITIONS (DÉDUCTIONS)										
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus)	(1 655 684)	2 537 470	(3 542 573)	(2 238 699)	(4 899 486)	(1 009 586)	7 326 787	5 830 195	(2 248 138)	9 899 258
Transferts interfonds	1 465 137	(7 079 719)	5 614 582	-	-	1 368 704	(4 848 424)	3 513 215	(33 495)	-
Autres additions (déductions)	-		-	-	-	-	-	-	(33 536)	(33 536)
VARIATION DE L'EXERCICE	(190 547)	(4 542 249)	2 072 009	(2 238 699)	(4 899 486)	359 118	2 478 363	9 343 410	(2 315 169)	9 865 722
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) À LA FIN	931 881 $	4 091 647 $	19 499 924 $	1 665 883 $	26 189 334 $	1 122 427 $	8 633 896 $	17 427 915 $	3 904 582 $	31 088 820 $

Tableau 22 : Bilans

	EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2015 — BILANS TOTAUX (EN $)					EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014 — BILANS TOTAUX (EN $)				
ACTIF	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS AFFECTÉS CUMULÉS	TOTAL DES FONDS	FONDS D'EXPLOITATION	FONDS DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS AFFECTÉS CUMULÉS	TOTAL DES FONDS
Encaisse	2 901 924 $	7 231 581 $	5 527 671 $	1 491 870 $	17 153 046 $	2 002 225 $	9 513 103 $	5 240 613 $	9 875 061 $	26 631 002 $
Placements temporaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Débiteurs MSSS et FINESSS	352 452	6 581 245	1 707 743	1 940 391	10 581 831	1 316 269	6 531 654	10 532 103	1 813 902	20 193 928
Autres débiteurs	4 414 323	3 110 737	843 375	1 076 684	9 445 119	1 034 825	6 025 317	2 687 384	1 178 039	10 925 565
Avances de fonds aux agences et aux établissements publics	-	-	187 676 654	-	187 676 654	-	-	159 022 044	-	159 022 044
Charges payées d'avance	456 323	829 113	-	6 019	1 291 151	484 149	753 733	-	-	1 237 882
Stocks de fournitures	32 091	281 543	-	-	313 634	60 943	311 917	-	-	372 860
Créances interfonds	259 350	1 486 774	-	-	1 746 124	172 900	1 985 493	-	-	2 158 393
Immobilisations	-	-	253 397 704	-	253 397 704	-	-	242 353 830	-	242 353 830
Subvention à recevoir-réforme comptable	2 192 123	455 176	264 364 730	7 695	267 019 724	2 208 702	455 176	302 296 549	7 695	304 968 122
Placements de portefeuilles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais reportés liés aux dettes	-	-	797 476	-	797 476	-	-	872 055	-	872 055
Autres éléments d'actif	172 938	-	-	-	172 938	-	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	10 781 220	19 976 169	714 315 353	4 522 659	749 595 401	7 280 013	25 576 393	723 004 578	12 874 697	768 735 681
PASSIF										
Découvert de banque	-	477 709	-	-	477 709	-	1 715 495	-	-	1 715 495
Emprunts temporaires	-	-	267 086 960	-	264 086 960	-	-	227 543 973	-	227 543 973
Intérêts courus à payer	-	-	1 841 977	-	1 841 977	-	-	2 106 256	-	2 106 256
Créditeurs MSSS	-	234 201	-		234 204	-	14 048	-	-	14 048
Créditeurs et autres charges à payer	6 034 885	10 945 828	15 010 566	2 786 758	34 778 037	2 110 763	11 454 928	18 419 267	4 393 097	36 378 055
Dettes interfonds	-	-	1 746 124	-	1 746 124	-	-	2 158 393	-	2 158 393
Passif au titre des avantages sociaux futurs	3 610 430	824 918	231 448	15 128	4 681 924	2 292 524	1 013 492	231 448	21 474	3 558 938
Avances de fonds en provenance des agences et des établissements publics	xxxx	xxxx	-	-	-	-	-	-	-	-
Revenus reportés	204 025	3 401 863	172 147 642	54 890	175 808 420	1 754 299	2 744 534	174 074 632	-	178 573 465
Dettes à long terme	-	-	239 750 712	-	239 750 712	-	-	281 042 694	-	281 042 694
Passifs environnementaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments	-	-	-	-	-	-	-	-	4 555 544	4 555 544
TOTAL PASSIF	9 849 340	15 884 522	694 815 429	2 856 776	723 406 067	6 157 586	16 942 497	705 576 663	8 970 115	737 646 861
SOLDE DE FONDS	931 880	4 091 647	19 499 924	1 665 883	26 189 334	1 122 427	8 633 896	17 427 915	3 904 582	31 088 820
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS	10 781 220 $	19 976 163 $	714 315 353 $	4 522 659 $	749 595 401 $	7 280 013 $	25 576 393 $	723 004 578 $	12 874 697 $	768 735 681 $

Notes aux états financiers

1. STATUT ET NATURE DES OPÉRATIONS

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (l'Agence) a été constituée le 1er janvier 2006 en corporation par lettres patentes sous l'autorité de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2). Elle a pour mandat d'exercer les fonctions nécessaires à la coordination de la mise en place des services de santé et des services sociaux de sa région, particulièrement en matière de financement, de ressources humaines et de services spécialisés, tel que décrit à l'article 340 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (LRQ S-4.2).

Le siège social de l'Agence est situé au 3725 rue Saint-Denis, Montréal (Québec). L'Agence a aussi des points de services au: 1301 rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec), 400 boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) et 5800 rue Saint-Denis, Montréal (Québec).

En vertu des lois fédérales et provinciales de l'impôt sur le revenu, l'Agence n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

Réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux
La Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (2015, chapitre1) qui entre en vigueur le 1er avril 2015, entraînera une modification de l'organisation et de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux par la création, pour chaque région socio-sanitaire visée, d'un ou de centres intégrés de santé et de services sociaux ou d'un ou de centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, issu(s) de la fusion de l'agence de la santé et des services sociaux et d'établissements publics de la région.

L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (l'Agence) est fusionnée avec le CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal qui jouit de tous ses droits, acquiert tous ses biens, assume toutes ses obligations et poursuit toutes ses procédures sans reprise d'instance.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable
Aux fins de la préparation du présent rapport financier annuel, l'Agence utilise prioritairement le *Manuel de gestion financière* établi par le ministère de la Santé et des Services sociaux, tel que prescrit par l'article 477 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2).

Ces directives sont conformes aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, à l'exception de l'élément suivant :

- Les immeubles loués auprès de la Société québécoise des infrastructures sont comptabilisés comme une location-exploitation au lieu d'une location-acquisition, ce qui n'est pas conforme à la note d'orientation no 2 des *Normes comptables canadiennes pour le secteur public.*

Pour toute situation pour laquelle le *Manuel de gestion financière* ne contient aucune directive, l'Agence se réfère au *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.* L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Par conséquent, les états financiers inclus dans le présent rapport financier annuel sont conformes aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public, sauf pour l'élément mentionné ci-haut

Utilisation d'estimations
La préparation du rapport financier annuel exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, la présentation d'éléments d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les présents états financiers.

Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la subvention à recevoir - réforme comptable et le passif au titre des avantages sociaux futurs.

Au moment de la préparation du rapport financier annuel, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Cependant, les résultats réels pourraient différer des meilleures prévisions faires par la direction.

Comptabilité d'exercice
La comptabilité d'exercice est utilisée tant pour l'information financière que pour les données quantitatives non financières.

Ainsi, les opérations et les faits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils ont lieu, sans égard au moment où ils donnent lieu à un encaissement ou un décaissement.

Périmètre comptable
Le périmètre comptable de l'Agence comprend toutes les opérations, activités et ressources qui sont sous son contrôle, excluant tous les soldes et opérations relatifs aux biens en fiducie détenus.

Revenus
Les subventions gouvernementales du Québec et du Canada, reçues ou à recevoir, sont constatées aux revenus dans l'exercice au cours duquel le cédant les a dûment autorisées et que l'Agence bénéficiaire a rencontré tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

En présence de stipulations précises imposées par le cédant quant à l'utilisation des ressources ou aux actions que l'Agence bénéficiaire doit poser pour les conserver, ou en présence de stipulations générales et d'actions ou de communications de l'Agence bénéficiaire qui donnent lieu à une obligation répondant à la définition de passif à la date des états financiers, les subventions gouvernementales sont d'abord comptabilisées à titre de revenus reportés, puis passés aux résultats au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Une subvention pluriannuelle en provenance d'un ministère, d'un organisme budgétaire ou d'un fonds spécial n'est dûment autorisée par le Parlement que pour la partie pourvue de crédits au cours de l'exercice ou figurant au budget de dépenses et d'investissement voté annuellement par l'Assemblée nationale, respectivement, tel que stipulé dans la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics et municipaux et certains autres transferts* (chapitre S-37.01).

Les sommes en provenance d'une entité hors du périmètre comptable gouvernemental sont constatées comme revenus dans l'exercice au cours duquel elles sont utilisées aux fins prescrites en vertu d'une entente (nature des coûts, utilisation prévue ou période pendant laquelle les coûts devront être engagés). Les sommes reçues, avant qu'elles soient utilisées, doivent être présentées à titre de revenus reportés jusqu'à ce que lesdites sommes soient utilisées aux fins prescrites dans l'entente.

Lorsque les sommes reçues excèdent les coûts de la réalisation du projet ou de l'activité, selon les fins prescrites à l'entente, cet excédent doit être inscrit comme revenu dans l'exercice au cours duquel le projet ou l'activité est terminé, sauf si l'entente prévoit l'utilisation du solde, le cas échéant, à d'autres fins prescrites. De même, si une nouvelle entente écrite est conclue entre les parties, il est possible de comptabiliser un revenu reporté, si cette entente prévoit les fins pour lesquelles le solde doit être utilisé.

Revenus d'intérêts
Les intérêts gagnés sur l'encaisse et les placements sont partie intégrante de chacun des fonds et, dans le cas spécifique du fonds d'exploitation, sont répartis entre les activités principales et les activités accessoires.

Autres revenus
Les sommes reçues par dons, legs, subvention ou autre forme de contribution sans condition rattachée, à l'exception des sommes octroyées par le gouvernement fédéral ou du Québec, ses ministères ou par des organismes dont les

dépenses de fonctionnement sont assumées par le fonds consolidé du revenu sont comptabilisées aux revenus des activités principales dès leur réception et sont présentées à l'état des résultats du fonds d'exploitation.

Dépenses de transfert
Les dépenses de transfert octroyées payées ou à payer sont constatées aux charges de l'exercice au cours duquel l'Agence cédant les a dûment autorisées, en fonction des règles de gouvernance notamment la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics et municipaux et certains autres transferts* (chapitre S-37.01), et que le bénéficiaire a satisfait tous les critères d'admissibilité, s'il en est.

Les critères d'admissibilité de tout paiement de transfert versé d'avance sont réputés être respectés à la date des états financiers. Ils sont donc constatés à titre de charge de l'exercice de leur émission.

Salaires, avantages sociaux et charges sociales
Les charges relatives aux salaires, avantages sociaux et charges sociales sont constatées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un décaissement.

En conséquence, les obligations découlant de ces charges courues sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses de l'exercice.

Charges inhérentes aux ventes de services
Les montants de ces charges sont déterminés de façon à égaler les montants des revenus correspondants.

Instruments financiers
En vertu de l'article 383 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2), le ministère de la Santé et des Services sociaux prescrit le format du rapport financier annuel applicable aux agences.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, le MSSS a convenu de ne pas y inclure l'état des gains et pertes de réévaluation requis par la norme comptable sur les instruments financiers. En effet la très grande majorité des entités du réseau de la santé et des services sociaux ne détiennent pas d'instrument financier devant être évalué à la juste valeur considérant les limitations imposées par cette loi. De plus, les données financières des établissements et des agences sont consolidées dans les états financiers du gouvernement du Québec, lequel n'appliquera la nouvelle norme sur les instruments financiers qu'à partir de l'exercice financier ouvert le 1er avril 2016.

En vertu de l'article 477, le ministère de la Santé et des Services sociaux met à jour un Manuel de gestion financière, lequel présente les principes directeurs applicables par les entités du réseau relativement à la comptabilisation et la présentation de leurs données dans le rapport financier annuel. Conformément à ces directives, les instruments financiers dérivés et les placements de portefeuille composés d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués au coût ou au coût après amortissement au lieu de leur juste valeur, comme le veut la norme comptable. De plus, les frais d'émission liés aux emprunts sont comptabilisés à titre de frais reportés et sont amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire, au lieu d'être amortis selon la méthode du taux effectif et inclus dans le montant dû de la dette à laquelle ils se rapportent.

Cependant, leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés, les impacts sur les états financiers, y compris l'état des gains et pertes de réévaluation et l'amortissement selon la méthode du taux effectif sont présentés à la note complémentaire # 5.

Par conséquent, l'encaisse, les placements temporaires, les débiteurs - Agences et MSSS, les autres débiteurs, les placements de portefeuilles sont classés dans la catégorie d'actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement.

Les emprunts temporaires, les créditeurs - Agences et MSSS, les autres créditeurs et autres charges à payer excluant les charges sociales et taxes à payer, les avances de fonds en provenance de l'agence-enveloppes décentralisées, les intérêts courus à payer, les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire le cas échéant, et les placements temporaires.

Débiteurs
Les débiteurs sont présentés à leur valeur recouvrable nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La charge pour créances douteuses est comptabilisée aux charges non réparties de l'exercice.

Frais d'émission, escompte et prime liés aux emprunts
Les frais d'émission liés aux emprunts sont comptabilisés à titre de frais reportés et sont amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire.

L'escompte et la prime sur emprunts sont comptabilisés à titre de frais ou de revenus reportés respectivement et sont amortis selon le taux effectif de chaque emprunt.

Créditeurs et autres charges à payer
Tout passif relatif à des travaux effectués, des marchandises reçues ou des services rendus doit être comptabilisé aux créditeurs et autres charges à payer.

Dettes à long terme
Les emprunts sont comptabilisés au montant encaissé lors de l'émission et ils sont ajustés annuellement de l'amortissement de l'escompte ou de la prime.

Dettes subventionnées par le gouvernement du Québec
Les montants reçus pour pourvoir au remboursement des dettes subventionnées à leur échéance sont comptabilisés aux résultats du fonds auquel ils se réfèrent. Il en est de même pour les remboursements qui sont effectués directement aux créanciers par le ministère des Finances du Québec.

De plus, un ajustement annuel de la subvention à recevoir ou perçue d'avance concernant le financement des immobilisations à la charge du gouvernement est comptabilisé aux revenus de l'exercice du fonds d'immobilisations. Cet ajustement est déterminé par l'Agence à son rapport financier annuel.

Passifs environnementaux
Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés ne faisant pas l'objet d'un usage productif ou faisant l'objet d'un usage productif mais dont l'état émane d'un événement imprévu, sous la responsabilité de l'Agence ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passifs environnementaux dès que la contamination survient ou dès qu'elle en est informée et qu'il est possible d'en faire une estimation raisonnable.

Les passifs environnementaux comprennent les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

La variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice. Relativement à ces obligations, l'Agence comptabilise une subvention à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux, le gouvernement du Québec ayant signifié sa décision de financer les coûts des travaux de réhabilitation des terrains contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations survenues au cours des exercices 2011-2012 à 2014-2015.

Pour les terrains non répertoriés au 31 mars 2011, l'Agence concernée doit comptabiliser ses passifs environnementaux après avoir préalablement obtenu une autorisation du ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi qu'une subvention à recevoir de celui-ci.

Les passifs environnementaux sont présentés au fonds d'immobilisations.

Passifs au titre des avantages sociaux futurs
Les passifs au titre des avantages sociaux futurs comprennent principalement les obligations découlant de l'assurance-salaires ainsi que des congés de maladie et de vacances cumulés. Les autres avantages sociaux comprennent les droits parentaux et les allocations-rétention hors-cadre.

i. Provision pour vacances
Les obligations découlant des congés de vacances des employés sont estimées à partir des heures cumulées au 31 mars 2015 et des taux horaires prévus en 2015-2016. Elles ne sont pas actualisées.

La variation annuelle est ventilée dans les centres et sous-centres d'activités concernés.

ii. Provision pour assurance-salaire
Les obligations découlant de l'assurance-salaire sont évaluées annuellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux, par le biais de l'une des deux méthodes suivantes. La méthode par profil est généralement utilisée, laquelle est basée sur les dossiers observés en assurance salaire en tenant compte des facteurs tels que le sexe, le groupe d'âge, le regroupement d'emploi, le groupe de diagnostics, l'écart entre l'année financière du paiement et celle d'ouverture du dossier. Lorsque l'information nécessaire pour cette méthode n'est pas disponible, la méthode dite globale basée sur la moyenne des dépenses des trois dernières années est alors employée. Ces obligations ne sont pas actualisées. La variation annuelle est constatée dans les charges non réparties.

iii. Provision pour congés de maladie

Le personnel à temps régulier bénéficie annuellement de 9,6 jours de congés de maladie. Les journées non utilisées sont payables 1 fois par année, soit en décembre. La provision inclut donc les journées non utilisées depuis le paiement jusqu'au 31 mars.

Les obligations découlant des congés de maladie années courantes sont évaluées sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation telle que décrite précédemment et de l'utilisation des journées de maladie par les employés, selon les taux horaires prévus en 2015-2016. Elles ne sont pas actualisées car elles sont payables au cours de l'exercice suivant.

La variation annuelle est ventilée dans les centres et sous-centres d'activités concernés.

iv. Régime de retraite
Les membres du personnel de l'établissement participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

La comptabilité de régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux, compte tenu que l'établissement ne dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées. Les cotisations de l'exercice envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le ministère de la Santé et des Services sociaux et ne sont pas présentées au rapport financier annuel à l'exception des cotisations pour les employés du secteur Santé au Travail.

Immobilisations
Les immobilisations sont des actifs non financiers comptabilisés au coût, lequel comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Elles sont amorties selon la méthode linéaire selon leur durée de vie utile à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis :

Catégorie	Durée
Aménagements des terrains	10 à 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail (max. 10 ans)
Matériels et équipements	3 à 15 ans
Équipements spécialisés	10 à 25 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	10 ans
Location-acquisition	Sur la durée du bail ou de l'entente

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne sont pas amorties avant leur mise en service.

Frais payés d'avance
Les frais payés d'avance sont des actifs non financiers représentant des déboursés effectués avant la fin de l'année financière pour des services à recevoir au cours du ou des prochains exercices financiers.

Ils sont imputés aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont consommés.

Stock
Les stocks sont des actifs non financiers évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Ils sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont consommés.

Comptabilité par fonds
Pour les fins de présentation du rapport financier annuel, l'Agence utilise le fonds d'exploitation, le fonds d'immobilisations, le fonds des activités régionalisées et les fonds affectés. Les opérations et les soldes sont présentés dans leurs états financiers respectifs. La comptabilité des agences est tenue de façon à identifier les comptes rattachés à chaque fonds, en respectant les principes et particularités suivants :

- Le Fonds d'exploitation : fonds regroupant les opérations courantes de fonctionnement (activités principales et accessoires).
- Le Fonds d'immobilisations : fonds regroupant les opérations relatives aux immobilisations, aux dettes à long terme, aux subventions et à tout autre mode de financement se rattachant aux immobilisations.
- Le Fonds des activités régionalisées : fonds regroupant les opérations de l'Agence relatives à sa fonction de représentant d'établissements ou à toute autre fonction et activité à portée régionale confiées par les établissements et qu'elle assume dans les limites de ses pouvoirs.
- Les Fonds affectés : sont constitués de subventions reliées à des programmes ou services précisément définis et confiés à l'Agence. Cette dernière a le mandat d'assurer les activités reliées aux programmes ou services pour lesquels ces subventions sont octroyées.
- Le Fonds de stationnement : fonds constitué sous certaines conditions, des revenus nets de stationnement.

Prêts interfonds
Les prêts interfonds entre le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations ne comportent aucune charge d'intérêts. Aucun frais de gestion ne peut être chargé par le fonds d'exploitation au fonds d'immobilisations. Les intérêts gagnés sur l'encaisse et les placements, réalisés à partir d'un solde prêté, appartiennent au fonds prêteur.

Classification des activités
La classification des activités tient compte des services que l'Agence peut fournir dans la limite de ses objets et pouvoirs et de ses sources de financement. Les activités sont classées en deux groupes :

Activités principales : Les activités principales comprennent les opérations qui découlent des fonctions que l'Agence est appelée à exercer et qui sont essentielles à la réalisation de sa mission.
Activités accessoires : Les activités accessoires comprennent les fonctions qu'une agence exerce dans la limite de ses pouvoirs en sus de ses activités principales.

Les activités accessoires sont subdivisées en deux sous-groupes :

a. Les activités accessoires complémentaires sont celles découlant des fonctions additionnelles que l'Agence exerce en sus des fonctions qui lui sont confiées. Elles peuvent toutefois constituer un apport au réseau de la santé et des services sociaux.
b. Les activités accessoires de type commercial regroupent toutes les opérations de type commercial. Elles ne sont pas reliées directement à l'exercice des fonctions de l'Agence.

Centres d'activités
En complément de la présentation de l'état des résultats par nature des charges, et à moins de dispositions spécifiques, la plupart des charges engagées par l'Agence dans le cadre de ses activités principales et accessoires sont réparties par objet dans des centres d'activités. Chacun des centres d'activités regroupe des charges relatives à des activités ayant des caractéristiques et des objectifs similaires eu égard aux services rendus. Certains centres d'activités sont subdivisés en sous-centre d'activités.

Avoir propre
L'avoir propre correspond aux surplus (déficits) cumulés du Fonds d'exploitation et est constitué des montants grevés et non grevés d'affectations. Il comprend les résultats des activités principales et accessoires.

3. MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

En vertu de l'article 387 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2), une agence doit maintenir l'équilibre entre ses prévisions budgétaires de revenus et ses charges. Cette exigence légale s'applique à l'ensemble des fonds. Selon les résultats totaux fournis à la page 150 du rapport financier annuel AS-475 pour l'exercice clos le 31 mars 2015, l'Agence n'a pas respecté cette obligation légale.

Les résultats fournis à la page 200 du rapport financier annuel AS-475 pour l'exercice clos le 31 mars 2015 sont les suivants :

- Le résultat des opérations des ACTIVITÉS PRINCIPALES, présente un déficit avant les contributions et transferts interfonds de 1 715 208 $. En incluant les transferts interfonds le résultat de l'exercice se solde par un surplus des revenus sur les charges au montant de 386 119 $.
- Le résultat des opérations des ACTIVITÉS ACCESSOIRES se solde par un surplus des revenus sur les charges de 59 524 $.

4. DONNÉES BUDGÉTAIRES

Les données budgétaires présentées à l'état des résultats ainsi qu'à l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) sont préparées selon les mêmes méthodes comptables que les données réelles et pour le même ensemble d'activités et d'opérations.

Elles représentent les données budgétaires adoptées initialement par le conseil d'administration le 20 juin 2014.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Impacts sur les états financiers

L'Agence ne détenait pas au 31 mars 2015 et n'a pas détenu au cours de l'exercice d'instruments financiers devant être évalués à la juste valeur et par conséquent, il n'y a pas de gain ou perte de réévaluation.

Amortissement des frais reportés liés aux dettes
Selon la pratique actuelle les frais reportés liés aux dettes sont amortis selon la méthode du taux linéaire, alors que la méthode du taux effectif aurait dû être utilisée selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif est sans impact important sur les résultats d'opération et la situation financière.

6. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UNE DETTE À LONG TERME

La dette à long terme du fonds d'immobilisations est destinée à financer les enveloppes décentralisées et est payable à Financement Québec et au Fond de Financement.

	Exercice courant	Exercice précédent
Emprunt à payer, 6,082 %, remboursable par un versement annuel de 72 000 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 224 000 $, le 1er décembre 2015	224 000 $	296 000 $
Emprunt à payer, 3,0622 %, remboursé au cours de l'exercice	0	29 334 318
Emprunt à payer, taux variable, à remboursement variable le 30 septembre de chaque année et le solde de 3 450 270 $ le 31 mars 2023	19 922 828	30 101 887
Emprunt à taux variable 2,463 %, remboursable par un versement annuel de 129 494 $ le 1er décembre de chaque année et le solde de 2 460 378 $ le 1er décembre 2019	2 978 352	3 107 846
Emprunt à payer, 2,463 %, remboursable par un versement annuel de 373 919 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 373 919 $ le 1er décembre 2019	1 869 596	2 243 515
Emprunt à payer, 3,32 %, remboursé au cours de l'exercice	0	6 280 321
Emprunt à payer, 3,544 % remboursable par un versement annuel de 5 373 088 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 14 329 719 $ le 1er décembre 2016	19 702 807	25 075 895
Emprunt à payer, 2,558 %, remboursable par un versement annuel de 264 080 $ le 1er mars de chaque année et le solde de 264 080 $ le 1er mars 2022	1 848 557	0
Emprunt à payer, 1,157 %, remboursable par un versement annuel de 4 676 024 $ le 1er décembre de chaque année et le solde de 5 954 200$ le 1er décembre 2019	24 658 294	0
Emprunt à payer, 6,082 %, remboursable par un versement annuel de 3 087 607 $, 1er décembre de chaque année et le solde de 12 280 306 $ le 1er décembre 2015	12 280 306$	15 367 913$
Emprunt à payer, 2,1413 %, remboursable par un versement annuel de 314 016 $, le 21 août de chaque année et le solde de 4 710 241 $ le 21 août 2019	5 966 305	0
Emprunt à payer, 3,847 %, remboursable par un versement annuel de 535 996 $, le 1er juin de chaque année et le solde de 535 996 $ le 1er juin 2016	1 071 991	1 607 987
Emprunt à payer, 3, 544 %, remboursable par un versement annuel de 329 171 $ le 1er décembre de chaque année et le solde de 329 171 $ le 1er décembre 2016	658 342	987 513
Emprunt à payer, 3,475 %, remboursable par un versement annuel de 120 000 $ le 1er juin de chaque année et le solde de 120 000 $ le 1er juin 2015	120 000	240 000
Emprunt à payer, 5,09 %, remboursable par un versement annuel de 176 125 $ le 1er juin de chaque année et le solde de 352 249 $ le 1er juin 2034	3 698 617	3 874 742

	Exercice courant	Exercice précédent
Emprunt à payer, 3,835 %, remboursable par un versement annuel de 322 778 $ le 1er décembre de chaque année et le solde de 3 159 886 $ le 1er décembre 2016	3 482 664	3 805 442
Emprunt à payer, 3,835 %, remboursable par un versement annuel de 1 413 059 $ le 1er décembre de chaque année à compter du 1er décembre 2011 et le solde de 12 717 529 $ le 1er décembre 2016	14 130 588	15 543 647
Emprunt à payer, 2,944 %, remboursable par un versement annuel de 136 812 $ le 1er septembre de chaque année et le solde de 2 188 986 $ le 1er septembre 2024	3 420 291	0
Emprunt à payer, 2,9195 %, remboursable par un versement annuel de 160 720 $, le 2 juin de chaque année et le solde de 3 214 401 $ le 2 juin 2016	3 375 121	3 535 841
Emprunt à payer, 4,308 %, remboursable par un versement annuel de 867 630 $, le 2 juin de chaque année et le solde de 867 630 $ le 2 juin 2025	9 543 928	10 411 557
Emprunt à payer, 3,594 %, remboursable par un versement annuel de 318 677 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 318 676 $ le 1er décembre 2017	956 030 $	1 274 707 $
Emprunt à payer, 2,472 %, remboursable par un versement annuel de 287 691 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 5 753 825 $ le 1er décembre 2017	6 329 207	6 616 898
Emprunt à payer, 2,472 %, remboursable par un versement annuel de 210 690 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 2 738 971 $ le 1er décembre 2017	3 160 351	3 371 041
Emprunt à payer, 1,7217 %, remboursable par un versement annuel de 4 552 004 $, le 25 avril de chaque année et le solde de 8 285 201 $ le 25 avril 2017	17 389 209	21 941 213
Emprunt à payer, 2,614 %, remboursable par un versement annuel de 242 312 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 242 312 $ le 1er décembre 2018	969 248	1 211 560
Emprunt à payer, 2,576 %, remboursable par un versement annuel de 3 581 136 $, le 1er décembre de chaque année et le solde de 3 878 185 $ le 1er décembre 2019	18 202 730	21 783 867
Emprunt à payer, 2,2452 %, remboursable par un versement annuel de 354 232 $, le 19 décembre de chaque année et le solde de 6 133 744 $ le 19 décembre 2018	7 196 440	7 550 672
Emprunt à payer, 1,9991 %, remboursable par un versement annuel de 2 410 588 $, le 19 décembre de chaque année et le solde de 19 560 705 $ le 19 décembre 2018	26 792 469	29 203 057

	Exercice courant	Exercice précédent
Emprunt à payer, 1,9991 %, remboursable par un versement annuel de 6 146 119 $, le 19 décembre de chaque année et le solde de 9 403 906 $ le 19 décembre 2018	27 842 263	33 988 382
Emprunt à payer, 2,782 %, remboursable par un versement annuel de 326 696 $, le 1er mars de chaque année et le solde de 326 697 $ le 1er mars 2021	1 960 177	2 286 873
	239 750 712	**281 042 694**

En présumant que les refinancements seront réalisés à l'échéance aux mêmes conditions que celles qui prévalaient au 31 mars 2015, l'échéancier des versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sur la dette à long terme se détaille comme suit :

	$
2015-2016	48 313 159
2016-2017	61 840 744
2017-2018	39 281 651
2018-2019	48 287 225
2019-2020	21 248 894
2020-2021 et subséquents	20 779 039
Total	239 750 712

7. PASSIFS AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX

Les principales hypothèses utilisées sont :

	Exercice courant	Exercice précédent
Pour les provisions relatives aux congés de maladie-années courantes et de vacances :		
Taux moyen de croissance de la rémunération	1 %	2 %
Accumulation des congés de vacances et maladie pour les salariés	9,43 %	9,43 %
Accumulation des congés de vacances pour les cadres et hors-cadre	8,65 %	8,65 %
Charges sociales	12,981 %	12,844 %

Le tableau suivant explique la variation annuelle des provisions composant les passifs au titre des avantages sociaux

	Exercice courant				Exercice précédent
	Solde au début	Charge de l'exercice	Montants versés	Solde à la fin	Solde à la fin
Provision pour vacances	3 001 465	4 423 581	3 338 154	4 086 892	3 001 465 $
Assurance-salaire	308 531	815 668	839 000	285 199	308 531
Provision pour maladie	128 008	960 446	886 740	201 714	128 011
Droits parentaux	61 670	368 278	404 570	25 378	61 669
Allocation rétention hors-cadre	0	68 012	50 896	17 116	0
Congés fériés et temps accumulé	59 264	1 375 099	1 368 738	65 625	59 262
Total	**3 558 938**	**8 011 084**	**6 888 098**	**4 681 924**	**3 558 938**

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Exercice courant			Exercice précédent
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain	- $	- $	- $	- $
Aménagement des terrains	157 155 $	65 829 $	91 326 $	95 982 $
Bâtiments	7 447 089 $	6 849 770 $	597 319 $	783 496 $
Améliorations locatives	17 223 614 $	14 507 299 $	2 716 315 $	12 271 382 $
Améliorations majeures aux bâtiments	8 990 449 $	1 279 262 $	7 711 187 $	7 685 216 $
Matériels et équipements	58 175 515 $	52 600 568 $	5 574 947 $	5 923 365 $
Équipements spécialisés	20 900 089 $	11 910 787 $	8 989 302 $	9 235 314 $
Matériel roulant	- $	- $	- $	- $
Développement informatique	93 482 559 $	69 802 392 $	23 680 167 $	30 303 209 $
Projets en cours	204 037 141 $	- $	204 037 141 $	176 055 866 $
Total	**410 413 611 $**	**157 015 907 $**	**253 397 704 $**	**242 353 830 $**

L'information détaillée sur le coût et l'amortissement cumulé, les constructions et développements en cours, immobilisations reçues par donation ou pour une valeur symbolique, les frais financiers capitalisés durant l'exercice, les immobilisations acquises par le biais d'entente de partenariat public-privé sont présentés respectivement aux pages 361 à 363 du AS-475.

Les travaux en cours ne sont pas amortis car ils ne sont pas en service.

La bâtisse est érigée sur un terrain appartenant à l'Hôpital Louis-H. Lafontaine. Ledit terrain est loué à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en vertu d'un bail emphytéotique pour une période de 65 ans, échéant le 30 juin 2042.

9. AFFECTATIONS

La nature des affectations d'origine interne et externe ainsi que leur variation sont présentées à la page 269 du AS-475.

10. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités, l'Agence est exposée à divers risques financiers, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion des risques qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur les résultats.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière.

Les instruments financiers qui exposent l'Agence au risque de crédit sont l'encaisse (découvert bancaire), les débiteurs - Agences et MSSS, les autres débiteurs et la subvention à recevoir (perçue d'avance) - réforme comptable. L'exposition maximale à ce risque correspond à la valeur comptable de ces postes présentée à titre d'actifs financiers à l'état de la situation financière :

	Exercice courant	Exercice précédent
Encaisse (découvert bancaire)	16 675 337 $	24 915 507 $
Débiteurs - Agences et MSSS	10 581 831	20 193 928
Autres débiteurs	9 445 120	10 925 565
Subvention à recevoir (perçue d'avance) - réforme comptable	267 019 723	304 968 122
Total	**294 276 891**	**361 003 122**

Le risque de crédit associé à l'encaisse est réduit au minimum. En effet, l'Agence s'assure que l'encaisse est déposée auprès d'institutions financières jouissant d'une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation nationales, afin d'en retirer un revenu d'intérêt raisonnable selon les taux d'intérêt en vigueur.

Le risque de crédit associé aux débiteurs - Agences et MSSS ainsi qu'à la subvention à recevoir (perçue d'avance)-réforme comptable est faible puisque ces postes sont constitués de contributions à recevoir confirmées par le gouvernement du Québec qui jouit d'une excellente réputation sur les marchés financiers. Ces sommes sont principalement reçues dans les 127 jours suivant la fin d'exercice.

Le risque de crédit relié aux autres débiteurs est faible car il comprend des sommes à recevoir de d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux, de la CSST et du gouvernement du Canada qui jouissent d'une bonne qualité de crédit.

Afin de réduire ce risque, l'Agence s'assure d'avoir l'information complète sur les différents autres débiteurs afin de les facturer en temps opportun. Elle fait parvenir des états de compte aux retardataires. Elle analyse régulièrement le

solde des comptes à recevoir et constitue une provision pour créances douteuses adéquate, lorsque nécessaire, en basant leur valeur de réalisation estimative, compte tenu des pertes de crédit potentielles, sur l'expérience, l'historique de paiement, la situation financière du débiteur et l'âge de la créance. Au 31 mars 2015, les sommes à recevoir d'entités gouvernementales représentaient 99,87 % du montant total recouvrable.

L'âge chronologique des *autres débiteurs*, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 mars se détaille comme suit :

	Exercice courant	Exercice précédent
Autres débiteurs non en souffrance	8 613 386 $	9 407 152 $
Autres débiteurs en souffrance :		
De 90 jours et plus	831 734	1 518 413
Sous-total	831 734	1 518 413
Total des autres débiteurs	**9 445 120 $**	**10 925 565 $**

De plus au 31 mars 2015, aucune provision pour créances douteuses a été prise sur des débiteurs, puisque les montants non recouvrés dans le cadre des opérations régulières sont minimes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Agence ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque qu'elle ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun et à un prix raisonnable.

L'Agence gère ce risque en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie, notamment en surveillant le solde de son encaisse et les flux de trésorerie découlant de son fonctionnement, en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à des facilités de crédit pour être en mesure de respecter ses engagements.

L'Agence est donc exposée au risque de liquidité relativement aux passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, principalement les emprunts temporaires, les créditeurs agences et MSSS, les autres créditeurs et autres charges à payer, les dettes à long terme,

Les emprunts temporaires sont la sous forme d'une marge de crédit globale, au taux quotidien des acceptations bancaires à 1 mois plus 0,05%, et qui est ajustée pour chaque catégorie de financement temporaire, de façon à ce que cette dernière représente toutes les sommes autorisées par le Ministre, additionnées de toute autre somme sur cette marge non encore remboursée ou financée à long terme et des intérêts courus. Les parties peuvent mettre fin à la présente convention selon les termes suivants :

- Le prêteur, suite à un préavis écrit de 30 jours;
- L'emprunteur, suite à un préavis écrit de 10 jours, à condition que le capital et les intérêts relatifs à chaque catégorie de financement temporaire aient été préalablement remboursés;
- Le risque de liquidité associé aux dettes à long terme est minime considérant que ces dernières sont assumées par le MSSS. Les autres créditeurs et autres charges à payer ont des échéances principalement dans les 30 jours suivant la fin d'exercice.

Puisque les flux de trésorerie contractuels relativement aux autres créditeurs sont majoritairement associés à des développements pour le dossier santé Québec et que les montants présentés au 31 mars 2015 sont établis sur la base du niveau d'avancement et que l'évolution est variable d'un exercice à l'autre, il est difficile d'estimer de façon raisonnable la répartition dans le temps de ces flux de trésorerie anticipés. Tous les autres créditeurs sont généralement réglés dans un délai de 30 jours.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Il se compose de trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Agence est exposée au taux d'intérêt seulement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'Agence est exposée au risque de taux d'intérêt par ses emprunts temporaires, ses dettes à long terme. Selon l'état de la situation financière, le solde de ces postes représente :

	Exercice courant	Exercice précédent
Emprunts temporaires	264 086 960 $	227 543 635 $
Dettes à long terme	239 750 712 $	281 042 694 $

L'emprunt temporaire totalisant 264 086 960 $, porte intérêt au taux des acceptations bancaires + 0,05%. Puisque les intérêts sur ces emprunts sont pris en charge par le MSSS, ils ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

De la dette à long terme totalisant 239 750 712$, un montant de 22 901 180 $ représente des emprunts pour lesquels les intérêts sont à taux variables. Les intérêts à taux variables sur ces emprunts sont pris en charge par le MSSS. Par conséquent, ces emprunts ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.
Le solde, au montant de 216 849 532$, représente des emprunts portant intérêt à des taux fixes. De ce montant, un montant de 207 305 604 $ représente des emprunts pour lesquels les intérêts sont assumés par le MSSS. Par conséquent, ces emprunts ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt. Un montant de 9 543 928 $ représente des emprunts portant intérêt à des taux fixes pour lesquels les intérêts sont assumés par la Buanderie Centrale de Montréal. Par conséquent, ces emprunts ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

11. BIENS DÉTENUS À TITRE DE FIDUCIAIRE

L'Agence a détenu pendant une partie de l'année une somme en fiducie au profit de l'Institut Universitaire en Santé Mentale de Montréal (auparavant Hôpital Louis-H. Lafontaine).

Compte tenu de l'entrée en vigueur le 1er avril 2015, de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (2015, chapitre1) et après avoir obtenu l'autorisation du Ministère de la Santé et des Services Sociaux, l'Agence a remis cette somme à l'établissement au 31 mars 2015.

12. OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS

L'Agence est apparentée avec tous les autres établissements et agences du réseau de la santé et des services sociaux, tous les ministères et organismes budgétaires, les organismes non budgétaires et fonds spéciaux, les entreprises publiques, toutes les entités du réseau de l'éducation contrôlées directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis à un contrôle conjoint ou commun. Les parties apparentées sont énumérées au début de la section 800 du AS-475.

L'Agence n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange. Elles sont présentées à la section 800 du AS-475.

L'Agence a une obligation contractuelle avec la SIQ pour des améliorations locatives apportées au 3725 St-Denis totalisant 1 071 042 $ s'étalant jusqu'au 31 janvier 2034.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le présent exercice.

14. STOCKS

	Exercice courant	Exercice précédent
Fonds d'exploitation :		
Fournitures	32 091 $	60 943 $
Fonds des activités régionalisées :		
Fournitures - Service régional de buanderie	281 543$	311 917 $

15. ENGAGEMENTS

Fonds d'exploitation

L'Agence est engagée d'après un contrat de location échéant le 30 septembre 2020 à verser une somme de 19 856 047 $ pour un bâtiment.

2016	2017	2018	2019	2020
2 647 473 $	2 647 473 $	2 647 473 $	2 647 473 $	2 647 473 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de location échéant le 1er mai 2028, à verser une somme de 700 291 $ pour la climatisation d'une bâtisse louée. Les coûts de l'entretien sont estimés à 13 447 $ et la consommation d'énergie est évaluée à 37 178 $ par année. Comme le loyer de base est établi selon le taux des acceptations bancaires à un mois plus 0,03 %, les paiements minimums requis pourront être soit plus élevés ou soit inférieurs aux estimations.

2016	2017	2018	2019	2020
91 342 $	91 342 $	91 342 $	91 342 $	91 342 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de location échéant le 1er janvier 2034, à verser une somme de 612 208 $ pour la climatisation de la bâtisse. Les coûts de l'entretien sont estimés à 2 257 $ et la consommation d'énergie à 7 413 $ par année. Comme le loyer de base est établi selon le taux des acceptations bancaires à un mois plus 0,03 %, les paiements minimums requis pourront être soit plus élevés ou soit inférieurs aux estimations. Si l'Agence quitte les lieux avant la fin du bail, la somme non remboursée devient exigible par la Société Immobilière du Québec. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

2016	2017	2018	2019	2020
29 386 $	29 386 $	29 386 $	29 386 $	29 386 $

L'Agence est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2018 à verser 489 010 $. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

2016	2017	2018	2019
33 669 $	25 894 $	2 567 $	1 925 $

Fonds des activités régionalisées (Sous-centre d'activités : Technocentre régional)

L'Agence est engagée d'après un contrat de location se terminant le 31 juillet 2017, à verser une somme de 3 936 703 $ pour une bâtisse. À la date anniversaire du bail, un ajustement automatique des frais d'exploitation sera fait selon l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation et l'ajustement des taxes sera fait en fonction du réel selon la superficie occupée par le locataire.

À la date de terminaison du bail, celui-ci se renouvelle au même loyer sauf si un avis de non renouvellement est signifié douze mois (12) avant la date de terminaison du bail.

2016	2017	2018
908 470 $	908 470 $	302 823 $

L'Agence est engagée d'après un contrat d'acquisition se terminant le 31 mars 2019 à verser une somme de 51 399 600 $ dans le cadre du dossier clinique informatisé.

2016	2017	2018	2019
8 703 580 $	8 703 580 $	8 703 580 $	7 795 111 $

L'Agence est engagée d'après un contrat de service se terminant le 30 septembre 2017 à verser une somme de 42 512 $ pour l'utilisation et l'entretien de bande passante entre les sites du Technocentre.

2016	2017	2018
9 562 $	9 944 $	4 972 $

L'Agence est engagée d'après un contrat de service se terminant le 30 septembre 2017 à verser une somme de 73 965 $ pour un contrat de service sur des équipements au Technocentre.

2016	2017	2018
16 540 $	16 871 $	8 436 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 31 mars 2017, à verser une somme de 1 304 840 $ pour les services professionnels d'un architecte en communication

2016	2017
359 581 $	359 581 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 31 août 2016, à verser une somme de 60 493 $ pour l'entretien et l'installation de fibre optique.

2016	2017
17 735 $	7 289$

L'Agence est engagée en vertu de contrats de location-exploitation, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2016 à verser 55 394 $. Les paiements minimums pour les prochains exercices s'établissent comme suit:

2016	2017
10 649 $	7 987 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 22 décembre 2018, à verser une somme de 2 979 927 $ pour l'utilisation de licences universelles et de services de professionnels dans le cadre du guichet d'accès à des services spécialisés.

2016	2017	2018	2019
647 022 $	647 022 $	647 022 $	485 267 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 30 septembre 2017, à verser une somme de 203 366 $ pour l'utilisation de fibre optique.

2016	2017	2018
55 464 $	55 464 $	27 732 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 31 juillet 2016, à verser une somme de 282 154 $ pour des services professionnels au DCI ambulatoire.

2016	2017
233 785 $	48 369 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 30 septembre 2016, à verser une somme de 436 098 $ pour des services professionnels en infrastructure technologique.

2016	2017
218 049 $	109 025 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 07 septembre 2017, à verser une somme de 508 781 $ pour des services professionnels d'un architecte d'intégration.

2016	2017	2018
169 594 $	169 594 $	70 664 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 31 mars 2017, à verser une somme de 150 870 $ pour des services de maintenance et de support d'équipements au TCR.

2016	2017
50 275 $	51 784 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 30 septembre 2016, à verser une somme de 328 880 $ pour des services professionnels en architecture de communication.

2016	2017
164 440 $	82 220 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 21 janvier 2020, à verser une somme de 1 581 899 $ pour une solution logiciel régionale de laboratoire et pour des services de maintenance et de support.

2016	2017	2018	2019	2020
315 939 $	631 879 $	421 987 $	106 047 $	106 047 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 31 juillet 2017, à verser une somme de 264 970 $ pour des services de maintenance et de support d'équipements au TCR.

2016	2017	2018

85 947 $	78 782 $	35 809 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 28 février 2017, à verser une somme de 170 769 $ pour des services de maintenance et de support d'équipements au TCR.

2016	2017
56 923 $	55 947 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services échéant le 31 juillet 2017, à verser une somme de 74 153 $ pour des services de maintenance et de support d'équipements au TCR.

2016	2017	2018
24 718 $	24 718 $	8 239 $

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services et de support échéant le 31 mars 2017, à verser une somme de 90 314 $ pour des services de maintenance et de support d'équipements au TCR.

2016	2017
41 663 $	42 913$

L'Agence est engagée, d'après un contrat de services et de support échéant le 31 mars 2019, à verser une somme de 34 210 166 $ pour des services d'implantation et de support au TCR.

2016	2017	2018	2019
8 140 405 $	7 707 424 $	7 815 014 $	10 547 323 $

16. ÉVENTUALITÉS

L'Agence fait face actuellement à une poursuite en actions, dommages et intérêts pour 1 606 528 $ plus intérêts et dépenses, impliquant soit des particuliers ou fournisseurs ou certains établissements de la santé et des services sociaux. À ce jour, il demeure impossible de faire des prévisions valables sur l'issue de ces causes. L'Agence est assurée pour faire face à l'ensemble de ces réclamations.

17. ANALYSE FINANCIÈRE

L'Agence a reçu du MSSS, l'analyse financière 2013-2014 transmise le 14 avril 2015 qui ne contient aucune correction.

CHAPITRE 6: LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DE L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Adopté par le conseil d'administration
Le 28 mars 2006

Préambule

Compte tenu de l'importance du rôle des administrateurs publics, de la confiance que doit avoir la population à leur égard, le présent Code vise à établir des lignes directrices relativement à l'éthique et la déontologie qui doivent être respectées par chacun des administrateurs de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.

I - Dispositions générales

1. Le présent Code est applicable aux administrateurs de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
2. Le présent Code est adopté et appliqué conformément aux lois applicables et plus particulièrement conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c. M-30) et au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics [c. M-30, r. 0.1].
3. L'administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par la Loi et le présent Code. En cas de divergence, les règles et les principes les plus exigeants s'appliquent.
4. L'administrateur doit toujours agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles et, en cas de doute, en favoriser l'application.
5. Ce Code n'est pas une énumération exhaustive des règles de déontologie applicables aux administrateurs, mais constitue davantage des principes ou des règles minimales qui peuvent guider l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions.

II - Définitions

Administrateur :	Désigne un membre du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
Agence :	L'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal.
Conflit d'intérêts :	Désigne la notion de conflit d'intérêts telle que définie à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2).
Conseil d'administration :	Désigne le conseil d'administration de l'Agence.
Règlement :	Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics [c. M-30, r. 0.1].

III - Devoirs et obligations de l'administrateur

1. L'administrateur doit participer aux travaux du conseil d'administration et y intervenir de façon à permettre à celui-ci d'exécuter les fonctions et mandats qui lui sont dévolus par la Loi ou autrement.
2. L'administrateur doit agir avec soin, prudence, diligence et compétence dans l'exercice de ses fonctions.
3. L'administrateur doit agir avec honnêteté, loyauté et dans l'intérêt de la population de la région pour laquelle l'Agence est instituée et dans l'intérêt de l'Agence elle-même.
4. L'administrateur doit être présent lorsque ses fonctions l'exigent et participer activement à la prise de position du conseil d'administration.
5. L'administrateur intervient lors des séances du conseil d'administration afin d'énoncer son opinion de façon courtoise et respectueuse des opinions différentes ou contraires à la sienne.

6. L'administrateur, de par son intervention, doit permettre que les décisions du conseil d'administration soient prises respectueusement à la mission des établissements et des organismes en relation avec l'Agence.
7. L'administrateur est solidaire des décisions prises par le conseil d'administration et ne peut en aucun cas prendre position publiquement à l'encontre de celles-ci.
8. L'administrateur reconnaît que le président, ou en son absence le vice-président, et le président-directeur général ou toute autre personne qu'un de ceux-ci pourrait désigner ponctuellement, agissent à titre de porte-parole du conseil d'administration vis-à-vis du public ou de représentation à un tiers.
9. L'administrateur fait preuve de réserve à l'occasion de tout commentaire public concernant les décisions du conseil d'administration.
10. L'administrateur est tenu à la discrétion relativement aux informations qu'il obtient ou dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.
11. À cet égard, il doit garder confidentiels les renseignements qui doivent être protégés en vertu de la Loi ou d'une décision du conseil d'administration.

IV - Conflit d'intérêts

1. L'administrateur agit de bonne foi dans l'intérêt de la population et de l'Agence sans tenir compte d'intérêts particuliers.
2. Le président-directeur général ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de l'Agence. Toutefois, cette révocation n'a pas lieu d'être si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence.
3. Tout autre administrateur qui a un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une entreprise ou une association qui met en conflit son intérêt personnel et celui de l'Agence doit, sous peine de déchéance de sa charge, dénoncer son intérêt au président du conseil d'administration et, le cas échéant, s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision portant sur l'organisme, l'entreprise ou l'association dans lequel il a cet intérêt. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.
4. Le fait pour un membre du conseil d'administration d'être actionnaire minoritaire d'une personne morale qui exploite une entreprise visée dans l'article précédent ne constitue pas un conflit d'intérêts si les actions de cette personne morale se transigent dans une bourse reconnue et si le membre du conseil d'administration en cause ne constitue pas un initié de cette personne morale au sens de l'article 89 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (L.R.Q., c. V-1.1).
5. L'administrateur ne doit pas confondre les biens de l'Agence avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers que conformément aux modalités d'utilisation reconnues et applicables à tous.
6. L'administrateur ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information privilégiée obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions.
7. L'administrateur ne tire aucun avantage indu de ses fonctions ni en son nom personnel ni pour le compte d'autrui.

V- Rémunération

1. L'administrateur ne reçoit aucun traitement ou rémunération autre que le remboursement des dépenses faites dans l'exercice de ses fonctions.
2. L'administrateur ne peut accepter aucun cadeau ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.
3. L'administrateur ne peut directement ou indirectement accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.
4. L'administrateur doit, dans sa prise de décision, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

VI - Devoirs et obligations de l'administrateur après la fin du mandat

1. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au service de l'Agence.
2. L'administrateur qui a cessé d'exercer ses fonctions ne doit pas divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant l'Agence ou un autre établissement avec lequel il avait des rapports directs au cours de son mandat.
3. Dans l'année qui suit la fin de ses fonctions, l'administrateur ne peut agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle l'Agence est partie et sur laquelle il détient de l'information non disponible au public.

VII - Devoirs et obligations du président du conseil d'administration

1. Le président du conseil d'administration doit s'assurer du respect des principes d'éthique et des règles de déontologie par les administrateurs de l'Agence.
2. Il peut s'adjoindre ponctuellement un comité d'éthique et de déontologie constitué de trois (3) membres désignés par et parmi les administrateurs pour l'aviser sur toute plainte.
3. Lorsque le président estime qu'il y a eu manquement aux principes d'éthique ou aux règles de déontologie, il en informe le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif, conformément au processus prévu au Règlement.

CHAPITRE 7 : ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AAPA	Approche adaptée à la personne âgée
ACCÉSSS	Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux
ACMU	Association canadienne des médecins d'urgence
AEOR	Accueil-évaluation-orientation-référence
AÉS	Approche École en santé
AGENCE	Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
ATEDM	Autisme et troubles envahissants du développement Montréal
BACC	Bactériémies nosocomiales sur cathéters centraux aux soins intensifs
BII	Banque interrégionale d'interprètes
CAFE	Crise adolescent-famille-enfance
CAU	Centre affilié universitaire
CDÉC	Corporation de développement économique et communautaire
CDLC	Conseil pour le développement local et communautaire
CDOR	*Canadian Dealer Offered Rate*
CGRM	Comité de gestion du réseau montréalais
CH	Centre hospitalier
CHR	Centre hospitalier de réadaptation
CHSGS	Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CHPSY	Centre hospitalier de soins psychiatriques
CHU	Centre hospitalier universitaire
CHUM	CHUM
CIR	Commission infirmière régionale
CJ	Centre jeunesse
CJA	(Fédération) Organisme regroupant les services philanthropiques et communautaires juifs de Montréal
CLD	Centre local de développement
CLSC	Centre local de services communautaires
CMIS	Carrefour montréalais d'information socio-sanitaire
CMUR	Commission multidisciplinaire régionale
CPEJ	Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse
CR	Centre de réadaptation
CR	Clinique-réseau (chapitre 3)
CRAT	Centre de réadaptation en alcoolisme et toxicomanie
CRDI	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CRDITED	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement
CRDP	Centre de réadaptation en déficience physique
CRI	Clinique-réseau intégrée
CRPDIPT	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle, physique, toxicomanie
CRSPM	Comité régional sur les services pharmaceutiques
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec
CUSM	Centre universitaire de santé McGill
DACMU	Direction des affaires cliniques, médicales et universitaires
DADC	Diarrhées associées au Clostridium difficile
DCI	Dossier clinique informatisé
DI	Déficience intellectuelle
DP	Déficience physique
DRMG	Département régional de médecine générale
DSP	Direction de santé publique
DSQ	Dossier de santé du Québec
ÉPS	Établissements Promoteurs de Santé
EQSP	Enquête québécoise sur la santé de la population
ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
ETC	Équivalent temps complet
ETP	Équivalent temps plein

FADOQ	Fédération de l'âge d'or du Québec
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FSA	Fin de soins actifs
GESTRED	Système de suivi de gestion et de reddition de comptes (logiciel)
GMF	Groupe de médecine de famille
HARSAH	Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes
HEC	Hautes études commerciales
HMR	Hôpital Maisonneuve-Rosemont
ICCA	Institut canadien des comptables agréés
I-CLSC	Intégration CLSC (logiciel de données sur les services et la clientèle CLSC)
IMC	Indice de masse corporelle
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
IPS	Infirmière praticiennes spécialisées
IRCUSM	Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill
LPJ	Loi sur la protection de la jeunesse
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour adolescents
LSSS	Loi sur les services de santé et les services sociaux
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MOI	Main d'œuvre indépendante
MPOC	Maladies pulmonaires obstructives
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
OACIS	*Open Architecture Clinical Information System*
OEMC	Outil d'évaluation multiclientèles
OMHM	Office municipal d'habitation de Montréal
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PACS	*Picture Archiving and Communication System*
PAL	Plan d'action locaux
PAR	Plan d'action régional
PALV	Perte d'autonomie liée au vieillissement
PCEM	Plan de conservation de l'équipement et du mobilier
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
PCP	Pratiques cliniques préventives
PDG	Présidente-directrice générale
PEFSAD	Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique
PHPE	Programme d'hébergement pour évaluation
POSILTH	Programme d'organisation de services intensifs long terme pour personnes handicapées
PQDCCR	Programme québécois de dépistage du cancer colorectal
PRAIDA	Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
PREM	Plan régional des effectifs médicaux
PRI-M	Plateforme régionale d'interopérabilité - Montréal
PRSP	Programme régional de santé publique
PSI	Plan de service individualisé
PSII	Plan de service intersectoriel
PSIAS	Plan de services individualisé et d'allocation de services
PSOC	Programme de soutien aux organismes communautaires
PTG	Prothèse totale du genou
PTH	Prothèse totale de la hanche
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
RAS	Revenu de solidarité active
RCIU	Retard de croissance intra-utérine
RI	Ressource intermédiaire
RITM	Réseau intégré de télécommunications multimédia
RLS	Réseau local de services
RNIASSS	Registre national des incidents et des accidents
ROSAC	Regroupement des organismes offrant du suivi alternatif communautaire
RRF	Régime de retraite des fonctionnaires
RREGOP	Régime de retraite des employés du gouvernement du Québec et des organismes publics
RRPE	Régime de retraite du personnel d'encadrement
RSIPA	Réseau de services intégrés pour les personnes âgées
RTF	Ressource de type familial

RTSS	Réseau de télécommunications sociosanitaire
RT-PCR	Reverse transcriptase polymerase chain reaction
RUIS	Réseau universitaire intégré de santé
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SACAIS	Secrétariat à l'action communautaire autonome et initiative sociale
SAD	Soutien à domicile
SAPA	Soutien à l'autonomie des personnes âgées
SARDM	Système automatisé et robotisé pour la distribution des médicaments
SARM	Staphylococcus aureus résistant à la méthicilline
SIPAD	Système d'information pour les personnes ayant une déficience
SIV	Soutien d'intensité variable
SBF-R	Système budgétaire et financier régionalisé
SFR	Seuil de faible revenu
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SIDEP	Services intégrés de dépistage et de prévention (des ITSS)
SIM	Services de suivi intensif dans le milieu
SIMASS	Système d'information du mécanisme d'accès aux services spécialisés
SIPPE	Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance
SISAD	Services intensifs de soutien à domicile
SMAF	Système de mesure de l'autonomie fonctionnelle
SPC	Système de prévention clinique
TCCL	Traumatisme cranio-cérébral léger
TED	Trouble envahissant du développement
TMS	Troubles musculosquelettiques
TPS	Taxe sur les produits et services
TRSP	Table régionale de santé publique
TS	Temps supplémentaire
TVQ	Taxe de vente du Québec
UDI	Utilisateur de drogues injectables
UMF	Unité de médecine de famille
USLD	Unité de soins de longue durée
UTRF	Unité transitoire de récupération fonctionnelle
URFI	Unité de réadaptation fonctionnelle intensive
VAC	Vacuum Assisted Closure
VHC	Virus de l'hépatite C
VIH	Virus d'immunodéficience humaine
VPH	Virus du papillome humain
ZIP	Zone prioritaire d'intervention

ANNEXE 1 : LE CIUSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

Tableau 1 : Gestion et contrôle des effectifs - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

		201401					201501					201402					201502				
		2013-12-29 au 2014-01-25					2014-12-28 au 2015-01-24					2014-01-26 au 2014-02-22					2015-01-25 au 2015-02-21				
		Travaillées	Heures Supplém.	Total	Nbre ETC	Nbre Individus	Travaillées	Heures Supplém.	Total	Nbre ETC	Nbre Individus	Travaillées	Heures Supplém.	Total	Nbre ETC	Nbre Individus	Travaillées	Heures Supplém.	Total	Nbre ETC	Nbre Individus
	2014	1 626 533	22 523	1 649 056	11 396	13 321	1 649 286	25 748	1 675 035	11 563	13 266	2 490 100	47 924	2 538 024	11 637	13 516	5 765 919	96 196	5 862 115	11 547	13 368
	2015	1 636 936	25 968	1 662 904	11 474	13 453	1 674 047	29 319	1 703 366	11 744	13 374	2 542 696	54 433	2 597 129	11 888	13 800	5 853 679	109 720	5 963 399	11 729	13 542
	Variation	0,6 %	15,3 %	0,8 %	0,7 %	1,0 %	1,5 %	13,9 %	1,7 %	1,6 %	0,8 %	2,1 %	13,6 %	2,3 %	2,2 %	2,1 %	1,5 %	14,1 %	1,7 %	1,6 %	1,3 %
1 - Personnel d'encadrement	2014	112 629	506	113 135	807	850	111 316	429	111 745	798	842	168 728	1 265	169 993	806	846	392 672	2 201	394 873	804	846
	2015	104 168	588	104 756	746	790	105 257	608	105 866	754	782	166 420	1 507	167 927	794	790	375 845	2 703	378 549	769	787
	Variation	(7,5 %)	16,1 %	(7,4 %)	(7,5 %)	(7,1 %)	(5,4 %)	41,7 %	(5,3 %)	(5,4 %)	(7,1 %)	(1,4 %)	19,1 %	(1,2 %)	(1,4 %)	(6,6 %)	(4,3 %)	22,8 %	(4,1 %)	(4,3 %)	(7,0 %)
2 - Personnel professionnel	2014	288 009	691	288 701	2 073	2 374	298 342	908	299 250	2 151	2 376	447 626	6 292	453 918	2 151	2 401	1 033 978	7 891	1 041 868	2 129	2 384
	2015	289 700	618	290 318	2 086	2 417	306 102	779	306 881	2 206	2 414	464 094	6 546	470 641	2 229	2 563	1 059 896	7 944	1 067 840	2 181	2 465
	Variation	0,6 %	(10,6 %)	0,6 %	0,6 %	1,8 %	2,6 %	(14,1 %)	2,6 %	2,6 %	1,6 %	3,7 %	4,0 %	3,7 %	3,6 %	6,7 %	2,5 %	0,7 %	2,5 %	2,5 %	3,4 %
3 - Personnel infirmier	2014	241 043	8 088	249 131	1 688	1 997	241 530	8 467	249 996	1 693	1 987	364 362	14 499	378 861	1 702	2 011	846 934	31 054	877 988	1 696	1 998
	2015	249 941	9 671	259 612	1 752	2 076	256 835	9 809	266 644	1 801	2 106	391 977	16 466	408 443	1 832	2 165	898 753	35 946	934 699	1 800	2 116
	Variation	3,7 %	19,6 %	4,2 %	3,8 %	4,0 %	6,3 %	15,9 %	6,7 %	6,4 %	6,0 %	7,6 %	13,6 %	7,8 %	7,6 %	7,7 %	6,1 %	15,8 %	6,5 %	6,2 %	5,9 %
4 - Personnel de bureau, technicien et assimilé	2014	824 239	11 637	835 876	5 765	6 840	837 468	14 251	851 719	5 858	6 831	1 265 753	22 903	1 288 656	5 903	6 996	2 927 460	48 791	2 976 251	5 851	6 889
	2015	833 068	13 698	846 766	5 831	6 930	847 498	16 478	863 976	5 934	6 840	1 281 250	27 691	1 308 941	5 978	7 053	2 961 816	57 867	3 019 683	5 924	6 941
	Variation	1,1 %	17,7 %	1,3 %	1,1 %	1,3 %	1,2 %	15,6 %	1,4 %	1,3 %	0,1 %	1,2 %	20,9 %	1,6 %	1,3 %	0,8 %	1,2 %	18,6 %	1,5 %	1,2 %	0,8 %
5 - Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2014	160 073	1 600	161 674	1 059	1 320	160 448	1 693	162 141	1 062	1 303	243 055	2 958	246 013	1 072	1 343	563 576	6 252	569 828	1 066	1 322
	2015	159 318	1 394	160 712	1 054	1 308	158 355	1 644	159 999	1 049	1 301	238 806	2 222	241 028	1 054	1 331	556 479	5 260	561 739	1 052	1 313
	Variation	(0,5 %)	(12,9 %)	(0,6 %)	(0,5 %)	(0,9 %)	(1,3 %)	(2,9 %)	(1,3 %)	(1,3 %)	(0,2 %)	(1,7 %)	(24,9 %)	(2,0 %)	(1,7 %)	(0,9 %)	(1,3 %)	(15,9 %)	(1,4 %)	(1,2 %)	(0,7 %)
6 - Étudiants et stagiaires	2014	540	1	540	4	6	183	0	183	1	3	576	7	583	3	8	1 299	8	1 306	3	6
	2015	741	0	741	5	8	-	-	-	-	-	148	0	148	1	3	889	0	889	3	6
	Variation	37,3 %	(100,0 %)	37,2 %	34,9 %	33,3 %	-	-	-	-	-	(74,3 %)	(100,0 %)	(74,6 %)	(75,3 %)	(62,5 %)	(31,6 %)	(100,0 %)	(32,0 %)	(7,1 %)	0,0 %

		201503					Total de janvier à mars 2015				
		2015-02-22 au 2015-04-04									
		Travaillées	Heures Supplém.	Total	Nbre ETC	Nbre Individus	Travaillées	Heures Supplém.	Total	Nbre ETC	Nbre Individus
	2014	2 490 100	47 924	2 538 024	11 637	13 516	5 765 919	96 196	5 862 115	11 547	13 368
	2015	2 542 696	54 433	2 597 129	11 888	13 800	5 853 679	109 720	5 963 399	11 729	13 542
	Variation	2,1 %	13,6 %	2,3 %	2,2 %	2,1 %	1,5 %	14,1 %	1,7 %	1,6 %	1,3 %
1 - Personnel d'encadrement	2014	168 728	1 265	169 993	806	846	392 672	2 201	394 873	804	846
	2015	166 420	1 507	167 927	794	790	375 845	2 703	378 549	769	787
	Variation	(1,4 %)	19,1 %	(1,2 %)	(1,4 %)	(6,6 %)	(4,3 %)	22,8 %	(4,1 %)	(4,3 %)	(7,0 %)
2 - Personnel professionnel	2014	447 626	6 292	453 918	2 151	2 401	1 033 978	7 891	1 041 868	2 129	2 384
	2015	464 094	6 546	470 641	2 229	2 563	1 059 896	7 944	1 067 840	2 181	2 465
	Variation	3,7 %	4,0 %	3,7 %	3,6 %	6,7 %	2,5 %	0,7 %	2,5 %	2,5 %	3,4 %
3 - Personnel infirmier	2014	364 362	14 499	378 861	1 702	2 011	846 934	31 054	877 988	1 696	1 998
	2015	391 977	16 466	408 443	1 832	2 165	898 753	35 946	934 699	1 800	2 116
	Variation	7,6 %	13,6 %	7,8 %	7,6 %	7,7 %	6,1 %	15,8 %	6,5 %	6,2 %	5,9 %
4 - Personnel de bureau, technicien et assimilé	2014	1 265 753	22 903	1 288 656	5 903	6 996	2 927 460	48 791	2 976 251	5 851	6 889
	2015	1 281 250	27 691	1 308 941	5 978	7 053	2 961 816	57 867	3 019 683	5 924	6 941
	Variation	1,2 %	20,9 %	1,6 %	1,3 %	0,8 %	1,2 %	18,6 %	1,5 %	1,2 %	0,8 %
5 - Ouvriers, personnel d'entretien et de service	2014	243 055	2 958	246 013	1 072	1 343	563 576	6 252	569 828	1 066	1 322
	2015	238 806	2 222	241 028	1 054	1 331	556 479	5 260	561 739	1 052	1 313
	Variation	(1,7 %)	(24,9 %)	(2,0 %)	(1,7 %)	(0,9 %)	(1,3 %)	(15,9 %)	(1,4 %)	(1,2 %)	(0,7 %)
6 - Étudiants et stagiaires	2014	576	7	583	3	8	1 299	8	1 306	3	6
	2015	148	0	148	1	3	889	0	889	3	6
	Variation	(74,3 %)	(100,0 %)	(74,6 %)	(75,3 %)	(62,5 %)	(31,6 %)	(100,0 %)	(32,0 %)	(7,1 %)	0,0 %

Information complémentaire
Gestion et contrôle des effectifs - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
(Tableaux 2 à 9)

Tableau 2 : Heures retenues comme heures rémunérées

Catégorie d'heures travaillées	Description
Heures travaillées à taux régulier	Nombre d'heures régulières payées à l'employé durant la période.
Heures - Congés fériés	Nombre d'heures en congés fériés. Inclut aussi les heures en congés fériés durant une période d'assurance salaire.
Heures - Maladie utilisées (crédit annuel)	Nombre d'heures de maladie utilisées.
Heures - Vacances	Nombre d'heures de vacances payées incluant celles payées au moment de la fin de l'emploi.
Heures - Congés mobiles en psychiatrie	Nombre d'heures en congé mobile de l'employé à temps complet qui travaille dans un établissement, département, aile ou urgence psychiatrique.
Heures - Congés pour activités syndicales	Nombre d'heures d'absences rémunérées pour l'employé libéré pour participer à des négociations ou à des activités syndicales.
Heures - Congés pour décès	Nombre d'heures payées à l'employé en congés pour décès.
Heures - Autres congés avec solde	Nombre d'heures payées à l'employé pour les autres congés avec solde non définis dans le présent document.
Heures - Congés pour les 55 ans et plus	Nombre d'heures de congé supplémentaire accordées à l'infirmière de plus de 55 ans comme mesure de rétention.
Heures - Congés pour travail de nuit	Nombre d'heures en congés payés pour travail de nuit.
Heures - Développement	Nombre d'heures de développement ou de formation.
Heures - Formation pour les moins de 5 ans	Nombre d'heures travaillées de l'employé formateur pour le personnel ayant moins de 5 ans d'ancienneté.
Heures - Congés pour adoption	Nombre d'heures d'absence avec solde de l'employé en congé d'adoption.
Heures - Congés de maternité	Nombre d'heures d'absences avec solde de l'employé en congé de maternité.
Heures - Congés de paternité	Nombre d'heures d'absences avec solde de l'employé en congé de paternité.
Heures - Congés parentaux avec solde	Nombre d'heures en congés parentaux.
Heures - Assurance salaire	Nombre d'heures d'absence en assurance-salaire.
Heures - Délai de carence (banque gelée)	Nombre d'heures utilisées à même la banque de congés de maladie gelée servant à combler le délai de carence lorsque le salarié a épuisé au cours d'une année ses 9,6 jours de congé de maladie.
Heures - Première journée CSST	Nombre d'heures relatives à la première journée de l'accident de l'employé.
Heures - Visite médicale CSST	Nombre d'heures d'absence de l'employé pour visite médicale en lien avec l'accident - CSST.
Heures - Préretraite (banque gelée)	Nombre d'heures de maladie de la banque de congés de maladie gelée utilisées par l'employé aux fins de préretraite.
Heures temps supplémentaire congés - compensés	Nombre d'heures prises en congé dans l'année pour compensation de temps supplémentaire.
Catégorie d'heures en temps supplémentaire	Description
Heures - Temps supplémentaire	Nombre d'heures effectuées en temps supplémentaire à l'exception des heures compensées en congés ou soldées.
Heures supplémentaires congés - compensés soldés	Nombre d'heures accumulées en temps compensé qui n'ont pas été prises en congé compensé, mais qui sont soldées à une date donnée.

Tableau 3 : Heures retenues pour le calcul de l'ETC***

CATÉGORIE D'HEURES	DESCRIPTION
Heures travaillées à taux régulier	Nombre d'heures régulières payées à l'employé durant la période.
Heures - Congés fériés	Nombre d'heures en congés fériés. Inclut aussi les heures en congés fériés durant une période d'assurance salaire.
Heures - Maladie utilisées (crédit annuel)	Nombre d'heures de maladie utilisées.
Heures - Vacances	Nombre d'heures de vacances payées incluant celles payées au moment de la fin de l'emploi.
Heures - Congés mobiles en psychiatrie	Nombre d'heures en congé mobile de l'employé à temps complet qui travaille dans un établissement, département, aile ou urgence psychiatrique.
Heures - Congés pour activités syndicales	Nombre d'heures d'absence rémunérées pour l'employé libéré pour participer à des négociations ou à des activités syndicales.
Heures - Congés pour décès	Nombre d'heures payées à l'employé en congés pour décès.
Heures - Autres congés avec solde	Nombre d'heures payées à l'employé pour les autres congés avec solde non définis dans le présent document.
Heures - Congés pour les 55 ans et plus	Nombre d'heures de congé supplémentaire accordées à l'infirmière de plus de 55 ans comme mesure de rétention.
Heures - Congés pour travail de nuit	Nombre d'heures en congés payés pour travail de nuit.
Heures - Développement	Nombre d'heures de développement ou de formation.
Heures - Formation pour les moins de 5 ans	Nombre d'heures travaillées de l'employé formateur pour le personnel ayant moins de 5 ans d'ancienneté.
Heures - Congés pour adoption	Nombre d'heures d'absence avec solde de l'employé en congé d'adoption.
Heures - Congés de maternité	Nombre d'heures d'absence avec solde de l'employé en congé de maternité.
Heures - Congés de paternité	Nombre d'heures d'absence avec solde de l'employé en congé de paternité.
Heures - Congés parentaux avec solde	Nombre d'heures en congés parentaux.
Heures - Assurance salaire	Nombre d'heures d'absence en assurance-salaire.
Heures - Délai de carence	Nombre d'heures utilisées à même la banque de congés de maladie gelée servant à combler le délai de carence lorsque le salarié a épuisé au cours d'une année ses 9,6 jours de congé de maladie.
Heures - Première journée CSST	Nombre d'heures relatives à la première journée de l'accident de l'employé.
Heures - Visite médicale CSST	Nombre d'heures d'absence de l'employé pour visite médicale en lien avec l'accident - CSST.
Heures - Préretraite (banque gelée)	Nombre d'heures de maladie de la banque de congés de maladie gelée utilisées par l'employé aux fins de préretraite.
Heures temps supplémentaire congés - compensés	Nombre d'heures prises en congé dans l'année pour compensation de temps supplémentaire.
Heures congés à % des temps partiels - vacances	Nombre d'heures calculées à partir des montants versés selon l'application du pourcentage convenu pour les vacances.
Heures congés à % des temps partiels - fériés	Nombre d'heures calculées à partir des montants versés selon l'application du pourcentage convenu pour les congés fériés.
Heures congés à % des temps partiels - psy	Nombre d'heures calculées à partir des montants versés selon l'application du pourcentage convenu pour les congés mobiles de l'employé qui travaille dans un établissement, département, aile ou urgence psychiatrique.
Heures congés à % des temps partiels - Autres	Nombre d'heures calculées à partir des montants versés selon l'application du pourcentage convenu pour des raisons qui n'ont pas été identifiées.

Tableau 4 : Heures non retenues

Catégorie d'heures	Description
Heures - Maladie monnayées (non utilisées)	Nombre d'heures de maladie accumulées du 1er décembre de l'exercice précédent au 30 novembre de l'exercice courant et non utilisées pendant cette période. Ce remboursement d'heures de congé de maladie ne s'applique pas à l'employé cadre.
Heures - Congés sans solde	Nombre d'heures pour tous les congés sans solde.
Heures - Absence pour traitement différé	Nombre d'heures d'absences pour traitement différé lors de la prise du congé.

Tableau 5 : Heures non retenues (données incomplètes)

Catégorie d'heures	Description
Heures - Absence CSST*	Nombre d'heures d'absences excluant le jour de l'accident et les visites médicales pour lesquelles l'employé est indemnisé par la CSST.
Heures - Absence en retrait préventif - CSST*	Nombre d'heures d'absences pour le programme de maternité sans danger après les 5 premiers jours.
Heures - Retrait préventif - CSST**	Nombre d'heures d'absences de l'employé pour les 5 premiers jours où l'employé bénéficie du programme de maternité sans danger.

*Pour les heures d'absence, l'information est souvent déficiente lorsque l'établissement paie directement l'employé et se fait rembourser par la suite par la CSST.

**Pour les heures retrait préventif-CSST, nous ne sommes pas en mesure, pour le programme de maternité sans danger, de distinguer les 5 premiers jours payés par l'employeur.

**Lorsqu'il y a plus d'une période mensuelle, le nombre d'ETC est obtenu en faisant une moyenne pondérée qui tient compte du nombre de période de paie de chaque période mensuelle, (exemple pour janvier à mars: (2 fois le nombre d'ETC de janvier + 2 fois le nombre d'ETC de février + 3 fois le nombre d'ETC de mars) / 7).

Tableau 6 : Information sur les exclusions retenues dans l'analyse de données

1. Centres d'activité exclus	Les activités de la recherche (100 à 108 et 1011 à 1013)
	Les activités commerciales (500 à 800)
2. Les résidents	Les données pour les résidents ne sont pas considérées dans le suivi de la loi
3. Salaire minimum réseau	Les données d'un employé qui gagne moins que le salaire minimum prévu pour un employé du réseau sont exclues
4. Période de paie rejetée	Si une personne est rémunérée pour une période de paie postérieure à une date de départ, les données de cette période de paie sont exclues
5. Titre d'emploi maison	Si le titre d'emploi transmis ne fait pas partie de la nomenclature ministérielle des salariés ou de la classification des cadres, les données sont exclues
6. Rétro paie spéciale	Les données qui sont reliées à une année financière antérieure sont exclues

Tableau 7 : Regroupement des titres d'emploi dans le cadre de la loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

Secteur RSSS			Correspondance prévue dans la loi	
Catégorie Personnel	Sous-Catégorie Personnel	Description	Catégorie Emploi SCT	Description
1	11	Infirmière	3	Personnel infirmier
1	12	Infirmière clinicienne et praticienne	3	Personnel infirmier
1	13	Inhalothérapeute	4	Personnel de bureau, technicien et assimilé
1	14	Perfusionniste	4	Personnel de bureau, technicien et assimilé
1	15	Infirmière auxiliaire	3	Personnel infirmier
1	16	Externe en soins infirmiers	6	Étudiants et stagiaires
1	17	Externe en inhalothérapie	6	Étudiants et stagiaires
2	21	Préposé aux bénéficiaires	4	Personnel de bureau, technicien et assimilé
2	22	Auxiliaire familiale	4	Personnel de bureau, technicien et assimilé
2	23	Autres paratechniques	4	Personnel de bureau, technicien et assimilé
2	24	Services auxiliaires	5	Ouvriers, personnel d'entretien et de service
2	25	Métiers	5	Ouvriers, personnel d'entretien et de service
3	31	Employé de bureau	4	Personnel de bureau, technicien et assimilé
3	32	Technicien de l'administration	4	Personnel de bureau, technicien et assimilé
3	33	Professionnel de l'administration	2	Personnel professionnel
4	41	Technicien de la santé	4	Personnel de bureau, technicien et assimilé
4	42	Professionnel de la santé	2	Personnel professionnel
4	43	Technicien des services sociaux	4	Personnel de bureau, technicien et assimilé
4	44	Professionnel des services sociaux	2	Personnel professionnel
4	45	Externe en technologie médicale	6	Étudiants et stagiaires
5	51	Pharmacien	2	Personnel professionnel
5	52	Biochimiste clinique	2	Personnel professionnel
5	53	Physicien	2	Personnel professionnel
5	54	Sage-femme	2	Personnel professionnel
5	56	Étudiant	6	Étudiants et stagiaires
6	61	Hors-cadres	1	Personnel d'encadrement
6	62	Cadre supérieur	1	Personnel d'encadrement
6	63	Cadre médecin	1	Personnel d'encadrement
6	64	Cadre intermédiaire	1	Personnel d'encadrement

Tableau 8 : Calcul du nombre d'individus

1. **Présentation du nombre d'individus sous le regroupement des périodes retenues**

   Chaque période mensuelle contient deux périodes de paie, sauf celles de mars et d'août qui contiennent trois périodes de paie.

   Une personne qui a plus d'une période de paie dans une période mensuelle est comptabilisée comme un individu.

   Le nombre d'individus pour un trimestre correspond à la moyenne du nombre d'individu de chaque période mensuelle.

2. **Nombre total d'individus par établissement d'une période retenue**

   Un individu qui a plus d'un titre d'emploi est comptabilisé comme un individu.

3. **Nombre total d'individus par CISSS-CIUSSS d'une période retenue**

   Regroupement des données sous le numéro de l'établissement CISSS-CIUSSS
   Un individu qui a plus d'un titre d'emploi, qui travaille dans plus d'un des établissements du CISSS/CIUSSS est comptabilisé comme un individu.

4. **Nombre d'individus par catégorie d'emploi déterminée par le SCT**
   Un individu qui a plus d'un titre d'emploi et qui fait partie d'une seule catégorie d'emploi déterminée par le SCT est comptabilisé comme un individu.
   Un individu qui a plus d'un titre d'emploi et qui fait partie de deux catégories d'emploi déterminées par le SCT qui sont distinctes est comptabilisé comme 2 individus.

Exemple			Nombre d'individus
Individu A - Métier d'infirmier et de perfusionniste :			Il sera comptabilisé 2 fois
Infirmier	--> MSSS - Sous-catégorie personnel en soins infirmiers	SCT -Personnel infirmier	
Perfusionniste	--> MSSS - Sous-catégorie personnel perfusionniste	SCT -Personnel de bureau, technicien et assimilé	
Individu B - Métier d'inhalothérapeute et PAB			Il sera comptabilisé une seule fois
Inhalothérapeute	--> MSSS - Catégorie personnel en soins infirmiers	SCT -Personnel de bureau, technicien et assimilé	
PAB	--> MSSS - Personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers	SCT -Personnel de bureau, technicien et assimilé	

Tableau 9 : **Contrats de services de l'Agence (comportant une dépense de 25 000 $ et plus, conclus entre le 1er janvier 2015 et le 31 mars 2015)**

	Nombre	Valeur
Contrats de services avec une personne physique[1]	0	0
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique[2]	24	24 458 460 $
Total des contrats de services	24	24 458 460 $

1. Une personne physique, qu'elle soit en affaires ou non
2. Inclut les personnes morales de droit privé, les sociétés en nom collectif, en commandite ou en participation.